

**Studia Romanica
de Debrecen**
Redigit Sándor Kiss
Series Linguistica
Fasc. VI.

**LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE
DANS LES ÉTUDES FRANÇAISES**

**Actes du colloque LITEF
(Debrecen, les 12 et 13 novembre 1999)
publiés par
ISTVÁN CSÚRY**



Debrecen, 2001

Maquette : József Varga

ISBN 963 472 583 X
ISSN 0418-4572

© Csűry István

Felelős kiadó: Dr. Győry Kálmán
Készült a Debreceni Egyetem Könyvtárának
sokszorosító üzemében 300 példányban
Terjedelme: 16,71 A/5 ív

PRESENTATION

István CSÚRY

Les études du présent volume sont regroupés autour de la notion du texte. Or, le terrain où s'engagent les auteurs est bien glissant, étant donné la multitude d'acceptions dans lesquelles ce terme est utilisé dans le discours ordinaire aussi bien que scientifique. Qui plus est, le titre indique l'intention éditoriale de placer cet objet de recherches dans le champ de la linguistique, choix âprement discuté par plus d'un scientifique. En effet, de texte, on passe vite à discours, à l'infini des discours, et il ne semble plus rien y avoir de pertinent pour la linguistique dont elle pourrait se construire un objet systématique à exploiter avec les méthodes rigoureuses qui lui sont propres. Et c'est la même image, celle d'un domaine sans bornes, qui peut se dessiner si l'on consulte la table des matières de l'ouvrage : la gamme des sujets traités va de la phonétique expérimentale à la philologie médiévale, en passant par la lexicologie et la syntaxe. Il incombe donc à l'éditeur de prouver la pertinence du titre et de mettre en évidence le principe organisateur qui fait de ce recueil d'articles un tout cohérent.

Qu'est-ce donc que le texte, tout d'abord ?

D'après PETŐFI, la définition du terme (une définition qui permet d'éviter les écueils auxquels se heurtent de nombreuses autres) pourrait se présenter grosso modo comme suit :

Sont textes des signes complexes, indépendamment de leur ordre de grandeur, ayant un signifiant multi-médiatique (au sens plus étroit ou plus large du terme) à composantes uniquement ou partiellement verbales, lesquels signes satisfont aux attentes des sujets interprétants relatives à des situations de communication et qui peuvent être considérés, quant à leur

essentiel, comme clos, même s'ils sont en relation de dépendance avec d'autres signes complexes.¹

L'objet ainsi défini relève moins de la compétence de la linguistique que de celle de la sémiotique. Effectivement, la « science des textes » a été baptisée par PETŐFI textologie sémiotique car les produits de la communication verbale, considérés dans leur complexité, peuvent (et doivent même) nourrir toute une gamme de recherches ; la textologie est donc nécessairement un ensemble de recherches interdisciplinaires. Les différents domaines et aspects du signe complexe qu'est le texte s'offrent aux analyses d'autant de disciplines, qui se doivent d'établir leur statut les unes par rapport aux autres, et toutes par rapport à leur objet commun.

Qu'est-ce donc que la linguistique textuelle, alors ?

Nous utilisons cette désignation malgré les ambiguïtés dont elle est susceptible. Analyser ici dans le détail les problèmes qu'elle pose nous forcerait, bien sûr, à un détour démesuré par rapport aux visées essentielles de l'ouvrage. Mais il ne doit pas faire de doute que le texte est un fait de langage incontournable pour tout un chacun voulant mener une réflexion suivie sur les structures linguistiques : plusieurs articles de ce volume en fournissent des preuves. Le linguiste, donc la linguistique, est inévitablement confronté(e) à la dimension textuelle des phénomènes qu'il (elle) étudie. Inversement, celui qui s'intéresse aux « textes » : pragmaticien ou sociolinguiste, philologue ou critique littéraire, ne saurait pas appréhender aisément l'objet de ses études sans recourir aux moyens offerts par la linguistique. On comprendra donc, à travers les développements à suivre, que la linguistique textuelle se fonde, à notre sens, sur la conviction que nulle représentation complète, pertinente des structures lexicales et syntaxiques ni de leurs fonctionnements n'est possible sans dépasser l'horizon fixé traditionnellement aux bornes de la proposition (ou, tout au plus, de la phrase complexe). Ainsi conçue, elle correspond également, pour nous, à ce que PETŐFI nomme le secteur lexico-grammatical de la textologie sémiotique. Aussi conviendra-t-il d'entendre par linguistique textuelle toute approche linguistique tenant compte de la dimension du texte lors de l'étude de telle ou telle structure de la langue, de même que des travaux de synthèse se proposant d'explorer la dimension linguistique des structures textuelles.

Toutefois, nous n'entendons pas dissimuler la diversité, voire les divergences des articles du présent ouvrage. Nous les avons répartis en trois

¹ (Cf. PETŐFI, Sándor János, BENKES, Zsuzsa (1998) : *A szöveg megközelítései [Les approches du texte]*. Budapest, Iskolakultúra, p. 34.)

chapitres dont le premier, comprenant deux études, s'intitule *Les problèmes généraux de la linguistique textuelle : regards croisés*. Philippe LANE dessine un tableau général de l'évolution et de l'état actuel de la linguistique textuelle en France et en expose les perspectives d'avenir, définissant ainsi, en quelque sorte, les cadres dans lesquels s'inscrivent les travaux du présent volume. En contrepoint de ce premier, l'article de Zsuzsa SIMONFFY est appelé à représenter l'inquiétude qu'éprouvent certains pragmaticiens à l'égard des études textuelles. L'auteur insiste sur l'inadéquation de concevoir l'étude scientifique des textes comme une démarche à inspiration didactique et aux visées normatives. D'une manière indirecte, son travail prouve en même temps la nécessité de nous fonder sur une définition pertinente du texte et d'y appliquer une terminologie cohérente et univoque. On entrevoit également l'impasse où conduit toute réflexion sur le texte qui ne tient pas compte, d'une manière tout à fait concrète, des textes eux-mêmes.

Le deuxième chapitre (*Les instruments de la création textuelle*) regroupe sept articles s'attaquant aux aspects particuliers des structures de texte. Ilona KASSAI et Zsuzsa FAGYAL exposent les résultats d'une recherche empirique sur trois interviews de Marguerite Duras, donnant ainsi un exemple de l'extension du champ de la phonétique qui la rend capable de décrire la composante *figura* du *vehiculum*² des signes complexes que sont les textes. C'est l'autre composante, à savoir la *notatio*³ que Franciska SKUTTA a choisie en étudiant les entrées en texte. Elle examine les phénomènes de coréférence et de progression thématique en rapport avec des différences typologiques, tout en incitant le lecteur à une réflexion sur les critères linguistiques de l'analyse macrostructurale. Sándor KISS tourne vers un niveau inférieur de la macrostructure et recense les types de paraphrase, moyens de construction textuelle. Ses exemples nous montrent comment le discours littéraire exploite les possibilités de répétition pour ses fins particulières et comment la répétition paraphrastique peut être utilisée dans la description structurale des textes. En se penchant sur des constituants plus petits de la structure textuelle, Andrea CSÚRY décrit les propriétés

² D'une façon simplifiée, la *figura* est l'aspect conceptuel physico-sémiotique du *vehiculum*, manifestation physique du signe complexe qu'est le texte (termes de PETŐFI ; voir, e. a., PETŐFI, Sándor János (1996) : *Az explicitég biztosításának feltételei és lehetőségei természetes nyelvi szövegek interpretációjában [Les conditions et possibilités de l'explicitation dans l'interprétation de textes en langues naturelles] = Linguistica, Series C, Relationes 8*. Budapest, Institut de Linguistique de l'Académie Hongroise des Sciences).

³ D'une façon simplifiée, la *notatio* est l'aspect conceptuel linguistico-sémiotique du *vehiculum*.

sémantiques et le fonctionnement de certains marqueurs textuels, tandis que l'auteur de ces lignes présente une discussion de l'approche textuelle en syntaxe, illustrée d'exemples contenant des expressions d'opposition. Le dernier élément des sujets abordés dans ce chapitre est la problématique de la structure temporelle et de son expression. Trois articles y sont consacrés. Celui de Carl VETTERS donne d'abord un rappel synthétique des critiques qui ont été formulées contre les propositions avancées par WEINRICH et par BENVENISTE au sujet des valeurs des temps et d'une typologie textuelle, pour montrer ensuite ce qui, dans leurs affirmations, permet tout de même des prolongements valables et importants. Marianna KÖRMENDY se joint à l'auteur précédent en examinant la chronologie dans le discours narratif ; elle en arrive à démontrer la fausseté de quelques idées reçues concernant l'emploi des temps du passé en français. Edit BORS présente les particularités des structures temporelles que l'on relève dans le discours autobiographique.

Le troisième chapitre (*Applications littéraires*) constitue une expansion du champ des investigations vers d'autres disciplines qui entrent dans le contexte maximal des recherches textuelles. Sur l'exemple d'une oeuvre de Pétrus Borel, Mária MAROSVARI indique au lecteur des pistes qui, partant de la lexicologie et de l'analyse conversationnelle, peuvent mener à une meilleure représentation du *relatum*⁴ des textes littéraires. Gábor SASHEGYI, tout en plaidant pour l'importance et pour l'actualité de la philologie médiévale, dresse un aperçu historique de la Nouvelle Philologie et en présente le rapport avec la linguistique textuelle prise dans un sens plus étroit. L'article de Réka TOTH sur la formation et sur les idées essentielles de la critique génétique rime fortement au précédent ; il s'y trouve clairement exprimé l'intérêt d'une vision dynamique du texte, ce qui s'accorde bien avec la définition esquissée au début de cette introduction.



Les textes publiés dans ce volume sont les actes du colloque LITEF (*La linguistique textuelle dans les études françaises*), tenu à Debrecen les 12 et 13 novembre 1999. L'éditeur tient à remercier ses collègues au Département de français de l'Université de Debrecen ainsi que le Comité régional de l'Académie Hongroise des Sciences à Debrecen de leur soutien qui a permis la réalisation de son projet de colloque. Il reste tout particulièrement redevable à Sándor KISS, directeur du Département de Français, pour sa

⁴ D'une façon simplifiée, le *relatum* est l'image mentale du fragment du monde associable au *vehiculum*.

contribution à l'organisation aussi bien qu'à la publication du présent volume.

**LES PROBLEMES GENERAUX
DE LA
LINGUISTIQUE TEXTUELLE :
REGARDS CROISES**

LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE : PERSPECTIVES ACTUELLES DE RECHERCHES

Philippe LANE
Université de Rouen

Cette communication a pour but de présenter quelques recherches en linguistique textuelle, d'en dessiner les grandes étapes et d'en exposer les perspectives d'avenir.

Elle s'articule autour de sept pôles essentiels : la place de la linguistique textuelle en France, les relations entre linguistique textuelle et analyse de discours, le phénomène récent de la manuélistation, les rapports entre grammaire et linguistique du texte, les liens entre psycholinguistique et analyse textuelle. Les deux dernières sections s'organisent à partir du cadre théorique des recherches menées par Jean-Michel ADAM et de l'exemple de mes travaux sur la notion de péricorpus.

1. La linguistique textuelle en France

Deux traductions essentielles

Deux traductions en langue française ont largement contribué à installer le projet d'une linguistique textuelle dans notre paysage linguistique : celles d'H. WEINRICH (1973) et de M. BAKHTINE (1978). Le projet d'une linguistique textuelle tient en grande partie son actualité et son succès théorique dans les propos désormais célèbres de M. BAKHTINE (1978) :

La linguistique [...] n'a absolument pas défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traités, romans, etc. car ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi, de

**façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage.
(M. BAKHTINE 1978 : 59)**

Retenons la valeur programmatique d'une telle position théorique : il s'agit bien d'envisager une analyse proprement linguistique de grands ensembles verbaux, de longs énoncés oraux ou écrits. Il est de la responsabilité de la linguistique (elle le « peut », et surtout elle le « doit ») de se préoccuper de ces unités qui dépassent largement le cadre de la phrase.

M. BAKHTINE ajoute d'ailleurs que « jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe : c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré » (1978 : 59). C'est bien sûr l'adverbe « scientifiquement » répété deux fois qui retient ici notre attention ; l'entreprise théorique que BAKHTINE appelle ici de ses vœux est de l'ordre de la recherche : explorer le langage au-delà du seul cadre déjà défini de la linguistique phrastique. Il faut donc poursuivre l'analyse :

Et cependant, on peut poursuivre plus loin l'analyse linguistique pure, si difficile que cela paraisse, et si tentant qu'il soit d'introduire ici des points de vue étrangers à la linguistique. (M. BAKHTINE 1978 : 59)

Fonder la linguistique textuelle est donc un projet clairement affirmé dont l'intérêt et la validité ne font aucun doute : l'affirmation de M. BAKHTINE est sans ambiguïté.

Si M. BAKHTINE a su faire émerger ce programme de travail, d'autres grands linguistes ont, eux aussi, chacun à leur manière, évoqué des recherches propres à définir cette « syntaxe des grandes masses verbales » (op. cit. 1978 : 59).

H. WEINRICH (1964, 1973 trad. fr.), le premier, se situe résolument dans le cadre d'une linguistique du texte en étudiant les fonctionnements des temps verbaux ; l'origine et la légitimité d'une telle approche sont nettement revendiquées :

Loin d'entourer la phrase d'égards particuliers, notre questionnement partira des *textes*. Il sera conduit dans une perspective méthodique que traduit assez bien le terme de « linguistique textuelle », conçue comme prolongement et développement de la linguistique structurale. (1973 : 12)

Voulant aborder la théorie des temps, H. WEINRICH précise que le champ d'analyse ne peut se réduire à une syntaxe de la phrase. Le linguiste peut en effet construire des unités plus grandes et, à l'inverse, il peut pousser la

segmentation en direction d'unités plus fines que la phrase. Il définit ainsi un véritable « programme de travail » (1973 : 13).

Ce programme prend donc le texte comme unité d'analyse sans qu'H. WEINRICH fixe une quelconque dimension nécessaire pour constituer un objet d'étude :

Il n'entre dans la méthode de la linguistique textuelle nul pré-supposé particulier quant à la dimension des textes empiriques auxquels elle s'applique. Aucune limite supérieure n'est fixée ; la limite inférieure est de deux signes (monèmes). (1973 : 172)

Il est alors pertinent d'étudier les analyses d'H. WEINRICH relatives au temps dans les textes d'autant qu'il est nécessaire de les compléter par ses considérations grammaticales parues dans sa *Grammaire textuelle du français* en 1989.

Les deux traductions en langue française d'H. WEINRICH et M. BAKHTINE ne doivent cependant pas faire oublier les nombreuses recherches fondatrices de la linguistique textuelle menées en Allemagne dans les années 1970, auxquelles il faut ajouter, à cette époque, les travaux de W. DRESSLER et T. A. VAN DIJK, ainsi que ceux du chercheur américain R-A. de BEAUGRANDE.

Il est en effet nécessaire de faire référence aux recherches en langues allemande et anglaise pour comprendre les raisons du succès d'une telle entreprise. Nous renvoyons ici à l'histoire des théories linguistiques récentes analysée par M. CHAROLLES et B. COMBETTES (1999).

Une mention particulière sera toutefois faite au chercheur hollandais T. A. VAN DIJK dont l'itinéraire intellectuel est retracé dans un numéro récent de la revue *Le français dans le monde* :

Ce qui était nouveau et intéressant dans cette théorie en gestation de la grammaire de textes, c'était l'introduction de la notion de « macrostructure », notion alors inconnue dans les grammaires de phrases. Selon cette notion, non seulement les textes contenaient des relations locales ou microstructurelles entre phrases mais ils possédaient aussi des structures d'ensemble qui définissaient leur cohérence globale et leur organisation.

[...]

Ce qui est resté, c'est l'importance de la notion de cohérence dans toute théorie sémantique du discours, ainsi que l'idée aujourd'hui évidente que les textes aussi sont organisés dans leur ensemble à des niveaux de description plus globaux. (1996 : 35).

La linguistique textuelle en France

La linguistique textuelle d'expression française comble aujourd'hui peu à peu son retard par rapport aux pays anglo-saxons. Un indice de ce développement peut être repéré dans les mentions existantes dans les dictionnaires ou précis d'introduction à la linguistique.

Citons D. MAINGUENEAU (1996) :

Le linguiste prend également en compte des unités plus vastes que la phrase, l'ensemble du texte dont une phrase fait partie. Une branche de la linguistique (la linguistique textuelle ou grammaire de texte) se donne précisément pour objet la textualité : un texte forme en effet une unité, il est autre chose qu'une suite de phrases mises bout à bout [...]. Cette unité résulte de contraintes de cohésion et de cohérence. (1996 : 19-20).

Lita LUNDQUIST (1988), la première, a brossé un tableau historique de la discipline en France : La linguistique textuelle y est, sous ce nom, moins répandue que dans les pays voisins, étant donné une certaine indétermination terminologique : *discours* fait en effet concurrence à *texte* après BENVENISTE (1966), chez qui le « discours », comme la « parole » chez SAUSSURE, constitue la manifestation de la langue dans la communication.

Aussi l'emploi français du terme « texte » se trouve-t-il en distribution complémentaire avec « discours » (SLAKTA 1975 : Texte – Phrase – Morphème : système de règles linguistiques formelles. Discours – Énoncé – Mot : ensemble de normes sociales concrètes). Le terme « texte », lui, dans la linguistique textuelle d'inspiration allemande, se voit attribuer deux sens : celui d'unité théorique de la langue et celui de phénomène concret de la parole.

A cette hétérogénéité lexicale s'ajoutent deux emplois supplémentaires de discours : celui de l'analyse de discours et celui des travaux sur le discours oral et la conversation (E. ROULET, 1991 et l'école de Genève).

C'est ce que précise L. LUNDQUIST (1988), lorsqu'elle écrit :

La linguistique textuelle s'est donc d'abord attachée à étudier les phénomènes syntaxiques d'ordre transphrastique et relativement bien délimités (par exemple la substitution pronominale et l'emploi des temps) pour s'approcher ensuite des réflexions sémantico-pragmatiques, tant sur le contexte linguistique proche que sur les notions de situation, d'univers de discours et de connaissances partagées, lesquelles englobent des facteurs cognitifs et psychologiques. (1988 : 145).

Dès lors, la linguistique textuelle a engagé deux séries de recherches, la première visant à définir, par des approches syntaxiques et sémantico-pragmatiques, les contraintes qui pèsent sur l'appropriation d'une phrase bien formée à son contexte, et la seconde tentant d'élaborer une théorie textuelle globale qui se concentre sur des macro-structures et méta-règles régissant l'interprétation et la constitution progressive du sens du texte.

Tant pour les approches transphrastiques et contextuelles que pour les optiques globalisantes et textuelles, on a vu les recherches de la linguistique textuelle s'articuler autour des problèmes inhérents d'une part à la cohérence thématique – *thème/rhème* et *anaphorisation* – et, de l'autre, à la cohérence pragmatique – connecteurs et organisateurs textuels.

2. Linguistique textuelle et analyse de discours : une « analyse translinguistique des textes » ?

L'extension de la linguistique phrastique à des enchaînements minimaux de propositions, de phrases ou à la structure de périodes connaît aujourd'hui un développement certain avec les travaux sur la macro-syntaxe (A. BERRENDONNER), les anaphores et les connecteurs.

Toutefois, même si elles accordent une place importante aux micro-enchaînements de deux énoncés ou de deux répliques dialogales, la linguistique textuelle et l'analyse de discours ne peuvent se satisfaire de niveau minimal d'analyse. De la macro-syntaxe transphrastique au texte, la linguistique textuelle postule qu'il existe d'autres niveaux d'organisation (plans de texte, séquences, notamment) et elle s'interroge surtout sur l'interaction des faits ascendants (du transphrastique au texte) et descendants (du global textuel et générique au micro-textuel transphrastique).

Il est ainsi aujourd'hui possible d'abandonner le projet de « typologie de textes » en introduisant l'hypothèse, beaucoup plus modeste des types de séquences entrant dans la composition nécessairement hétérogène des textes, ainsi que le propose J.-M. ADAM (1992).

Le niveau du texte et plus encore du discours est en effet un niveau de trop haute complexité pour permettre le développement de « grammaires de texte » et de « typologies de textes », au sens strict.

C'est le sens de ce que précise J.-M. ADAM (1999) :

Une prise de position symétrique, tirant les conséquences de cette première considération, incite à recentrer l'objet de la linguistique

textuelle sur les agencements de plus petites unités ; les paquets de propositions. De nombreuses recherches linguistiques tournent actuellement autour de la question des structures périodiques du discours. (1999 : 34–35).

Dès lors, il est possible d'envisager une séparation et une complémentarité des tâches et des objets de la linguistique textuelle et de l'analyse des discours. La linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes *ascendants* qui régissent les agencements complexes de propositions au sein du système d'une unité TEXTE. L'analyse des discours se consacre quant à elle prioritairement à la description des régulations *descendantes* que les situations d'interaction, les langues et les GENRES imposent aux composantes de la textualité.

C'est également pour théoriser cette complexité que des chercheurs tels J-P. BRONCKART, D. MAINGUENEAU, J-M. ADAM ou encore F. RASTIER accordent une place de plus en plus grande à la catégorie discursive des genres.

3. Un phénomène récent : la manuélisation

L. LUNDQUIST (1988) achevait son article *Linguistique textuelle* en traçant deux perspectives de recherches : l'une relative aux typologies de textes, l'autre relative à des prolongements didactiques et pédagogiques (*Pratiques, Le français dans le monde*).

En ce sens, la publication récente de deux livres à vocation didactique est particulièrement intéressante : *L'analyse textuelle*, de J-F. JANDILLOU (1997) et *La construction du texte*, de J. GARDES-TAMINE et M-A. PELLIZZA (1998).

Le premier présente une synthèse qui envisage la complémentarité de disciplines aussi diverses que la poétique, la sémiotique littéraire et la grammaire de texte.

La complémentarité entre ces disciplines est orientée vers une meilleure analyse de la fabrication d'un texte, sa « facture ».

Le second ouvrage se propose de construire une grammaire de texte sur la base de celle de la phrase ; le sous-titre *De la grammaire au style* prouve toutefois que ce manuel, centré sur l'écrit littéraire, ne s'inscrit pas dans un changement de paradigme théorique. L'accent est cependant mis sur des questionnements linguistiques à la fois grammaticaux et textuels.

Ces deux ouvrages font cependant suite à toute une série de numéros spéciaux de revues que Jean-Michel ADAM (1999) répertorie. C'est dire que la linguistique s'est implantée dans le domaine de l'enseignement du français : celui de la didactique du français langue maternelle, mais aussi celui de la didactique du français langue étrangère.

Dans un colloque consacré à la linguistique textuelle dans les études françaises, il est utile de rappeler que les principes de base de la grammaire de texte ont très tôt inspiré les travaux en Français langue étrangère et permettent aujourd'hui de mener une véritable réflexion linguistique et textuelle en s'affranchissant d'un trop grand formalisme de ces principes de base.

Quatre publications permettent de saisir l'importance de la linguistique textuelle dans le champ du Français langue étrangère : l'ouvrage d'H. RÜCK intitulé *Linguistique textuelle et enseignement du français* paru en 1980 dans la collection du CREDIF chez Hatier ; un dossier spécial consacré à la grammaire de texte dirigé par J. CORTES dans la revue *Le français dans le monde* (n°192, Avril 1985) ; un article de D. LEHMANN intitulé *La grammaire de texte : une linguistique impliquée* dans la revue *Langue française (Descriptions pour le français langue étrangère, n°68, Décembre 1985)* ; il faut ajouter à cet article de synthèse de D. LEHMANN le livre de S. MOIRAND (1979), *Situations d'écrit*.

L'objectif d'H. RÜCK est double : il s'agit à la fois d'exposer les principes fondamentaux de la linguistique textuelle et d'en examiner les conséquences sur le plan didactique :

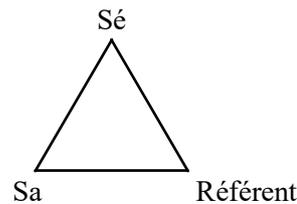
La linguistique textuelle, comme science de la structure et du fonctionnement des textes linguistiques, a peu à peu pris de l'importance dans le débat scientifique de ces dernières années. Elle ne doit plus aujourd'hui se concevoir comme le complément nécessaire d'une forme de la description linguistique fixée sur la phrase en tant que plus grande unité descriptible, mais elle s'efforce d'atteindre à une reconstruction générale de la linguistique sur les fondements que représente l'unité « texte ». (1980 : 9)

Dès lors, H. RÜCK s'interroge sur les conséquences didactiques qui peuvent se dégager de cet horizon de recherches linguistiques : elles portent à la fois sur les notions de compétence textuelle et de langue source/langue cible.

C'est également l'enjeu du n° spécial de la revue *Le français dans le monde* dirigé par J. CORTES :

Jusqu'à une date très récente, le linguiste (surtout français), s'intéressait essentiellement au rôle fonctionnel d'unités minimales ou segments (mots, monèmes ou morphèmes) au sein de cette unité plus vaste ou macrosegment qu'est la phrase.

Quelles que soient les difficultés qu'on puisse rencontrer à définir les unités du langage (SAUSSURE a dit à ce propos des choses toujours actuelles), ce mode d'approche – linguistique ou grammatical – est toujours bien vivant et donne lieu à des travaux d'un grand intérêt. On s'accorde, toutefois, à reconnaître que la phrase n'est pas la dimension idéale pour une étude sérieuse des problèmes de communication (sémantique et pragmatique) que nous allons donc tenter d'envisager ici dans un cadre textuel. (1985 : 28)



Pour ce faire, J. CORTES part d'une définition du texte empruntée à L. LUNDQUIST (1980) qui propose de saisir le texte comme signe global, un macro-signe doté d'un signifié, d'un signifiant et d'un référent :

Un texte est un acte de langage (selon AUSTIN et SEARLE) qu'elle propose de décomposer en trois actes fondamentaux :

- Un acte de référence
- Un acte de prédication
- Un acte illocutionnaire.

En d'autres termes, un texte est un acte de langage au moyen duquel :

- On parle de quelque chose (référence).
- Pour en dire quelque chose (prédication).
- Afin de communiquer avec quelqu'un dans une intention spécifique (illocution).

J. CORTES propose alors un schéma abstrait contenant trois niveaux principaux d'analyse :

- Le niveau référentiel → structure thématique. Sont étudiés ici les phénomènes de progression thématique mentionnés plus haut dans ce cours.

- Le niveau prédicatif → structure sémantique. Sont étudiés ici les phénomènes de contiguïté sémantique et d'anaphores sémantiques (réurrence de traits sémantiques et isotopies).
- Le niveau pragmatique → structure pragmatique. Sont étudiés ici les phénomènes de force et valeur illocutoire des énoncés.

L'objectif de D. LEHMANN (1985) est d'avoir un regard didactique sur les implications possibles des grammaires de texte.

En ce sens, en dépit d'incertitudes inhérentes au développement d'une discipline jeune, les apports de la grammaire de texte sont nombreux :

L'identification d'une unité TEXTE intéresse directement l'enseignement des langues, puisque, si l'unité PHRASE est une unité entrant dans la composition des messages, ce n'est pas seulement avec des messages que l'on communique :

S'agissant plus particulièrement d'apprentissage de la lecture, elle [la grammaire de texte] venait confirmer dans la théorie le principe méthodologique intuitif selon lequel, dans ce domaine, l'apprentissage linguistique nécessaire à l'acquisition d'une compétence de lecture ne relevait point tant de la grammaire de phrase, de la morphosyntaxe ou de connaissances lexicales que d'un autre ordre de connaissances, rendant compte en tout cas des modes d'agencement textuel. (1985 : 105).

De nouvelles solutions s'offrent ainsi à des problèmes qui ne pouvaient seuls être résolus par la grammaire de phrase : les anaphores, les sélections d'articles, les permutations de membres de phrases, les pronoms, la place de l'accent, l'emphase et l'intonation, les relations entre phrases, la concordance des temps.

4. Grammaire et linguistique du texte

M. CHAROLLES (1988, 1993 et 1995) et B. COMBETTES (1992) ont été les premiers en France à engager la linguistique transphrastique dans la voie de la définition des plans d'organisation du texte. Ces « niveaux » (COMBETTES) ou « plans » (CHAROLLES) sont formés de divers domaines qui ont leur spécificité et dont l'étude requiert, de ce fait, des catégories et des concepts particuliers.

Dans une perspective que M. CHAROLLES définit comme une analyse grammaticale de tendance cognitiviste, il distingue quatre grandes catégo-

ries de marques (opérateurs relationnels) qui constituent quelques plans d'organisation du discours :

- Les connecteurs : relations fonctionnelles entre les contenus propositionnels et/ou les actes illocutionnaires qui leur sont associés.
- Les anaphores ou chaînes de référence : solidarités référentielles entre constituants des énoncés. Citons également ici les travaux de D. APOTHELOZ (1995) ou M-J. REICHLER-BEGUELIN (1989).
- Les expressions de cadres du discours : domaines circonstanciels (temporels, spatiaux, modaux, etc.) qui s'étendent parfois sur de vastes segments textuels.
- Les marques configurationnelles : alinéas, organisateurs métadiscursifs délimitant des ensembles.

Il faut bien noter l'interdépendance de ces marques et leur caractère instructionnel : elles sont autant d'« instructions » permettant la compréhension et l'interprétation des textes.

B. COMBETTES envisage, quant à lui, six grands domaines qui sont les composantes fondamentales de la linguistique du texte :

- Domaine énonciatif : attitude de locution, polyphonie, prise en charge, discours rapporté.
- Oppositions entre plans : Correspondant au domaine de la mise en relief assurée par les temps verbaux, ces plans sont une extension aux textes argumentatifs et explicatifs d'une distinction établie depuis H. WEINRICH.
- Reprises : types de représentations, types de substitutions, constructions détachées.
- Niveau informatif de la progression de l'information : au fil du texte, les éléments supports (thématiques) et les éléments apports (rhématiques) sont distribués.
- Le non-dit : sous-entendus et présupposés, ellipses.
- Liens logiques : Périodes, connecteurs et portées.

A ces six domaines correspondent des concepts propres à la linguistique textuelle.

Les cinq principales catégories de la textualité ainsi identifiées par B. COMBETTES sont les suivantes :

- Les substituts : pronoms de troisième personne, déterminants possessifs, etc.
- Les modalisateurs : adverbes, groupes prépositionnels, propositions subordonnées. Modalisateurs d'énonciation et modalités d'énoncé.

- Les déictiques : embrayeurs faisant référence à la situation dans laquelle l'énoncé est produit.
- Les connecteurs et organisateurs textuels.
- Les éléments thématiques et rhématiques.

5. Psycholinguistique, psychologie cognitive et analyse textuelle (approches cognitives et textuelles)

C'est dans le domaine de la psycholinguistique et de la psychologie cognitive que l'influence de la linguistique textuelle a peut-être été la plus nette.

Mentionnons ici deux ouvrages essentiels qui témoignent d'une orientation textuelle et linguistique de la psychologie cognitive : *Psycholinguistique textuelle* de P. COIRIER, D. GAONAC'H et J-M. PASSERAULT (1996) et *Des idées au texte* de M. FAYOL (1997).

Le travail expérimental sur la compréhension et sur la production a amené très tôt cet important courant théorique à reconnaître un niveau textuel d'analyse.

Quatre types différents de déterminations, ainsi définis par les psycholinguistes, interviennent dans la compréhension et la production des textes :

- Des déterminations associées aux caractéristiques du système de la langue et en premier lieu aux instruments linguistiques qui interviennent dans la construction ou le repérage de la structuration textuelle (paragraphe, ponctuation).
- Des déterminations fondées sur le traitement du domaine de référence (représentations mentales, schémas cognitifs).
- Des déterminations liées au contexte énonciatif et plus largement au contexte de la tâche (finalité communicative, objectifs de lecture).
- Des déterminations tenant aux structures cognitives mises en jeu (traitement de l'information, mémoire).

Il est utile ici de faire référence aux recherches récentes de L. LUNDQUIST (1999) en linguistique textuelle, intégrant notamment des perspectives cognitives.

Lors d'une expérience pilote, elle a présenté une séquence de phrases à différents sujets en leur demandant de répondre à deux questions :

1. Jugez si l'ordre des phrases constitue un texte ou non.
2. Sinon, indiquez l'ordre dans lequel les phrases formeraient un texte.

Les signes repérés pour leur fonction « intégrative » au niveau du texte se répartissent en trois grandes catégories : les cataphores et anaphores, les constructeurs d'espaces mentaux, les opérateurs argumentatifs.

Fait de grammaire reconnu, le fait textuel constitue l'objet des réflexions de L. LUNDQUIST dans une deuxième dimension, en tant que fait de cognition : la fonction structurante et intégrante qu'exercent les signes linguistiques au niveau du texte s'articule avec d'autres principes de structuration, qui sont d'ordre cognitif : c'est le cas pour la structure lexicale événementielle des mots, dont le rapport avec la structuration cognitive de la phrase en rôles casuels et du texte en cadres et scénarios est à souligner.

La troisième approche de L. LUNDQUIST est d'interroger le texte comme fait de linguistique. Elle questionne les trois exigences que doit remplir toute science qui se veut une science : l'empirique, la mathématisation de l'empirique et la relation avec la technique.

« Jeune discipline », bien qu'ayant une longue tradition mais une courte histoire, la linguistique textuelle est l'objet aujourd'hui de tentatives d'unification et de synthèse, dont celle qui nous servira de cadre de référence est celle de Jean-Michel ADAM.

6. Linguistique textuelle et analyse de discours : le modèle théorique de JEAN-MICHEL ADAM

Le schéma suivant permet de représenter le positionnement de la linguistique textuelle à l'intérieur du champ plus vaste de l'analyse des discours (J.-M. ADAM, 1999 : 36) :

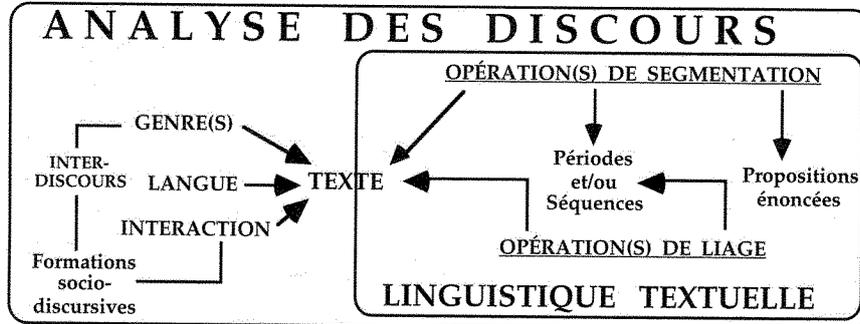


Schéma 1

Ainsi que le montre ce schéma, un genre de discours est caractérisable certes par des propriétés textuelles (encadré de la partie droite), mais aussi comme une interaction langagière accomplie dans une situation d'énonciation impliquant des participants, une institution, un lieu, un temps et les contraintes d'une langue donnée ; en d'autres termes l'interaction se déroule dans le cadre d'une formation sociodiscursive donnée.

La linguistique textuelle a donc pour objet spécifique la théorisation des agencements de propositions et de paquets de propositions au sein de l'unité de haute complexité que constitue un texte. Elle a pour objet les opérations dont les énoncés portent la trace : les opérations de liage et les opérations de segmentation.

Dans ce cadre théorique, l'unité minimale adoptée est la proposition énoncée : toute proposition comporte trois dimensions inséparables :

- Une représentation discursive (acte de référence) : une proposition énonce une représentation, un micro-univers sémantique : thème (objet du discours), prédicats (état, action/événement), constituants périphériques (temps, lieu).
- Un acte d'énonciation : le degré de prise en charge énonciative de la proposition par le locuteur est susceptible d'être marqué par un grand nombre d'unités de la langue : polyphonie (locuteur/énonciateur), discours rapportés, indices personnels, déictiques, temps verbaux, modalités.
- Un acte de discours : valeur illocutoire et orientation argumentative.

Les opérations de liages

Les opérations de micro-liages : le schéma 2 nous indique 5 types de micro-liages des propositions énoncées (J.-M. ADAM 1999 : 50) :

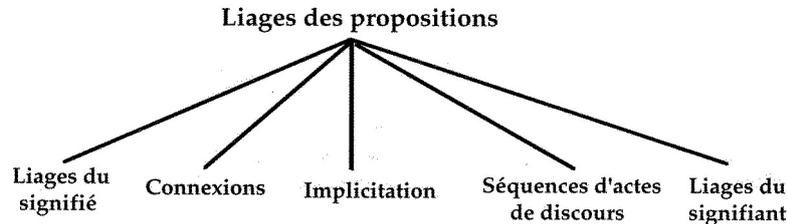


Schéma 2

- Liages du signifié : continuité référentielle (anaphores, coréférence), isotopies et univers de discours.

- Connexions : les organisateurs – fonction « segmenter » – (spatiaux et temporels, les marqueurs de structuration de la conversation, les marqueurs d'intégration linéaire, les reformulations) et les connecteurs – fonction « segmenter et orienter argumentativement ».
- Implications : ce sont les aspects linguistiques de la présupposition et des sous-entendus.
- Chaînes d'actes de discours : un texte peut être considéré comme constitué de suites d'actes de discours.
- Liages du signifiant : reprises de phonèmes, de syllabes, lexicales, de syntagmes entiers.

Les unités constituées par l'opération de micro-liages donnent deux grands types de paquets de propositions : les macro-unités textuelles non typées que l'on appellera les périodes et les macro-unités typées appelées séquences.

Les périodes résultent de trois grands types d'empaquetages :

- Empaquetage de propositions par reprises rythmiques.
- Empaquetage de propositions par des organisateurs
- Empaquetage de propositions par des connecteurs

Les séquences (au nombre de cinq) :

- Séquence narrative
- Séquence descriptive
- Séquence argumentative
- Séquence explicative
- Séquence dialogale

Deux macro-liages complémentaires font d'une suite de périodes/séquences un texte. Un texte est, d'une part, une suite linéaire de parties (paragraphe correspondant à des périodes ou séquences) formant une structure compositionnelle donnée, c'est, d'autre part, un tout de sens sémantique ou pragmatique, une unité configurationnelle.

C'est ce que montre le schéma 3, p. 23 (J.-M. ADAM 1999 : 68).

Macro-liages compositionnels : Deux types d'opérations compositionnelles combinables mènent à la construction et à la reconnaissance d'une unité comme tout textuel :

La planification d'un texte est généralement fixée par l'état historique d'un genre ou d'un sous-genre de discours. Il s'agit d'une opération « descendante » aboutissant à des plans de textes fixes (conventionnels, normés).

La structuration est une (re)construction prenant appui sur les alinéas et données péritextuelles et les principes de structuration séquentielle. Il s'agit d'une opération « montante » propre à aboutir à un plan de texte occasionnel.

Macro-liages configurationnels :

Macro-structure sémantique (thème, topic) : Un texte est presque toujours sémantiquement résumable par un titre (donné ou à déduire) ou par une proposition.

Macro-acte de langage : comprendre un texte, c'est également pouvoir répondre à une question pragmatique : pour accomplir quel but, quelle visée argumentative, ce texte a-t-il été produit ?

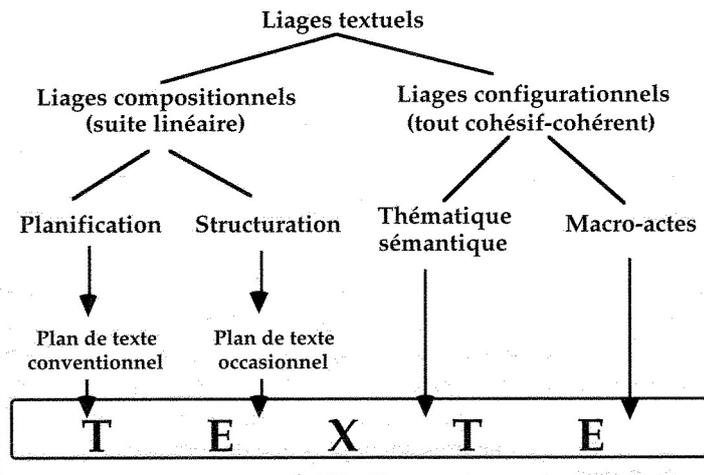


Schéma 3

Ces trois schémas ont pour but de décrire au mieux la partie droite du schéma 1 propre aux enjeux de la linguistique textuelle. Notre débat pourra les approfondir ou, au contraire, discuter le domaine plus global de l'analyse des discours.

Il me reste à traiter la question de la segmentation, ce que je voudrais faire à partir de l'exemple du péritexte.

7. Un exemple de recherches en linguistique textuelle : le péritexte.

Il s'agit ici d'interroger la segmentation globale d'un texte et de la délimitation exacte du début et de la fin d'un texte (oral ou écrit).

Des travaux sur la notion de paratexte ont déjà concerné le domaine du livre et de l'édition (Ph. LANE 1992, 1993, 1998), d'autres recherches sur le péritexte ont abordé la presse écrite (J.-M. ADAM 1997).

C'est bien ce que précise J.-M. ADAM (1999) :

Il est nécessaire de considérer ces éléments péritextuels comme des parties de l'unité complexe texte. De la couverture aux préfaces et postfaces, dédicaces et phrases de mise en exergue, un grand nombre d'énoncés sont déterminés par l'opération de segmentation textuelle (globale) qui constitue un texte en unité langagière. Chacune de ces unités mérite une étude spécifique (comportant une dimension historique et générique). (1999 : 80).

Il resterait à redéfinir linguistiquement cette notion trop hétérogène de paratexte en abordant le péritexte à l'aide des concepts de la linguistique textuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles – Liège, Mardaga.
- ADAM, J.-M. (1992) : *Les Textes : types et prototypes*, Nathan, coll. « fac ».
- ADAM, J.-M. (1997) : « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », in *Pratiques*, n°94, Metz.
- ADAM, J.-M. (1999) : *Linguistique textuelle, Des genres de discours aux textes*, Nathan, coll. « fac ».
- APOTHELOZ, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz.
- BAKHTINE, M. M. (1978) (1975) : *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard.
- BEAUGRANDE, R. A. de et DRESSLER, W.U. (1981) : *Introduction to Textlinguistics*, London, Longman.
- BENVENISTE, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1974) : *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard.
- BERRENDONNER, A. et REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1989) : « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », in *Langue française*, n°81, Larousse.

- BRONCKART, J-P. (1997) : *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne – Paris, Delachaux et Niestlé.
- CHAROLLES, M. (1988) : « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences », in *Pratiques*, n°57, Metz.
- CHAROLLES, M. (1993) : « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang.
- CHAROLLES, M. (1995) : « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », in *Travaux de linguistique*, n°29, Bruxelles, Duculot.
- CHAROLLES, M. et COMBETTES, B. (1999) : « Contribution pour une histoire récente de l'analyse de discours », in *Langue française*, n°121, Larousse.
- CLARKE, D. D. et NEHRLICH, B. (1999) : « Champ, schéma, sujet : les contributions de Bühler, Bartlett et Benveniste à une linguistique du texte », in *Langue française*, n°121, Larousse.
- COIRIER P., GAONAC'H, D. et PASSERAULT, J-M. (1996) : *Psycholinguistique textuelle*, A. Colin.
- COMBETTES, B. (1992) : « Questions de méthode et de contenu en linguistique du texte », in *Études de linguistique appliquée*, n°87, Didier.
- CORTES, J. (1985) : « Grammaire de texte », in *Le français dans le monde*, n°192, Hachette.
- FAYOL, M. (1997) : *Des idées au texte*, PUF.
- GARDES-TAMINE, J. et PELLIZZA, M-A. (1998) : *La construction du texte*, A. Colin.
- GENETTE, G. (1982) : *Palimpsestes*, Seuil, coll. Poétique.
- GENETTE, G. (1987) : *Seuils*, Seuil, coll. Poétique.
- JEANDILLOU, J-F. (1997) : *L'analyse textuelle*, A. Colin.
- LANE, Ph. (1992) : *La périphérie du texte*, Nathan, coll. « fac ».
- LANE, Ph. (1993) : « L'édition à la rencontre des publics étudiants : Les collections universitaires du premier cycle », in *Les étudiants et la lecture*, sous la direction d'E. FRAISSE, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui ».
- LANE, Ph. et WEST-SOOPY, J. (1997) : *Traditions and mutations in French studies, the australian scene*, Boombana Publications, Brisbane.
- LANE, Ph. (1998) : « La promotion du livre », in *L'édition française depuis 1945*, sous la direction de P. FOUCHE, Electre/Cercle de la librairie.
- LEHMAN, D. (1985) : « La grammaire de texte : une linguistique impliquée ? », in *Langue française*, n°68, Larousse.
- LUNDQUIST, L. (1988) : « Linguistique textuelle », in *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, G. HOLTUS et al., Hambourg, Niemeyer.

- LUNDQUIST, L. (1999) : « Le Factum Textus : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? », in *Langue française*, n° 121, Larousse.
- MAINGUENEAU, D. (1996) : *Aborder la linguistique*, Seuil, coll. « Mémo ».
- MOIRAND, S. (1979) : *Situations d'écrit*, CLE International.
- MOIRAND, S. (1996) : « Le discours : enjeux et perspectives », in *Le français dans le monde*, n° spécial « Recherches et applications », Hachette.
- RASTIER, F. (1989) : *Sens et textualité*, Hachette.
- ROULET, E. (1991) : « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », in *Cahiers de linguistique française*, n° 12, Université de Genève.
- RÜCK, H. (1980) : *Linguistique textuelle et enseignement du français*, CREDIF – Hatier, coll. « LAL ».
- SLAKTA, D. (1975) : « L'ordre du texte », in *Études de linguistique appliquée*, n°19, Didier.
- VAN DIJK, T. A. (1996) : « De la grammaire de texte à l'analyse sociopolitique du discours. Un itinéraire de recherche », in *Le Français dans le monde*, n° spécial « Le discours : enjeux et perspectives », Hachette.
- WEINRICH, H. (1973) (1964) : *Le Temps*, Le Seuil.
- WEINRICH, H. (1989) : *Grammaire textuelle du français*, Didier.

COHERENCE :

ENTRE COMPETENCE ET EMERGENCE

Zsuzsa SIMONFFY
Université de Pécs

0. Introduction

0.1. Problématique

Mes propos s'articuleront autour de deux questions principales mises en parallèle :

En quels termes décrire la cohérence ? Doit-elle être ou non ramenée à des règles ? À l'origine de la cohérence peut-on trouver des règles, ou est-il intelligible de penser la cohérence indépendamment des règles ?

Quelles sont les raisons pour lesquelles la linguistique textuelle peut se trouver dans un rapport de continuité avec l'enseignement, alors qu'a priori aucune des linguistiques ne peut fonder des procédures pédagogiques ?

Linguistique, mais laquelle ? Textuelle, mais laquelle ?

0.2. Plan

Pour donner des éléments de réponse, mon exposé sera organisé en trois volets.

Je présenterai la notion de cohérence sous trois points de vue différents :

D'abord, je résumerai les aspects les plus pertinents de la cohérence du point de vue de la grammaire du texte pour passer,

ensuite, à une conception selon laquelle la cohérence saurait être considérée comme fait émergent de l'usage du langage.

Enfin, j'essaierai de concilier les versions structuraliste et cognitiviste en adoptant le point de vue de la théorie des topoï.

Si mes remarques ne sont pas nouvelles, elles ont cependant la prétention de fonder une réflexion didactique sur la question suivante : y a-t-il des règles de discours, à suivre dans l'évaluation des textes, facilitant la décision sur la bonne formation. C'est dans ce but que j'ai opté pour la théorie des topoï, une des manières d'interroger le texte.

0.3. Texte et discours

Avant de commencer, je me permets une remarque liminaire concernant le rapport entre discours et texte. Dans mes propos, je risque de les assimiler dans la mesure où les questions sur le texte s'articulent sur celles du discours et inversement. Cela dit, je prends en compte qu'ils n'ont

ni le même statut sémiotique (j'essaierai de faire en sorte que cette confusion soit innocente dans le présent exposé, ne posant ni principe de distinction ni théorie de l'articulation entre texte et discours, tout en acceptant qu'ils n'ont pas la même réalité sémiotique),

ni le même statut cognitif (le texte, comme le geste ou la photographie qui sont des véhicules, peut être aisément considéré comme support),

ni le même statut épistémique (le discours, en tant qu'objet empirique, est le produit de déterminations sociales et idéologiques, alors que le texte, en tant qu'objet abstrait, a sa raison d'être sans aucune détermination extralinguistique. Selon la définition couramment admise¹, leur différence peut être ramenée au fait que le discours entretient une relation avec la situation : discours = texte + contexte, texte = discours – contexte. Autrement dit, le texte est un ensemble linguistique clos, et le discours est un ensemble linguistique rapporté à ses conditions de production).

Du point de vue didactique, il paraît évident que ce qui fait l'objet de l'évaluation et de l'analyse, c'est plutôt le texte, cependant, on prétend être en possession des règles de discours qui nous guident dans l'évaluation même des textes.

¹ Je renvoie ici à la définition proposée par Jean-Michel ADAM [1989].

1. Cohérence et compétence

1.1. Vers une compétence textuelle

Après avoir esquissé mon plan, je m'attaque aux développements de la Grammaire du texte sans pour autant faire un historique. Si je me passe de présenter l'architecture générale d'une telle grammaire, c'est que je me suis centrée sur la notion de cohérence. La cohérence a deux dimensions différentes : une dimension textuelle et une dimension discursive². La dimension textuelle concerne la relation entre la représentation sémantique et la base de texte, c'est dans ce sens qu'on peut parler d'une cohérence textuelle proprement dite. En revanche, la dimension discursive évoque la bonne formation. Bien que ces dimensions soient distinctes, elles font partie de la compétence du sujet parlant. Par conséquent, la notion de cohérence se ramène directement aux jugements du locuteur.

À la suite des grammaires de récits ayant accepté une analogie entre la structure des phrases et la structure des textes, il existerait donc une règle de réécriture où : l'axiome R récit serait remplacé par :

récit → (exposition + complication + solution)

1.2. Liens explicites

Les symptômes d'après lesquels on a l'habitude de juger de la cohérence d'un discours sont autant d'éléments de récurrence. Au niveau de la dimension textuelle, ils assurent le caractère suivi du texte qui est ainsi perçu comme cohérent. Les éléments de récurrence essentiels sont

- (i) la pronominalisation

*Alice a acheté **une maison**. **Elle** est située en pleine forêt.*

- (ii) la définitivisation

*Alice a acheté **une** maison et une voiture, mais **la** maison n'a pas de garage.*

- (iii) la substitution

*Alice a acheté **une Renault**. Elle est très contente de **sa nouvelle voiture**.*

tous facteurs d'un développement linéaire en vue de rendre explicite le lien entre propositions et de spécifier les relations entre la représentation

² J'évoque ici une remarque toujours pertinente de Michel CHAROLLES [1976] concernant l'appellation Grammaire du texte et Grammaire du discours, qui montre ce glissement du texte vers le discours. 154.

sémantique et la base de texte, tandis que la cohérence discursive dépend de la bonne formation pragmatique de la séquence.

1.3. Liens implicites. Présupposition et thématisation.

Il existe également des liens implicites entre les phrases, comme les présuppositions. La cohérence est attachée dans ce cas-là aux recouvrements présuppositionnels d'une phrase à l'autre. Le couple de thème – commentaire sert à distinguer pour chaque phrase un contenu sémantique connu et un contenu sémantique nouveau.

1.4. Critique. Continuité phrase-texte.

Sous cette optique, il est évident que la cohérence dépasse le cadre de la phrase tout en maintenant une continuité entre les niveaux linguistique et textuel, dans le sens méthodologique du terme. Les phénomènes transphrastiques sont théorisés dans un cadre conceptuel strictement linguistique, mais cette recherche même de la continuité phrase – texte risque de mener à une impasse. Comment éviter ce blocage ?

On peut légitimement penser qu'il y a entre phrase et texte, entre énoncé et discours non pas une relation de continuité, mais une série de gradations allant du plus simple au plus complexe.

En résumé, si la compétence textuelle en tant que capacité de produire et de comprendre un nombre infini de textes est constituée de règles, la grammaire doit se présenter comme le modèle de cette compétence, puisque cette compétence n'est jamais manifeste en elle-même. Par conséquent, l'intention d'explicitier des règles est à l'origine de l'idée de l'existence de la bonne formation qui déterminerait la cohérence textuelle.

Et c'est là que je pose la question suivante. Du point de vue didactique, pour analyser le texte ou pour intervenir didactiquement, est-il indispensable d'avoir une représentation explicite des caractéristiques d'un texte bien formé ?

2. Cohérence et émergence

2.1. La notion d'émergence

Je me propose de faire une brève excursion sur les territoires des sciences du vivant et de la cognition dans le but de clarifier les divergences

entre une notion de cohérence qui relève de la compétence et celle qui relève de l'émergence.

Le concept même de l'émergence peut être illustré par trois exemples souvent cités :

image de taches noires sur un fond blanc qui se perçoivent comme un chien dalmatien

un pont formé de fourmis entre deux branches

l'agent, qui, avec ses objectifs locaux, est le facteur de l'évolution économique, mais qui ne peut pas prévoir les conséquences globales.

Parmi les traits caractéristiques, on peut insister sur deux niveaux d'organisation, le local et le global.

acteurs avec la capacité de perception locale et d'action locale

spectateurs avec la capacité de perception globale

unité d'action en état initial, en séquence d'événements, en état final

Par exemple, dans le cas des fourmis, les deux fonctions locales sont assurées par le même agent, par les fourmis, et la fonction globale par la colonie, alors que dans le cas du phénomène économique, les trois fonctions sont remplies par le même agent.

Le caractère émergent relève donc du point de vue d'un observateur. C'est une propriété associée à la situation globale {observateur + phénomène} et non pas une caractéristique intrinsèque. L'humain observant le pont de fourmis n'est pas dans la situation, il étudie la situation.

Les exemples de structuration en niveaux d'organisation montrent une énorme variété d'observables :

un livre organisé en chapitres, paragraphes, phrases, mots

le corps humain organisé en molécules, cellules, organes, systèmes

Une loi de composition spécifie la relation entre entités d'un même niveau, en revanche, il existe une relation d'indépendance entre les niveaux.

Dans le cas de l'économie, au niveau local, se situe l'opération micro-économique (instant, achat, vente, montant), et l'évolution macro-

économique sera le caractère émergent comme propriété perçue par un observateur du niveau global³.

3.2. La complexité

Les implications des recherches dont l'objet n'est limité ni au texte ni au discours, notamment celles de la théorie de la complexité⁴, demandent une justification. Si une hypothèse naît d'un ensemble de réflexions contemporaines qui l'autorisent, c'est parce qu'un ensemble de préoccupations contribuent à créer une forme de regard, lequel à son tour crée le phénomène. Sous cette nouvelle forme de regard, la question de la cohérence est mal posée.

Même un assemblage aléatoire peut conduire à un degré d'organisation assez élevé. L'ordre émerge en tant que manifestation d'interactions locales, il résulte d'une dynamique interne sans aucune sollicitation externe.

Le lien entre les mondes disparates s'appelle la complexité. La science a exploré le micro et le macro, alors que la frontière inexplorée est la complexité se situant entre l'ordre total et le désordre complet. En zone de désordre, il n'y a pas de complexité. Le côté linéaire est remis en question avec les interactions d'une multitude de composantes qui, par le biais de leurs interactions, engendrent une situation ou une interprétation imprévisibles. Les interactions conduisent à l'émergence d'un ordre global et de propriétés globales que l'on n'aurait pu prédire d'après ce que l'on sait de ces éléments. Le comportement émergent égale les propriétés globales.

3.3. Complexité et textualité.

En transposant ce nouveau principe des systèmes complexes dans le domaine de la textualité, j'ajouterai qu'on peut voir la production textuelle comme un phénomène globalement indescriptible, sans pour autant assumer qu'on ne puisse pas le décrire localement ou qu'on ne puisse pas l'étudier.

La cohérence peut toujours caractériser le discours, toutefois, elle n'en est pas une propriété constitutive, mais un fait émergent de l'usage du langage, un effet de la pertinence. Considérons l'exemple déjà classique.

– *Quelle heure est-il ?*
– *Le facteur vient de passer.*

³ Alain GRUMBACH, A propos d'émergence. *Intellectica*, 1997, 2, 25, 185–194

⁴ Le nouveau savoir interdisciplinaire est magnifiquement décrit dans le livre de Roger LEWIN, 1994, *La complexité*, Paris, InterÉditions.

Si cet échange est cohérent, c'est en raison du principe de la pertinence qui est d'ordre interprétatif. La cohérence, dans sa dimension interprétative, est distincte de la cohésion qui est son pendant dans la dimension linguistique (sémantique)⁵.

Le discours n'est pas le produit de structures ou de règles, mais l'émergence du sens dans une zone de bouleversements structurels. Il est intelligible de penser que le concept d'émergence remplacerait les concepts inappropriés de cohérence ou de cohésion, au sens où ils se réfèrent à une approche basée sur les règles de bonne formation.

Mais alors qu'est-ce qu'on gagne sur l'affaire ?

J'ai envisagé deux termes en les opposant : la cohérence suggère un certain ordre, alors que l'émergence, au contraire, un certain désordre. La cohérence étant liée à l'idée de l'ordre, on cherche, grammairiens aussi bien que physiciens, à mettre en évidence un ordre mathématisable des choses, en quelque sorte antérieur à l'intervention humaine, un ordre qu'aucune volonté ne tend à perturber. La cohérence saurait être réductible à un ordre. L'émergence, au contraire, elle ne saurait naître que du désordre.

3.4. Résumé

Il n'est pas difficile de voir deux paradigmes sous-jacents, celui de l'horloge et celui du nuage.

Dans le premier paradigme, héritier de la mécanique de Newton, tout est déterminé : si un élément n'est pas à sa place, cela entraîne des conséquences graves dans le fonctionnement du système. Si l'on en comprend le plan, on comprend tout. Dans l'autre paradigme, un nuage n'a pas de frontières nettes. Les frontières étant floues, le nuage comme système n'existe que dans la dynamique des molécules d'eau. Comprendre la naissance, le mouvement, la disparition du nuage demande une autre réflexion⁶.

Comment les réconcilier ?

⁵ Mon propos n'est pas ici de faire une distinction entre cohérence et cohésion, pour une synthèse en détail voir l'encyclopédie de J. MOESCHLER – A. REBOUL [1996].

⁶ POPPER, 1972, *Objective Knowledge: An Evolutionary approach*, Oxford, Calendron Press

3. Cohérence, enchaînement, topoï

3.1. Conception non confiturière de la langue.

Si l'on admet que le discours se déploie plutôt dans son émergence qu'en référence aux significations préétablies, on est obligé d'admettre aussi que la langue peut être décrite en termes de construction du sens et non pas en termes d'identification de représentations.

Il s'ensuit que l'usage même a un aspect plus intéressant que la référence. Il est possible de caractériser la langue dans son usage par les enchaînements entre énoncés. Le sens est construit par certaines contraintes structurales imposées sur la façon dont les énoncés se suivent les uns les autres dans l'enchaînement discursif.

3.2. Règles, lois, contraintes, normes.

Ce qui nous amène à une question fondamentale :

Qu'est-ce qui définit les enchaînements acceptables ?

Si la relation entre énoncés, nommée cohérence, est envisagée comme une relation pragmatique par rapport à la relation sémantique appelée cohésion, c'est parce que la relation entre constituants est régie par des règles. La règle d'enchaînement se définit en termes d'actions ; la cohérence peut prendre diverses formes et peut résulter de diverses marques, dont l'anaphore et les connecteurs.

Si cette relation est régie par des lois, c'est parce que l'enchaînement ne peut se faire que sur le contenu posé de l'énoncé précédent et non sur son contenu présupposé. DUCROT⁷ fait des présuppositions un ensemble de conditions sur la cohésion du discours.

Cette relation est régie par des contraintes qui définissent les conditions qu'un constituant impose à un constituant ultérieur pour être cohérent avec celui-ci, c'est-à-dire qu'il détermine les suites possibles.

3.3. La théorie des topoï.

La théorie des topoï a l'avantage d'inclure les différences culturelles au niveau de la phrase, donc celles-ci peuvent être intégrées plus facilement au processus de l'enseignement des langues. Les remarques comme *c'est incohérent, pas d'architecture, ce n'est pas cohésif*, etc., peuvent être

⁷ Voir DUCROT – TODOROV, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage et MOESCHLER – REBOUL, Dictionnaire encyclopédique de la pragmatique

réduites non pas aux lacunes proprement dites, mais aux attentes différentes concernant le développement des idées. Si un enchaînement n'est pas acceptable c'est parce qu'on a utilisé des topoï appartenant à deux idéologies contraires.

Dans la théorie des topoï, l'enchaînement peut être qualifié de doxal, adoxal, paradoxal⁸.

Si l'enchaînement explicite le topos déjà existant dans le mot, il est doxal.

Ce qui fait la force de cette approche, c'est que certaines données se laissent décrire aisément sur cette base.

Considérons les enchaînements suivants :

Il est riche, il a donc les moyens de s'acheter une belle voiture.

La conclusion ne fait qu'explicitement une conclusion de l'argument *il est riche* contrairement à l'énoncé suivant dont la conclusion, au contraire, ajoute un élément nouveau.

Il est riche, il va donc s'acheter une belle voiture.

Cet élément nouveau, par rapport au topos intrinsèque

Plus on possède, plus on peut.

est que la possession fait agir, et pas seulement donne les moyens d'agir.

On peut tester avec le déplacement de *donc*.

Il est riche, donc il a les moyens de s'acheter une belle voiture.

Cet énoncé devient alourdi par rapport à l'énoncé

Il est riche, donc il va s'acheter une belle voiture.

qui ne manifeste aucune bizarrerie.

L'exemple de *riche* suffit à montrer comment s'expliquent les enchaînements à base de topoï. Il en va exactement de même avec le lexique dans son ensemble.

3.4. Texte : linguistique et interprétation.

Chose bizarre : l'étude linguistique d'un texte paraît condamnée à prévoir le sens que tout le monde avait déjà compris. Alors à quoi cela sert ? Seulement à dégager des banalités ?

⁸ J'ai tiré cet exemple de Pierre-Yves RACCAH [1994], ainsi que la catégorisation des énoncés : doxal, adoxal, paradoxal.

Dans certains cas, le linguiste peut dégager un sens auquel le lecteur ordinaire n'aurait jamais pensé. Ce qui est inutile aussi, car si le linguiste construit un sens dont l'attribution au texte relève de l'arbitraire, la linguistique ne fait que dégager des extravagances. Entre banalité et extravagance y a-t-il quelque chose de plus réconfortant ? Le linguiste ne construit pas une ou plusieurs interprétation(s), mais indique les voies dans lesquelles l'analyste peut chercher des interprétations. De plus, il indique des contraintes auxquelles les interprétations doivent se soumettre.

Si la recherche pragmatique en linguistique reste orientée sur ce qu'on fait quand on emploie un mot, sur ce à quoi il sert pour en décrire le sens, dans le but de définir les effets d'un énoncé sur la situation où il apparaît, la recherche de l'argumentation dans la langue concerne seulement les effets d'un énoncé sur le discours ultérieur, les possibilités d'enchaînements discursifs que le mot ouvre ou interdit.

3.5. Comment rendre compte de la bonne formation d'un énoncé ?

La solution consiste à faire la distinction entre l'observation des phénomènes et le fait de rendre compte d'un phénomène.

Il faut faire intervenir la notion de topos dans l'observation.

Par exemple :

Alice a un peu travaillé, elle a quelques chances de réussir.

Alice a peu travaillé, elle a des chances de réussir.

Le premier énoncé paraît bien formé, mais le second serait-il mal formé ? L'énoncé paraît bizarre si je ne suppose pas que le locuteur a mis en oeuvre dans sa parole un topos :

Moins on travaille, plus on a des chances de réussir.

L'idéologie à laquelle cette forme topique correspond se résume donc de la façon suivante :

Le travail empêche la réussite.

qui est contraire à l'idéologie suivante :

Le travail favorise la réussite.

Il est important de remarquer que l'observable n'est pas „*cet énoncé est possible*” ou „*cet énoncé est impossible*”, mais le fait – qui est lui-même à construire – que „*cet énoncé est possible avec un tel topos*”, et „*impossible avec tel autre*”. L'impossibilité du deuxième énoncé est réduite à l'impossibilité ou au blocage du topos *le travail favorise le succès*.

Au moyen d'un concept externe, celui du topos, on observe donc le phénomène, alors qu'on a tant de mal à se défaire du regard normatif pour observer les faits. La description nécessite donc le recours aux concepts internes.

L'argumentation est nettement distincte du raisonnement dans la mesure où elle fait partie de la signification des mots. Un principe argumentatif, un topos est attaché aux mots, qui permet de tirer des conclusions. Toute signification est graduelle, on utilise les mots selon les degrés, parce que ce sont les principes mêmes qui sont considérés comme graduels. Et cela, même dans les textes où l'argumentation n'est pas visible :

Et si on y allait à pied ?

la réponse à cette question :

C'est loin.

fait apparaître la distance comme un obstacle pour le mode de locomotion proposé, aller à pied. L'idéologie adoptée par le locuteur correspond au topos

La distance est un obstacle. (Plus la distance est grande, moins il faut y aller à pied.)

Je passe à un autre exemple. Les connecteurs et les organisateurs textuels assurent des rapports entre phrases, mais surtout ils définissent la place des énoncés dans la structure du texte. Considérons le connecteur *mais* dans l'enchaînement suivant.

La boîte est grande, mais elle est légère.

Le connecteur *mais* définit la place de cet énoncé dans la mesure où il permet la continuation

Aussi est-elle facile à porter.

en revanche, il ne permet pas

Aussi a-t-elle une grande contenance.

par rapport à l'énoncé qui, à la place de *mais*, contient *bien que*

La boîte est grande, bien qu'elle soit légère.

avec une continuation possible

Aussi a-t-elle une grande contenance

et avec une continuation impossible

Aussi est-elle facile à porter.

Cependant, c'est la description sémantique du connecteur *mais* qui permet cette considération. La particularité en est que la force argumentative et la contradiction argumentative apparaissent à la fois.

La nature du sens réside non pas en la communication de quelque chose se rapportant à un état du monde, mais en l'indication de ce à quoi sert son énonciation. Parler c'est indiquer les continuations possibles de son discours. Les topoï interviennent dans la structuration discursive⁹.

3.6. Résumé.

Le linguiste ne peut pas procéder par extension en passant de la phrase au texte. L'analyse linguistique est encore possible même si les limites sont franchies. C'est dû au fait qu'il y a des régularités transphrastiques linguistiquement observables. La langue ne se présente pas en phrases indépendantes, mais en discours suivi. Seulement, les phrases, à la manière des connecteurs, fonctionnent comme des contraintes concernant des topoï utilisés. Un topos est une règle graduelle qui permet de relier deux énoncés et d'en faire un discours cohérent.

4. Conclusion

Mon exposé n'avait d'autre ambition que de présenter un problème général de la cohérence. Cette notion, pour différentes que soient les significations qu'on lui donne, varie déjà en fonction des instances comme règles, lois, contraintes, normes, et ne cesse de signaler une problématique pertinente dans l'analyse des textes.

J'ai souligné l'importance des enchaînements discursifs auxquels les énoncés donnent lieu dans l'analyse des textes. Je prétends que l'enchaînement mis au premier plan procure une base aux pratiques textuelles sans nécessiter la notion de cohérence fondée sur des représentations „statives”. S'il est opportun de parler de cohérence, c'est en termes de simples faits de langue, sans avoir à postuler l'existence de représentations cognitives sous-jacentes au fonctionnement linguistique.

La prise en considération de l'argumentation dans la langue est l'une des meilleures stratégies, si l'on veut comprendre les problèmes d'enchaînements des phrases, et prévoir l'interprétation des textes. Ce ne

⁹ ANSCOMBRE, J.-Cl., 1994, La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? Hermès 15.

sont pas seulement les anaphoriques ou les déictiques qui signalent et fondent la continuité discursive à la surface du texte.

J'ai essayé de montrer que si l'on veut utiliser une linguistique dans l'analyse des textes comme tâche scolaire, tant en compréhension qu'en production, l'analyse des textes s'opère de façon adéquate dans une perspective fondamentalement argumentative, et non pas seulement textuelle ou psychologique. La langue nous oblige à présenter les faits en fonction d'un point de vue, les énoncés ayant la capacité d'appuyer une conclusion sur la base d'un topos. Dans l'état actuel de mes réflexions, j'ai préféré opter pour une polyphonie plutôt que pour une homophonie concernant le statut de règles, tout en conciliant des deux pôles que sont la compétence et l'émergence, dans l'idée de la continuité discursive régie par des contraintes et décrite au moyen des topoï.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ADAM, J.-M., 1989, « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », in Claude REICHLER (dir.), *L'interprétation des textes*, Paris, Editions de Minuit.

ANSCOMBRE, J.-Cl., 1994, *La théorie des topoï*, Hermès, 15.

CHAROLLES, M., 1976, « Grammaire de texte, théorie du discours, narrativité », *Pratiques*, 11, 12.

J.-P., BERNIE, 1993, *Raisonnement pour résumer. Une approche systémique du texte*, Peter Lang, Recherches, 20, 1994, Enseignement et cohérence, Lille.

DUCROT, O., 1998, « Sémantique linguistique et analyse de textes », *Cadernos de Estudos Lingüísticos*, 35

MOESCHLER, J., 1994, « Structure et interprétabilité des textes argumentatifs », *Pratiques*, 84

RACCAH, P.-Y., 1994, *La construction du sens. Travaux de linguistique et de philologie*

**LES INSTRUMENTS
DE LA CREATION TEXTUELLE**

QUELQUES CARACTERISTIQUES PHONIQUES D'UN TYPE DE TEXTE PARLE : L'INTERVIEW MEDIATISEE

Iona KASSAI

Institut de Linguistique, Académie des Sciences de Hongrie, Budapest

Zsuzsanna FAGYAL

French Department, University of Illinois at Urbana Champaign

1. Introduction

Notre communication s'inspire d'une recherche intégrale portant sur les changements du style vocal de l'écrivain Marguerite Duras en fonction de l'âge, des genres situationnels et des changements intervenus dans la situation du locuteur (cf. FAGYAL 1995).

Dans ce qui suit, nous centrons notre attention sur un seul genre situationnel, à savoir l'interview médiatisée. Ce type de texte parlé, que nous appellerons par la suite 'entretien', se définit, suivant LUCCI, comme „sous-variante situationnelle du « dialogue » [...] entre locuteurs « intellectuels », plus favorisés culturellement” (LUCCI 1983 : 20 et 21). Nous nous proposons d'analyser l'aspect temporel, dimension fondamentale de l'oral, tel qu'il se présente en situation d'entretien et à trois âges différents de la vie. L'objectif de notre entreprise est de faire ressortir les invariants temporels du genre en question ainsi que les changements éventuels survenus au fil du temps, à la suite du vieillissement, d'une part, et de l'accroissement du prestige social de l'écrivain, de l'autre.

2. Le corpus

Le corpus d'analyse se compose de trois échantillons d'environ cinq minutes d'entretiens médiatisés s'étendant sur 27 ans de la carrière littéraire de Duras (figure 1) :

extraits	âge (ans)	interlocuteur	durée (mn)	lieu
entretien I	50 (1964)	Sauban	5,73	studio
entretien II	70 (1984)	Pivot	5,63	studio
entretien III	79 (1991)	Dumayet	5,94	privé

L'entretien I a pour sujet le roman de Duras intitulé *Le ravisement de Lol V. Stein*. Dans l'entretien II, l'écrivain fut interrogé à propos de la publication de son roman le plus célèbre : *L'Amant*, Prix Goncourt 1984. L'entretien III fut réalisé dans l'appartement de D à Trouville, sept ans après l'entretien II et un an après que l'écrivain a subi l'implantation d'une glotte artificielle. Lors de cette interview, D fut interrogée à propos de *L'Amant de la Chine du Nord*.

3. La méthodologie

3.1. Segmentation

Lors de la segmentation des échantillons sonores, les prises de parole ('turn') suffisamment longues pour constituer un discours cohérent ont d'abord été découpées, à la base d'indices acoustiques, en deux macro-constituants rythmiques : en Pauses Silencieuses (PSils), se définissant par l'absence de l'activité vocale et en Séquences Sonores (SSons) correspondant à des périodes d'activité vocale, délimitées par deux pauses silencieuses. Les Séquences Sonores, à leur tour, se décomposent en Chaîne Sonore (CSon) et en Pause Sonore (PSon). Cette dernière catégorie regroupe ce qu'on appelle, habituellement, phénomènes d'hésitation vocale : faux-départ, allongement vocalique et pause remplie (d'habitude d'un schwa allongé [★:]).

3.2. Distribution syntaxique des pauses

Les pauses silencieuses et les pauses sonores sont étudiées en fonction de leurs occurrences syntaxiques. Le statut syntaxique d'une pause fut déterminé en fonction du statut syntaxique des SSons qui l'entourent. Quatre positions syntaxiques ont été définies suivant le degré de la rupture

que la pause représente dans la chaîne syntaxique. Les quatre positions sont : *intra-constituant*, *inter-constituant*, *fin de proposition* et *fin d'énoncé*. Leur établissement s'inspire des études de GROSJEAN et DESCHAMPS (1973, 1975) et de DUEZ (1991), leur ordre de présentation suit le degré de l'affaiblissement de la cohésion syntaxique. Le terme 'constituant' réfère à toute unité syntaxique inférieure à la proposition ou à l'énoncé du point de vue formel. En outre, l'analyse fera appel à la distinction, fondamentale pour la prosodie du français, entre mots grammaticaux et mots lexicaux (VAISSIERE 1991).

3.3. Variables

Pour l'analyse, nous avons retenu des variables temporelles simples et complexes.

Sont considérées comme simples les variables suivantes :

Pour les Séquences sonores (SSons) :

- durées moyennes, minima et maxima, plage des variations, écart-type, variance ;
- distribution des fréquences, médiane ;
- analyse de variance (inférentielle) ;
- nombre de syllabes par SSon (moyenne, minima et maxima).

Pour les Pausés Silencieuses (PSils) :

- durées moyennes, minimales et maximales, plage des variations, écart-type et variance ;
- distribution des fréquences, médiane ;
- analyse de variance (inférentielle) ;
- distribution syntaxique selon quatre catégories.

Pour les Pausés Sonores (PSons) :

- durées moyennes, minimales et maximales, plage des variations, écart-type et variance des durées des pauses remplies (PRs) ;
- pourcentage des pauses sonores (pauses remplies, allongements vocaliques et faux-départs).

Sont considérées comme variables complexes :

- Temps Total de Locution (TTL) ou temps total de l'extrait étudié ;
- Temps Total de Parole (TTP) ou la somme des durées des Séquences Sonores ;
- Temps Total d'Articulation (TTA) ou TTP moins la somme des durées des Pausés Sonores ;

- Temps Total de Silence (TTS) ou la somme des durées des Pausés Silencieuses ;
- vitesse de locution ou nombre de syllabés par Temps Total de Locution (TTL) ;
- vitesse d’articulation ou nombre de syllabés par Temps Total d’Articulation (TTA) ;
- rapport TTP/TTS.

3.4. Analyse acoustique

Les durées des silences et des séquences ont été prélevées sur le signal à l’aide du logiciel d’analyse *Signalize 2.0*. Le signal a été échantillonné à 16 kHz (logiciel *Audiomédia 2.0*). De 4 sec à 1 mn de parole ont été enregistrées à la fois. La durée de chaque silence et de chaque séquence a été prélevée manuellement avec le logiciel *Signalize 2.0*. Les valeurs sont exprimées en millisecondes (ms).

3.5. Traitement statistique

Pour évaluer si nos données et les tendances qu’elles sous-tendent sont statistiquement significatives, nous avons eu recours à des tests statistiques. Pour étudier l’effet de l’âge, nous avons utilisé le test F, analyse de variance (ANOVA) à un facteur (WOODS et al. 1986). Ce test permet de comparer la moyenne de trois ensembles ou échantillons de valeurs numériques ou plus. Il résulte de cette comparaison une valeur numérique qui permet d’évaluer quelle est la probabilité que l’effet observé soit dû au hasard (un artefact de l’échantillonnage). Le test offre également des comparaisons dites *post-hoc* qui consistent à comparer les variances intra-groupe à la variance inter-groupe des échantillons deux à deux.

4. Rythme, âge et prestige professionnel

4.1. Hypothèses

Dans la présente étude nous entendons par ‘rythme’, suivant l’acception la plus restreinte de ce terme, la récurrence régulière de certains phénomènes temporels. Ceci dit, l’étude du rythme de parole de l’écrivain en fonction de l’âge est basée sur trois hypothèses :

- (n° 1) La structure rythmique globale de la parole de D se modifie en vingt-sept ans, en raison d’un ralentissement moteur dû à l’âge. Les

variables temporelles susceptibles de refléter de tels changements sont, par exemple, la vitesse de locution, la vitesse d'articulation et le temps de pause silencieuse.

(n° 2) La structure rythmique globale de la parole de D se modifie avec l'âge en raison de l'accroissement du prestige professionnel de l'écrivain. En 1964, au moment de l'*entretien I*, la locutrice D, auteur de plusieurs romans de renommée internationale est un écrivain célèbre, mais elle n'est pas encore à l'apogée de sa carrière littéraire. Ceci arrive avec la publication du roman *L'Amant* en 1984, au moment de l'enregistrement de l'*entretien II*. Le roman *L'Amant*, dont on vend cent mille exemplaires en quatre semaines, apporte une réussite intellectuelle et financière définitives à l'écrivain. Selon notre hypothèse, à partir de la parution de *L'Amant*, la renommée littéraire accrue de D induit certains changements rythmiques dans sa parole médiatisée. Cette hypothèse est fondée, en premier lieu, sur les travaux de DUEZ (1991, 1994) qui montrent que le pouvoir des hommes politiques se reflète dans l'organisation temporelle de leur parole publique. L'homme politique en position dominante a tendance, entre autres, à allonger la durée de ses pauses, à parler à un débit plus lent et à insérer des pauses inattendues dans sa parole. LEON et TENNANT (1990) montrent que lors d'un débat télévisé, les académiciens peuvent se permettre de parler avec plus d'incorrections (chutes de voyelles et de syllabes) devant les caméras que d'autres intellectuels dont le prestige socioprofessionnel est moins élevé.

(n° 3) La structure rythmique globale de la parole de D témoigne de certains invariants rythmiques. De manière consciente ou non, ces invariants servent de 'cachet individuel' ou 'd'empreinte vocale' pour l'écrivain. Ainsi, à part les changements dus à l'âge et/ou à la renommée, on s'attend au retour régulier de certains phénomènes acoustiques, comme la longueur des séquences sonores ou celle des pauses d'hésitation.

4.2. Temps de parole, temps de silence et vitesse de locution

4.2.1. Indices rythmiques : silence et parole

Le rythme global de la parole peut être caractérisé par plusieurs indices dont le plus élémentaire semble être le contraste entre temps d'activité vocale (temps de parole) et temps d'absence d'activité vocale (temps de silence) (GOLDMAN-EISLER 1968).

4.2.2. Temps de parole et temps de silence

La figure 2 représente les rapports *temps total de parole* et *temps total de silence* dans les trois extraits d'entretien de D.

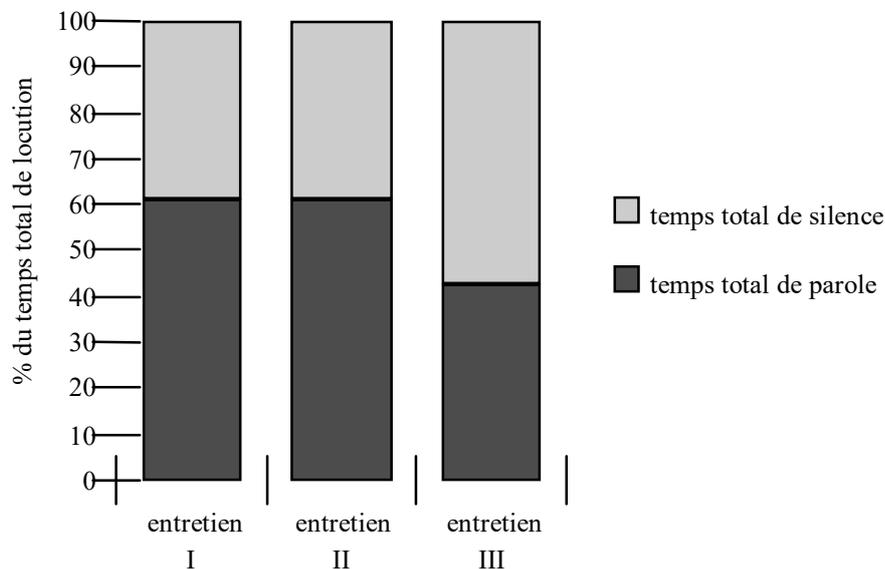


Figure 2. Temps total de parole et temps total de silence dans trois entretiens et à trois âges différents de D. Le temps de silence devient dominant dans l'*entretien III* de 1991 (79 ans) comparé à l'*entretien I* (50 ans) et à l'*entretien II* (70 ans). On note la similitude entre les entretiens *I* et *II*.

Le temps de parole représente 61% du temps total de locution dans les entretiens *I* et *II*, alors que le temps que l'écrivain passe à respirer et à garder le silence correspond seulement à 39% du temps de locution dans les deux extraits. On observe une invariance frappante entre les entretiens *I* et *II* qui est d'autant plus remarquable que les deux enregistrements sont séparés par un intervalle de vingt ans. Cette invariance va dans le sens de l'hypothèse n° 3 concernant la présence de certains invariants rythmiques dans la parole de l'écrivain.

Dans l'*entretien III* (à l'âge de 79 ans), le temps total de silence devient dominant, ayant un rapport d'environ 0,74 avec le temps total de parole, ce qui est un changement important par rapport aux deux entretiens précédents.

4.2.3. Vitesse de locution

Lorsque le temps total de silence augmente au détriment du temps total de parole, comme c'est le cas dans l'*entretien III*, on peut légitimement supposer que la vitesse de locution ou le débit de la parole diminue également¹. La vitesse moyenne de locution de D, le nombre total des syllabes de chaque prise de parole divisé par leur durée totale, a effectivement tendance à diminuer avec l'âge (figure 3). L'effet est significatif ($F(2,39) = 9,303$; $p = 0,0005$) pour l'ensemble des extraits et dans deux comparaisons post-hoc : *entretien II* comparé à *entretien III* et *entretien I* comparé à *entretien III*. Ceci indique à nouveau que le rythme global de la parole de D subit un changement notable après – et seulement après – l'âge de 70 ans, c'est-à-dire après la publication de *l'Amant*.

Par ailleurs, la vitesse moyenne de locution de 3,2 syll/sec mesurée dans l'*entretien I* de 1964 peut être considérée comme un débit lent en français des années soixante : $264,37 \text{ syll/min} = 4,4 \text{ syll/sec}$ (GROSJEAN et DESCHAMPS 1973). La vitesse de locution de D serait également plus lente que la vitesse moyenne des récitations des poèmes en hongrois de la même époque ($9,4 \text{ sons/sec} \approx 3,9 \text{ syll/sec}$ d'après FONAGY et MAGDICS (1967).

extrait	M	σ	coef. de σ^2	min	max	N
	syll/sec			syll/sec		
<i>entretien I</i>	3,2	0,3	12	2,5	4,1	16
<i>entretien II</i>	3,1	0,3	10	2,6	3,6	11
<i>entretien III</i>	2,5	0,1	24	1,4	3,6	15

Figure 3. Vitesses de locution de D. Les indices statistiques globaux sont (de gauche à droite) : moyenne (M), écart-type (σ), coefficient de variation (coef. de σ^2), vitesse minimale, vitesse maximale et nombre de prises de parole mesurées (N).

4.3. Pauses silencieuses

On constate l'allongement spectaculaire de la durée maximale des PSils en vingt-sept ans ce qui équivaut à dire que les PSils s'allongent de façon dramatique en fonction de l'âge (figure 4).

¹ Le temps de parole, le temps de silence et la vitesse d'articulation constituent les principaux corrélats perceptuels de la vitesse de locution (entre autres [GROSJEAN et LANE 1974], [FELDSTEIN et BOND 1981], [KASSAI 1994]).

extrait	M	σ	coef. de σ^2	min	max	N
	(en millisecc)			(en millisecc)		
<i>entretien I</i>	1219	713	58	250	2900	110
<i>entretien II</i>	1229	785	64	260	4940	108
<i>entretien III</i>	1751	1228	70	190	8560	117

Figure 4. Durées des pauses silencieuses dans trois entretiens et à trois âges différents de D. Les indices statistiques globaux sont (de gauche à droite) : moyenne (M), écart-type (σ), coefficient de variation (coef. de σ^2), durée minimale (min), durée maximale (max) et nombre de pauses silencieuses mesurées (N).

En l'espace de vingt-sept ans, la durée maximale des silences relevées dans les prises de parole de D augmente presque du triple.

L'augmentation de la durée moyenne des PSils au cours du temps semble moins importante : 10 ms entre les entretiens *I* et *II*, et 522 ms entre les entretiens *II* et *III*. Afin d'évaluer si c'est significatif ou non au sens statistique du terme, nous avons eu recours à la statistique inférentielle. L'analyse de variance (test **F**) des durées moyennes des PSils indique que la différence entre les moyennes des trois échantillons est significative à 99% de limite de confiance ($F(2,332) = 11,856$; $p = 0,0001$). Les tests post-hoc permettent de nuancer cette conclusion. Il s'avère que les durées moyennes des PSils ne sont pas significativement différentes dans les entretiens *I* et *II* (SCHEFFE $F = 0,003$; $p > 0,05$). En revanche, elles le sont lorsque l'on compare, deux à deux, les entretiens *I* et *III* (SCHEFFE $F = 8,995$; $p^2 0,01$) et les entretiens *II* et *III* (SCHEFFE $F = 8,575$; $p^2 0,01$). Ceci signifie que la durée moyenne des PSils augmente dans – et seulement dans – l'*entretien III*. Cette similitude entre les entretiens *I* et *II* à l'égard de la durée moyenne des PSils peut être un invariant rythmique au même titre que le rapport de TTP/TTS (voir figure 15).

4.3.2. Distribution des fréquences

La figure 5, p. 51, représente les distributions relative et cumulative des durées des PSils dans les trois extraits d'entretien comparés.

La distribution des fréquences relatives des occurrences (figure 5 à gauche) informe sur le mode de la distribution, intervalle des durées les plus fréquentes dans l'entretien en question. Dans les entretiens *II* et *III*, le mode se situe entre 0,7 sec et 1,2 sec, alors que la distribution des durées des PSils est bimodale dans l'*entretien I* : 32% des PSils se situent entre 0,2 sec et 0,7 sec, et 25% d'entre elles ont une durée de 1,2 sec à 1,7 sec. La distribution cumulative des durées des PSils (figure 5 à droite) indique la

proportion des intervalles ayant une durée inférieure ou égale à une durée donnée. On peut lire, par exemple, que 60% des PSils ont une durée inférieure ou égale à 1,7 sec dans l'entretien III.

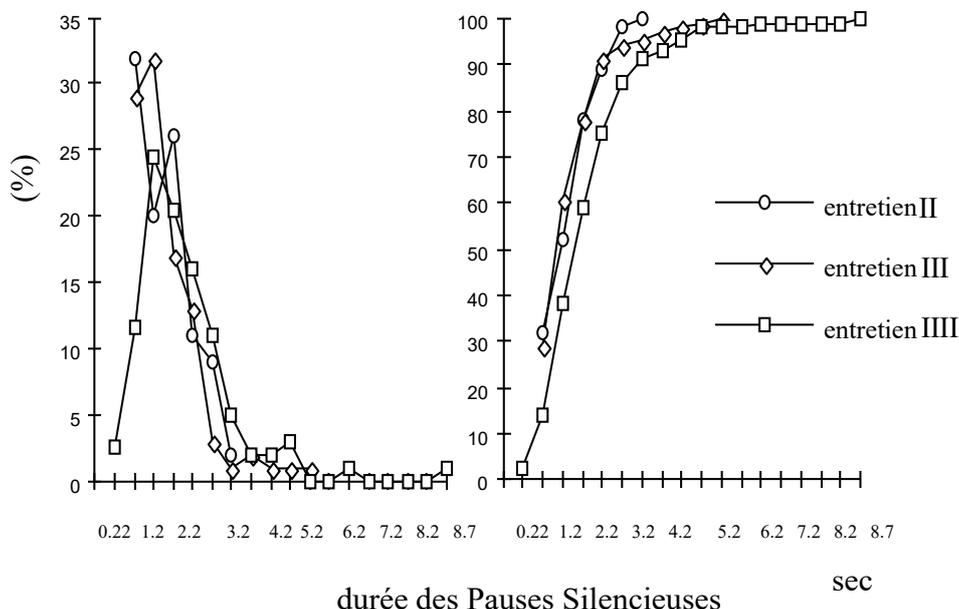


Figure 5. Distributions relatives (à gauche) et cumulatives (à droite) des fréquences des durées des pauses silencieuses. La durée des pauses s'élargit en fonction de l'âge dans les trois entretiens.

On peut donc dire que l'allongement des durées des PSils longues (>2 sec) et l'accroissement de leur nombre constituent un changement important dans la parole de D.

4.3.3. Distribution syntaxique

Vu l'accroissement du temps de silence en vingt-sept ans, on peut se demander quelles sont les catégories syntaxiques dans lesquelles les durées des PSils augmentent d'un entretien à l'autre. Quatre classes syntaxiques de PSils ont été déterminées (voir 3.2. plus haut). Les catégories syntaxiques des PSils dans les trois extraits sont représentées sur la figure 6, p. 52.

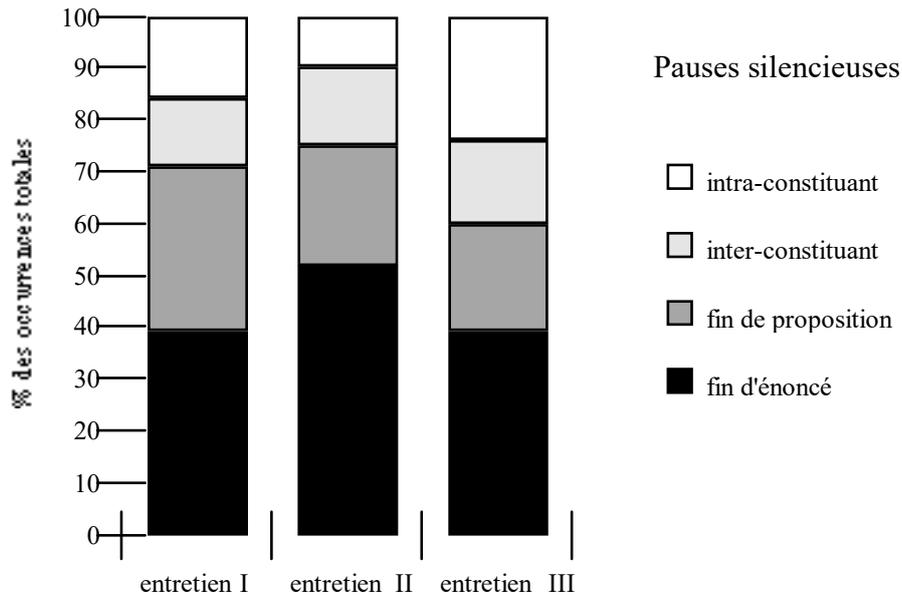


Figure 6. Occurrences syntaxiques des pauses silencieuses de D dans trois entretiens et à trois âges différents de D. La plupart des pauses interviennent aux frontières syntaxiques majeures. Il y a plus de pauses silencieuses intra-constituant dans l'*entretien III* que dans les deux premiers entretiens.

En ce qui concerne le degré de la rupture que elles représentent dans la chaîne syntaxique, on peut constater que la majorité des PSils interviennent aux frontières syntaxiques majeures c.-à-d. en fin de proposition et d'énoncé. La dominance des pauses aux frontières majeures paraît moins évidente dans l'*entretien III*. Face aux entretiens *I* et *II* où respectivement 71% et 75% des occurrences totales des PSils se situent en fin de proposition et en fin d'énoncé, seulement 60% des PSils remplissent ce critère dans le dernier entretien de D. La proportion des PSils aux frontières syntaxiques majeures baisse donc dans cet entretien, ce qui entraîne l'accroissement du nombre des PSils 'imprévisibles' intervenant entre ou à l'intérieur des constituants. La proportion des PSils intra- et inter-constituant passe de 25% à 40% de l'*entretien II* à l'*entretien III*. La probabilité d'apparition d'une PSil à des frontières syntaxiques mineures est donc significativement plus élevée dans la parole de D en fin de carrière que sept ans auparavant ($\text{Chi}^2 = 4,317$; $\text{DF} = 1$; $p = 0,038$). A ce moment-là, les PSils sont non seulement plus probables aux frontières syntaxiques

mineures, mais leur durée est également plus élevée. L'exemple suivant illustre une prise de parole dans l'*entretien III* où huit PSils sur neuf sont du type intra- ou inter-constituant :

mais /1340/ en même temps j'étais /912/ passionnée par ★: /2670/ par / par comprendre par ★: /1860/ par l'école mettons j'tais un très bon élève j'tais /3110/ très /432/ régulière très /1850/ classique quoi banale /840/ même forte /1940/ mais c'est absolument (an)tinomique.

On note l'occurrence massive des PSils inattendues intervenant, par exemple, entre le verbe *être* et son attribut (*j'étais // régulière*), une préposition et un nom (*par ★: // par / par comprendre*). La tendance à insérer de longues pauses inattendues à l'intérieur des syntagmes à forte cohésion syntaxique est donc une particularité notable de la parole de D à cet âge avancé. La multiplication et l'allongement des PSils inter-constituant confèrent un caractère saccadé à sa parole.

4.4. Séquences sonores

4.4.1. Durées

Parallèlement à l'allongement des durées des PSils, on note le raccourcissement des SSons en fonction de l'âge². La durée moyenne des SSons a tendance à diminuer en vingt-sept ans (figure 7).

extrait	M	σ	coef. de σ^2	min	max	N
	(en ms)			(en ms)		
<i>entretien I</i>	1511	952	63	190	4830	139
<i>entretien II</i>	1631	752	46	275	4290	126
<i>entretien III</i>	1018	428	42	232	2310	149

Figure 7. Durées des séquences sonores dans trois entretiens et à trois âges différents de D. Les indices statistiques globaux sont (de gauche à droite) : moyenne (M), écart-type (σ), coefficient de variation (coef. de σ^2), durée minimale (min), durée maximale (max) et nombre de séquences sonores mesurées (N).

Le raccourcissement de la moyenne des durées des SSons est significatif après – et seulement après – l'âge de 70 ans, c'est-à-dire dans l'*entretien III*. Les indices de dispersion des valeurs (σ , coef. de σ^2) indiquent que la

² Les tests-t non appariés et unidirectionnels indiquent que la moyenne des SSons est plus élevée que la moyenne des PSils dans l'extrait de l'*entretien I* (DF=247; t=2,678; p=0,0038), de l'*entretien II* (DF=232; t=3,995; p=0,0001) et de l'*entretien III* (DF=264; t=6,778; p=0,0001).

longueur des SSons varie globalement moins dans l'*entretien III* que dans les entretiens précédents. La durée maximale des SSons a également tendance à baisser dans l'*entretien III*.

Dans le dernier entretien, la durée maximale des SSons ne représente qu'environ le quart des durées des PSils maximales, soit un rapport de 0,26. La longueur maximale des SSons se réduit donc presque proportionnellement à l'accroissement de la durée maximale des PSils, ce qui conduit au *renversement total des rapports entre les deux variables* en vingt-sept ans.

En vingt-sept ans, entre les entretiens *I* et *III*, les PSils maximales s'allongent pratiquement du triple de leur durée (2,95). La durée maximale des SSons se raccourcit en conséquence. Elle baisse de 20% entre les entretiens *I* et *II*, mais elle diminue déjà de moitié entre les entretiens *II* et *III*.

4.4.2. Distribution des fréquences des Ssons

Contrairement à l'observation faite à propos des modes de la distribution des durées des PSils, le mode des distributions des SSons est le même dans les trois extraits (figure 8). Il correspond à l'intervalle de durée de 0,7 sec à 1,2 sec, et il peut être considéré comme la *durée 'prototypique'* des SSons dans les entretiens de D pendant vingt-sept ans. On note que la distribution des valeurs dans l'*entretien III* est plus 'centrée' sur cet intervalle que dans les deux premiers entretiens. Ceci constitue un fort indice de régularité et, par là, une sorte de monotonie ou d'arythmie dans le dernier entretien de D. On peut dire que la locutrice D, âgée et arrivée à l'apogée de sa carrière littéraire, organise sa parole dans des séquences de longueurs pratiquement identiques : 45% de ces séquences relevées dans 5 minutes de parole sont d'environ 1 sec. La longueur-type des séquences semble constituer une sorte d'invariant rythmique dans l'ensemble des trois entretiens.

4.5. Nombre de syllabes et vitesse d'articulation

4.5.1. Nombre de syllabes par séquence sonore

On peut se poser la question de savoir si une constante pareille à la longueur-type relevée pour les SSons peut être observée ou non en termes de nombres de syllabes par séquence sonore (NSylls/SSon). Les résultats indiquent une baisse significative du nombre moyen des syllabes par séquence sonore (NSylls/SSon) dans l'*entretien III*, comparés aux entretiens

I et II ($F(2,408)=19,633, p=0,0001$). (Ceci est conforme aux conclusions faites à

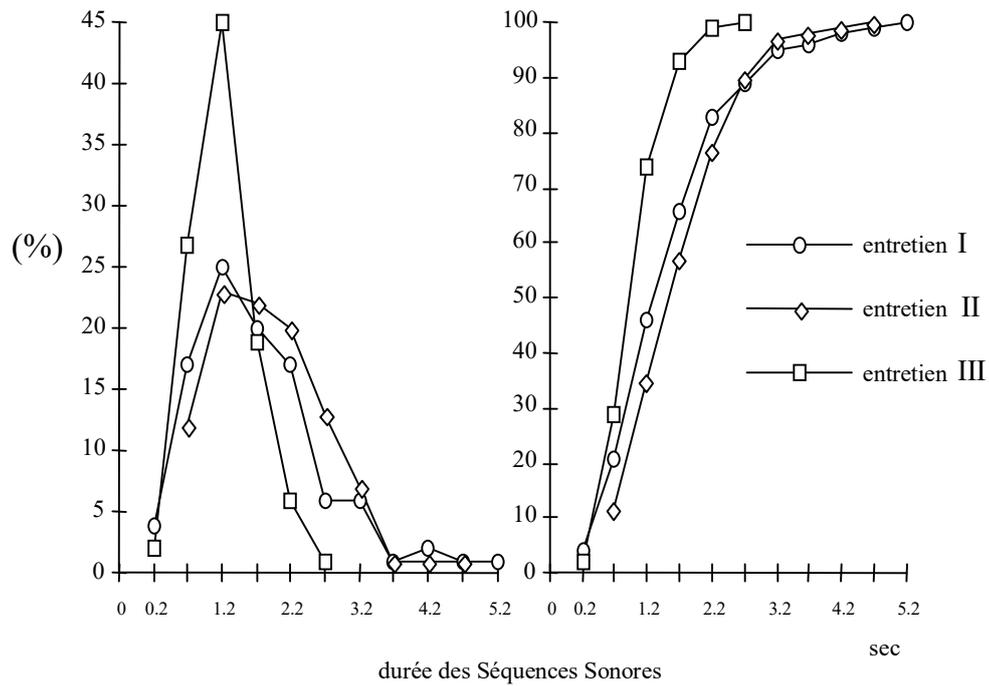


Figure 8. Distributions relatives (à gauche) et cumulatives (à droite) des fréquences des durées des séquences sonores. Le mode des trois distributions est le même.

propos des Ssons.) La variation des valeurs, ainsi que les intervalles des variations se rétrécissent aussi au cours du temps (figure 9).

extrait	M	σ	coef. de σ^2	min	max	N
<i>entretien I</i>	8	5	66	1	26	139
<i>entretien II</i>	9	4	49	1	20	126
<i>entretien III</i>	6	3	49	1	14	144

Figure 9. Nombre de syllabes par séquence sonore dans trois entretiens et à trois âges différents de D. Les indices statistiques globaux sont (de gauche à droite) : moyenne (M), écart-type (σ), coefficient de variation (coef. de σ^2), nombre minimal (min), nombre maximal (max) et nombre total des séquences mesurées (N).

4.5.2. Vitesse d'articulation

Le nombre de syllabes divisé par la durée des séquences donne la *vitesse d'articulation*. Celle-ci correspond à la vitesse avec laquelle la locutrice articule les syllabes de manière 'fluide' et non saccadée par les moments d'hésitation. La moyenne des vitesses d'articulation de D augmente en fonction de l'âge (figure 10).

extrait	M	σ	coef. de σ^2	min	max	N
	syll/sec			syll/sec		
<i>entretien I</i>	5,1	1,3	25	1,5	8,6	138
<i>entretien II</i>	5,4	1,2	23	1,2	9,6	126
<i>entretien III</i>	5,6	1,4	24	1,8	10,7	145

Figure 10. Vitesses d'articulation de D. Les indices statistiques globaux sont (de gauche à droite) : moyenne (M), écart-type (σ), coefficient de variation (coef. de σ^2), vitesse minimale (min), vitesse maximale (max) et nombre de séquences sonores où la vitesse d'articulation fut mesurée (N).

Le débit de 5,1 syll/sec dans l'*entretien I* de 1964 est proche de la vitesse d'articulation de 5 syll/sec, considérée comme une vitesse d'articulation *moyenne* en français (DUEZ 1987). D'après les mesures de DEN OS (1985) et de KASSAI (1994), la vitesse de 5,1 syll/sec serait plutôt *lente-moyenne* en hollandais comme en hongrois. GROSJEAN et DESCHAMPS (1975) obtiennent les valeurs moyennes de 5,0 syll/sec et de 5,2 syll/sec dans des émissions radiophoniques spontanées en anglais et en français.

Dans la parole d'entretien de D, la moyenne des vitesses d'articulation augmente de 0,5 syll/sec en l'espace de vingt-sept ans, c'est-à-dire entre les entretiens *I* et *III*. Ceci constitue une augmentation significative au sens statistique du terme (FISHER PLSD = 0,311 ; SCHEFFE F=4,528). DUEZ (1991, 64) constate le même écart entre la vitesse d'articulation des interviews politiques (5,7 syll/sec) et celle des discours politiques (5,2 syll/sec).

En ce qui concerne les données disponibles, la vitesse d'articulation jugée *rapide* en français serait proche de 7 syll/sec (DUEZ 1987).

Quant à l'ensemble des données concernant la vitesse d'articulation dans la parole d'entretien de D, on constate donc une certaine accélération en vingt-sept ans, c'est-à-dire entre les entretiens *I* et *III*. En 1991, vingt-sept ans après l'*entretien I*, D articule donc en moyenne plus vite, et de manière plus variée, qu'en 1964. Ce résultat contredit l'hypothèse n° 2, selon

laquelle les changements rythmiques dans la parole de D seraient dus à un ralentissement moteur dû à l'âge.

Or, si ce n'est pas la vitesse d'articulation, ce sont les séquences sonores et les pauses silencieuses qui doivent être à l'origine du ralentissement de la vitesse de locution entre les entretiens I et III. L'allongement spectaculaire du temps de pause et le raccourcissement proportionnel du temps de parole parviennent, en effet, à contrebalancer l'accélération de la vitesse d'articulation en vingt-sept ans.

4.6. Pauses sonores

4.6.1. Pourcentages et durées

Les proportions des allongements (ALs), des faux-départs (FDs) et des pauses remplies (PRs) changent peu en vingt-sept ans³. L'allongement vocalique constitue la P_{Son} la plus fréquente dans les trois entretiens, représentant de 43% à 55% des occurrences totales (figure 11, p. 57).

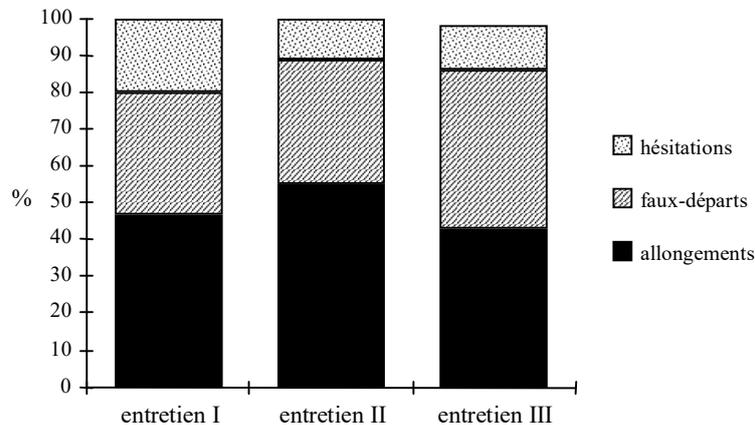


Figure 11. Pourcentages des pauses sonores dans trois entretiens et à trois âges différents de D. Les proportions des trois types de P_{Son} restent comparables en vingt-sept ans. On trouve plus d'allongements que de faux-départs et de pauses remplies.

³ La différence entre les trois extraits n'est pas significative (DF=4; $\chi^2=1,112$; $p=0,8923$).

Il s'agit donc, selon toute probabilité, d'une constante, caractéristique du genre situationnel qu'est l'interview médiatisée.

4.6.2. *Distribution syntaxique des pauses sonores*

Les trois types de PSons étudiés ont été classés selon leurs occurrences syntaxiques (figure 12, p. 59).

La distribution syntaxique des PSons dans les trois entretiens de D confirme une certaine 'idée reçue' sur 'l'agrammaticalité' de la parole spontanée, dans la mesure où la plupart des PSons interviennent en dehors des frontières syntaxiques majeures et affectent surtout les mots grammaticaux. La figure 12 permet de constater que 71% des pauses remplies, 78% des faux-départs et 62% des allongements interviennent à l'intérieur d'un constituant ou entre deux constituants (GN, GV et Comp.). Sachant que ces positions représentent les points de rupture les plus marqués de la chaîne syntaxique, on comprend pourquoi les hésitations de l'oral passent – a priori – pour un phénomène 'agrammatical' :

Perhaps the most foremost is the complexity of normal adult spontaneous speech, which is frequently 'ungrammatical', even from educated speakers. (HAWKINS 1971 :277)

Ce statut syntaxique 'agrammatical' des PSons devient encore plus marqué lorsque l'on se rappelle que la majorité des PSils apparaissent aux frontières syntaxiques majeures dans les trois entretiens. Néanmoins, lorsque l'on prend en compte les pauses remplies aussi, l'image change quelque peu. Si l'on considère le début d'une SSon comme une frontière syntaxique majeure, on observe que les PSons apparaissent tant aux frontières syntaxiques majeures (55%) qu'aux frontières syntaxiques mineures (45%). Les occurrences syntaxiques des PSons signalent un changement en fonction de l'âge. La proportion des PSons marquées aux frontières syntaxiques majeures passe de 29% à 38% entre les entretiens I et III. Contrairement à la tendance observée à propos des PSils, le pourcentage des PSons intra- et inter-constituant notées à ces emplacements diminue de 71% à 62% en vingt-sept ans. Cette tendance est à interpréter à titre indicatif, car selon l'analyse inférentielle, elle n'est pas statistiquement significative ($\text{Chi}^2 = 1,365$, $\text{DF} = 2$, $p = 0,505$).

4.6.3. *Occurrences conjointes des pauses*

A notre connaissance, il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'études s'interrogeant sur l'ordre de succession des types de pauses dans la parole non lue de différentes langues, malgré le fait que la conception de MACLAY

et OSGOOD (1959) sur la distribution non aléatoire des PSons et des PSils soit largement citée dans la littérature de la parole spontanée. Plusieurs éléments émergent de l'étude de GROSJEAN et DESCHAMPS (1973) qui parlent du regroupement des pauses d'hésitation à propos de la tâche verbale la plus contrainte qu'ils analysent, la description d'image :

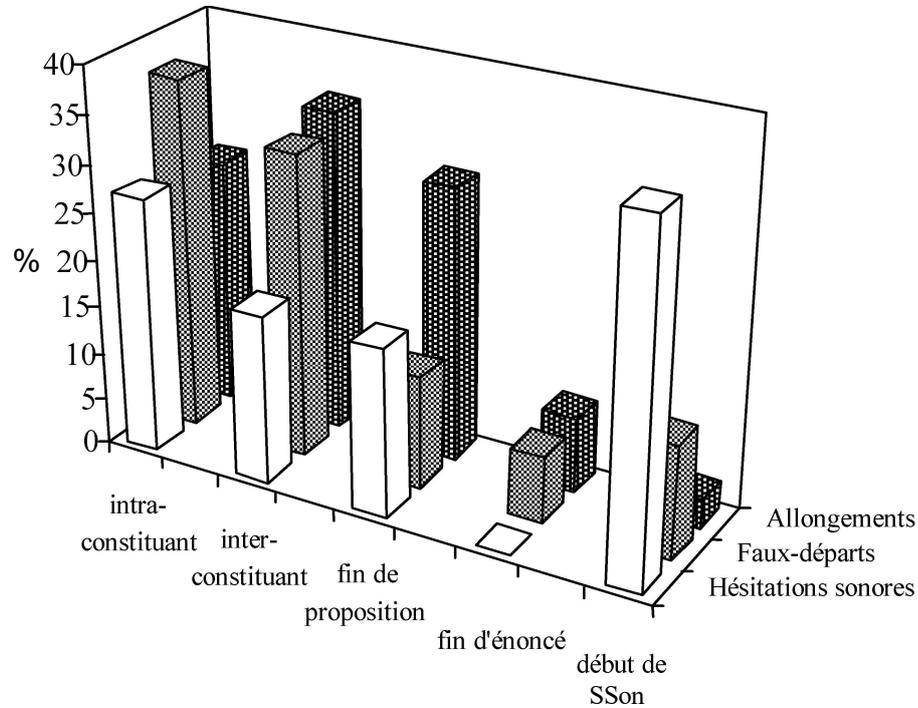


Figure 12. Pourcentages des pauses sonores dans trois catégories syntaxiques dans les interviews de D. La majorité des PSons interviennent aux frontières syntaxiques mineures. Les pauses remplies sont absentes en fin d'énoncé, mais majoritaires en début de séquence.

L'aspect hésitant du langage lors des descriptions se trouve une fois de plus confirmé : une pause d'hésitation seule ne suffit pas, et le sujet introduit donc une série de pauses qui retardent d'autant plus le mot ou la phrase qui doit suivre. (GROSJEAN et DESCHAMPS 1973 : 221)

Vu l'étendue du phénomène dans notre corpus, nous avons essayé de déterminer quelques-unes de ces règles de cooccurrence. La figure 13, p. 61, représente l'algorithme des occurrences conjointes simples (= 2 pauses) et multiples (> 2 pauses) des pauses, telles que nous les avons observées dans notre corpus. On constate que la distribution conjointe de ces pauses obéit en effet à des règles. Celles-ci seraient :

- (1) La P_{Son} appelée *allongement* (AL) ne peut être précédée par aucune autre P_{Son}, mais elle peut être suivie de toutes les autres P_{Sons}. Par conséquent, en cas d'occurrence conjointe multiple, l'AL précède les autres P_{Sons}.
- (2) La P_{Son} appelée *faux-départ* (FD) peut être précédée par un AL et suivie d'une hésitation sonore (PR) ou d'un autre FD. Elle ne peut pas être suivie d'AL, mais un segment peut être à la fois 'repris' (FD) et 'allongé' (AL).
- (3) La P_{Son} appelée *pause remplie* (PR) ne peut être suivie d'aucune autre P_{Son}, mais elle peut être précédée par toutes les autres P_{Son}.
- (4) L'occurrence conjointe de deux PRs est exclue.

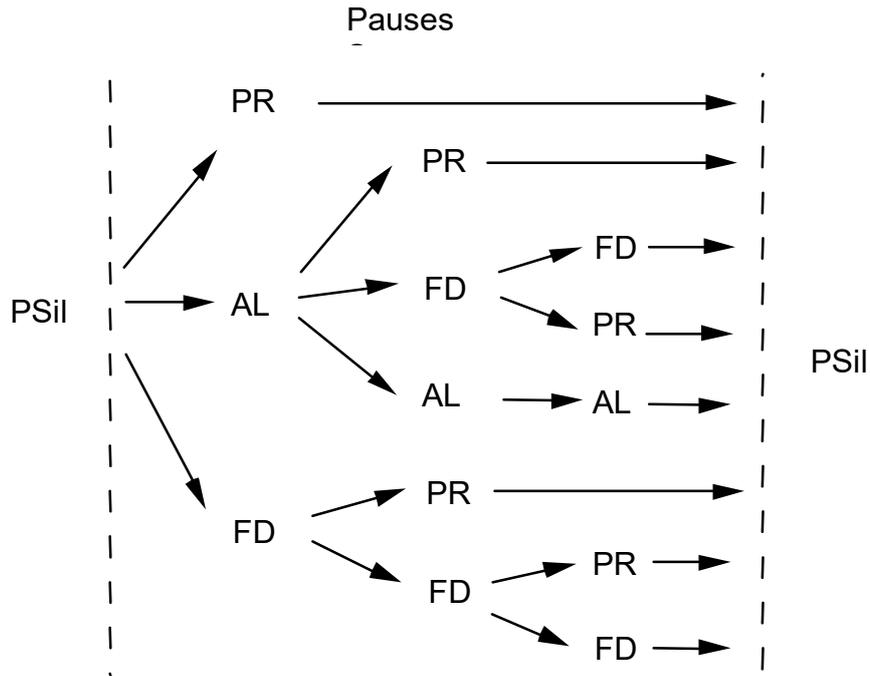


Figure 13. Algorithme des occurrences conjointes des pauses dans les interview de D. De droite à gauche : pause silencieuse (PSil), hésitation sonore (PR), allongement (AL), faux-départ (FD). Le modèle pourrait être généralisé pour la parole non lue.

- (5) Les occurrences multiples des ALs ou des FDs sont limitées à trois⁴.
- (6) Lorsque plusieurs types de pauses (PSons et PSils) sont regroupés, la PSil est soit en première, soit en dernière position. A l'exception de la configuration de AL+PSil+FD, les occurrences multiples des PSons avec une PSil en deuxième position ne semblent pas fréquentes.

La règle d'agencement virtuelle est donc :

$$(PSil) AL + FD + PR (PSil)$$

⁴ Les occurrences successives des faux-départs doivent être limitées en nombre, car c'est entre autres leur caractère accidentel qui les différencie du bégaiement (ZELLNER-BECHEL 1992). Le nombre 3 n'est qu'une première observation basée sur les occurrences recensées dans notre corpus.

Un tel agencement s'explique, selon nous, par des contraintes de production qui seraient fonction de la nécessité de l'encodage sémantique.

5. Conclusions

La parole d'entretien médiatisé de D a été étudiée sur une période de vingt-sept ans. L'étude des variables temporelles simples et complexes dans trois extraits de parole mènent aux conclusions suivantes :

Variables complexes globales :

1. Dans les deux premiers entretiens télévisés de l'écrivain (entretiens *I* et *II*), le temps de parole (TTP) représente plus que la moitié du temps total de locution, alors que dans le dernier (*entretien III*), le temps de silence (TTS) devient dominant par rapport au temps total de parole. Le changement intervient après l'entretien *II* : le **rapport TTP/TTS** est stable entre les entretiens *I* et *II*.
2. Conformément à l'accroissement du temps de silence dans l'*entretien III*, **la vitesse de locution** se ralentit de façon significative en vingt-sept ans. Le débit peut être considéré comme relativement lent déjà dans les deux premiers entretiens, mais le ralentissement s'accroît dans le dernier entretien.
3. Bien que le débit de la parole de D se ralentisse en vingt-sept ans, cet effet ne semble pas être dû au ralentissement de la **vitesse d'articulation** dont on note même une légère accélération pendant cette période.

Variables simples :

4. Les durées moyennes et maximales des **pauses silencieuses** (PSils) augmentent de façon significative pendant la période étudiée. La *durée moyenne* des PSils s'allonge de manière significative seulement dans l'*entretien III* où elle triple par rapport à l'*entretien I*. Les deux premiers entretiens ne semblent pas différer à l'égard des durées moyennes des PSils, mais l'allongement de leurs *durées maximales* est notable entre les deux premiers entretiens. Bien que la plupart des PSils interviennent aux frontières syntaxiques majeures dans les trois entretiens, on observe un plus grand nombre de PSils intra- et inter-constituant dans l'*entretien III*. A l'exception des PSils intra-constituant, l'allongement de la durée moyenne des PSils est

significatif dans toutes les catégories syntaxiques en fonction de l'âge.

5. Parallèlement à l'allongement de la durée moyenne et maximale des PSils, on observe le raccourcissement de la durée moyenne et maximale **des séquences sonores** (SSons). L'évolution de ces deux variables explique le ralentissement du débit de la parole de D en vingt-sept ans. Cet effet devient significatif lorsque l'on passe de l'*entretien II* à l'*entretien III*. La longueur-type d'environ 1 sec des SSons est comparable dans les trois entretiens.
6. Le nombre des **pauses sonores** (PSons) reste inchangé pendant la période étudiée. Les durées moyennes et maximales des pauses remplies n'augmentent pas de manière significative, et le temps total d'hésitation baisse en vingt-sept ans. Avec l'âge, on observe plus de PSons aux frontières majeures qu'aux frontières mineures.

A la lumière de ces résultats, on peut affirmer que l'organisation temporelle globale de la parole médiatisée de D reflète des changements en fonction de l'âge et/ou le prestige professionnel. Ces changements se traduisent principalement par l'accroissement du temps total de silence et le raccourcissement proportionnel de la longueur moyenne et maximale des séquences sonores. Quant aux invariants rythmiques, on note certaines ressemblances entre la structure rythmique globale des entretiens *I* et *II*, ainsi qu'un trait commun aux trois entretiens : la longueur-type des séquences sonores. Par la suite, nous tâcherons d'interpréter ces résultats en fonction de l'âge (hypothèse n°1) et de la carrière (hypothèse n°2) de la locutrice.

6. Discussion des résultats

6.1. *Silence et ralentissement moteur ?*

Parmi les raisons possibles du ralentissement du débit de la parole chez D, il est évident de supposer l'effet de l'âge de la locutrice vu que les caractéristiques acoustiques de la voix changent avec l'âge et que les auditeurs font appel à ces corrélats perceptuels dans leurs jugements (pour la parole continue lue cf. HARTMAN et DANHAUER 1976, BENJAMIN 1986). Néanmoins, à la lumière des rares recherches relatives à cet effet, le ralentissement du débit de la parole est dû beaucoup plus à un nombre plus élevé de pauses silencieuses qu'à un ralentissement moteur. KENT et

BURKARD (1981) trouvent que la parole est une activité motrice si bien intégrée et si souvent exercée qu'elle est susceptible de résister à beaucoup d'effets 'dégénérateurs' du vieillissement.

Une certaine accélération de la vitesse d'articulation de D en dépit du ralentissement de la vitesse de locution contredit également l'hypothèse de l'effet décisif du vieillissement sur sa parole. Bien que notre étude ne soit pas expérimentale et que les durées segmentales n'aient pas été analysées, il nous semble difficile d'imputer le ralentissement uniquement à l'âge de la locutrice. Les trois extraits de parole étudiés englobent vingt-sept ans, mais à l'intérieur de la période d'âge de 50 à 79 ans, on ne peut pas parler d'époques proprement dites : déjà au moment du premier entretien, la locutrice est d'un âge moyen 'avancé' (50 ans). L'effet de 'l'âge' de D sur le rythme de sa parole (hypothèse n°1) demeure donc indéterminé, mais sa contribution éventuelle ne peut être ignorée.

6.2. Silence et marque de prestige ?

Étant donné que la structuration temporelle de la parole ne se réduit pas aux seuls besoins d'encodage des informations (BOLINGER 1986, 75), la seconde interprétation possible du ralentissement du débit de la parole de D est d'ordre paralinguistique. Dans notre étude, nous avons trouvé un nombre important de silences dont ni la durée ni l'occurrence syntaxique ne se justifient uniquement par des raisons cognitives ou physiologiques.

Mais si les silences n'informent pas toujours sur le contenu, que font-ils ? Il faut, nous semble-t-il, se tourner vers les recherches sociolinguistiques et anthropologiques pour rendre compte des dimensions paralinguistiques du silence. Le phonéticien habitué à considérer le silence comme le 'fond neutre' du signal acoustique peut être frappé par son 'éloquence' dans certain cas. Lorsque l'écrivain célèbre garde le silence devant les caméras pendant plus de 8 sec entre deux constituants syntaxiques de forte cohésion, le silence devient plus qu'un 'fond neutre' dans sa parole.

Plusieurs traits phoniques permettent au locuteur de transmettre une image de 'dominance' par sa voix. Ces indices sont particulièrement bien démontrés dans la parole des hommes politiques : variations mélodiques abruptes et 'stylisées' (TOUATI 1991), voix nasalisée connotant la supériorité des parlers snobs chez Giscard (LEON 1993), abondance des liaisons facultatives et des E-caducs chez de Gaulle (LEON 1971), variations d'intensité exagérées et occurrences imprévues des silences chez Hitler (SCHNAUBER 1969). Depuis les travaux de DUEZ (1987, 1982, 1991, 1994),

on sait que le silence figure également parmi ces traits phoniques. Comme le remarque également DUEZ (1994, 23), le temps de silence est proportionnel à la distance entre les interlocuteurs. Lorsque D marque de longs silences en face de son interlocuteur, elle se situe en dehors – ou plus encore ‘au-dessus’ – des conventions de communication de sa culture adjacente. Or, un tel statut dans la communication verbale médiatisée n’est possible que pour des personnages ayant un prestige socioprofessionnel élevé.

L’une des interprétations pragmatiques possibles des longs silences inattendus dans la parole de D est l’accroissement du prestige professionnel de l’écrivain au cours du temps. Selon l’hypothèse n° 2, l’écrivain devient une véritable célébrité après la publication de son roman *l’Amant*, ce qui fait qu’elle se sent plus à l’aise devant les caméras, elle ‘prend son temps’ pour parler de manière plus lente et plus posée. L’évolution de la structure rythmique de la parole de D confirme cette hypothèse, dans la mesure où un changement important intervient après – et uniquement après – l’*entretien II*, enregistré dans l’année de la publication du roman.

L’étude de la dynamique des interruptions nous apprendrait certainement encore plus sur les rapports dominant – dominé dans les entretiens de D, mais cet aspect ne peut pas être abordé dans ces pages. Aussi suggérons-nous de laisser la question du ‘prestige’ ouverte.

6.3. L’effet de la prothèse vocale ?

Parmi nos hypothèses de travail, nous n’avons pas pris en ligne de compte l’effet éventuel que la prothèse vocale ait pu produire sur la parole de la locutrice. Néanmoins, vu les particularités de la structuration temporelle de l’*entretien III* enregistré un an après l’intervention médicale subie par l’écrivain, il est inévitable de penser à cette éventualité. Accélération de la vitesse d’articulation (qui contredit l’intuition comme les données de la littérature), compression et égalisation des durées des séquences sonores, augmentation dramatique du temps total des silences, nombre plus élevé de pauses intra- et inter-constituant, toutes ces particularités phoniques de l’extrait pourraient très directement s’expliquer par de fortes contraintes physiologiques imposées par la glotte artificielle dont le fonctionnement dans le maintien d’une source laryngée normale est, bien entendu, différent de celui d’une glotte normale. Afin de confirmer l’influence de la physiologie, plus de précisions seraient pourtant nécessaires sur l’opération subie par Marguerite Duras.

REFERENCES

- DUEZ, D. (1987) *Contribution à l'étude de la structuration temporelle de la parole en français*. Thèse de doctorat d'État. Aix-en-Provence.
- DUEZ, D. (1991) *La pause dans la parole de l'homme politique*. Aix-Marseille : CNRS.
- DUEZ, D. (1994) « Organisation temporelle et situation au pouvoir : une analyse du discours politique », *Revue de Phonétique Appliquée* 110 :24-37.
- FAGYAL, Zsuzsanna (1995) *Aspects phonostylistiques de la parole médiatisée lue et spontanée. Âge, prestige, situation, style et rythme de parole de l'écrivain M. Duras*. Thèse de doctorat nouveau, Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle.
- FELDSTEIN, S. F. – BOND, R. N. (1981) « Perception of speech rate as a function of vocal intensity and frequency », *Language and Speech* 24 :387 – 395.
- FONAGY Iván – MAGDICS Klára (1967) *A magyar beszéd dallama*, Budapest : Akadémiai Kiadó
- GOLDMAN-EISLER, F. (1968) *Psycholinguistics : Experiments in spontaneous speech*. London – New York : Academic Press.
- GROSJEAN, F. – DESCHAMPS, A. (1973) « Analyse des variables temporelles du français spontané : comparaison du français oral dans la description avec l'anglais », *Phonetica* 28 :191 – 226.
- GROSJEAN, F. – DESCHAMPS, A. (1975) « Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français : vitesse de parole et variables composantes, phénomènes d'hésitation », *Phonetica* 31 :144 – 184.
- GROSJEAN, F. – LANE, H. (1974) « Effects of two temporal variables on the listener's perception of reading rate », *Journal of Experimental Psychology* 102 :893 – 896.
- KASSAI, I. (1994) « Has speech tempo speeded up in Hungarian over the past 100 – 120 years ? », *Acta Linguistica Hungarica* 42 :75 – 82.
- LEON, P. – TENNANT, J. (1990) « Bad French and Nice guys : A morphophonemic study », *The French Review*, 63 :763 – 778.
- LUCCI, V. (1983) *Étude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle (débit, rythme, accent et intonation, e-muet, liaison, phonèmes)*. Thèse de troisième cycle. Université de Lettres et de Langues, Grenoble.
- MACLAY, H. – OSGOOD, C. E. (1959) « Hesitation phenomena in spontaneous English speech », *Word* 15 :19 – 44.
- OS DEN, E. (1985) « Perception of speech rate of Dutch and Italian utterances », *Phonetica* 42 :12 – 134.

- VAISSIERE, J. (1991) « Rhythm, accentuation and final lengthening in French » In :
SUNDBERG, J., R. NORD, R. CARLSON (eds.) *Music, Language, Speech
and Brain*. Hampshire and London : Macmillan Academic Press, 108 –
120.
- WOODS, A. – FLETCHER, P. - HUGHES, A. (1986) *Statistics in language studies*.
Cambridge : Cambridge University Press.
- ZELLNER-BECHEL, B. (1992) « Le be- begeyage et euh... : l'hésitation en français
spontané ». XIX^e *Journées d'Études sur la Parole*. Bruxelles, 487 – 491.

INCIPIT TEXTUS : ETUDE COMPAREE **DES ENTREES EN TEXTE**

Franciska SKUTTA
Université de Debrecen

« Innombrables sont les récits du monde », disait Roland BARTHES, mais plus innombrables encore – que l'on nous pardonne cette incompatibilité sémantique – sont les incipit, car il n'y a pas de texte sans début, du moins parmi les textes constituant une unité cohérente et bien délimitée, bref, un univers autonome. Or, nous pouvons entrer dans ce « royaume » d'un pas sûr, comme par la première phrase du Livre des livres : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre*, ou d'un pas titubant, voire effaré, comme le narrateur beckettien de *l'Innommable* : *Où maintenant ? Quand maintenant ? Qui maintenant ?* Il arrive que l'entrée en texte soit indiquée comme par une inscription au-dessus d'une porte ; ainsi trouve-t-on dans *l'Évangile selon Marc* cette proposition, elliptique mais suffisamment éclairante : *Commencement de l'évangile de Jésus Christ, Fils de Dieu*. L'entrée peut être « fortifiée » par une référence à quelque autorité reconnue : ainsi, Marc fera son récit *comme il est écrit dans Ésaïe le prophète* ; Luc, à son tour, fait appel à l'authenticité du témoignage personnel :

Puisque plusieurs ont entrepris de rédiger un récit des choses qui sont reçues parmi nous avec une pleine certitude, comme nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, ont été les témoins oculaires et les ministres de la parole, il m'a semblé bon à moi aussi, qui ai suivi exactement toutes choses depuis le commencement, très-excellent Théophile, de te [les] écrire par ordre, afin que tu connaisses la certitude des choses dont tu as été instruit ;

tandis que dans une fable de La Fontaine, *Le Loup et l'Agneau*, c'est la sagesse commune, proverbiale, qui sert de point de départ :

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Cependant, tous les débuts de textes ne sont pas aussi rassurants pour le lecteur, qui se sentira souvent dépaysé dans un monde où l'auteur ne se soucie pas de « faire les présentations ». Ainsi, la première phrase de l'*Île* de Marcel Arland, *Ils sont*, énonce, comme si le lecteur pouvait être au courant, l'existence d'on ne sait qui – ou quoi –, et nous devons attendre le deuxième paragraphe de la nouvelle pour apprendre qu'il s'agit là d'un jeune couple. Certes, le début *in medias res* est une convention narrative bien établie, mais ici le procédé est poussé à l'extrême.

Si un tel début peut nous rendre perplexes, faute de renseignements suffisants, l'excès d'informations que le narrateur proustien nous livre avec le plus grand naturel dans la toute première phrase d'*A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, ne manquera pas non plus de nous désorienter :

Ma mère, quand il fut question d'avoir pour la première fois M. de Norpois à dîner, ayant exprimé le regret que le professeur Cottard fût en voyage et qu'elle-même eût entièrement cessé de fréquenter Swann, car l'un et l'autre eussent sans doute intéressé l'ancien ambassadeur, mon père répondit qu'un convive éminent, un savant illustre, comme Cottard, ne pouvait jamais mal faire dans un dîner, mais que Swann, avec son ostentation, avec sa manière de crier sur les toits ses moindres relations, était un vulgaire esbroufeur que le marquis de Norpois eût sans doute trouvé, selon son expression, « puant ».

Enfin – sans avoir épuisé la variété des débuts narratifs – rappelons le célèbre commencement de *Jacques le fataliste*, où le narrateur a vite fait de tourner en dérision l'attente du lecteur concernant l'introduction conventionnelle d'une histoire « normale » :

Comment s'étaient-ils rencontrés ? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-ils ? Que vous importe ? D'où venaient-ils ? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ?

Évidemment, en évoquant d'autres types de textes – en visitant d'autres « royaumes », pour continuer la métaphore –, nous nous trouverons devant des entrées sensiblement différentes. En effet, contrairement au narrateur fictif, qui nous ouvre parfois comme une petite « porte dérobée », l'auteur d'un texte scientifique-argumentatif, ou d'un texte purement informatif, invitera son lecteur à utiliser l'« entrée principale » et à suivre un chemin qui mène directement au but. Ainsi, le *Cours de linguistique générale* de Saussure commence par une phrase qui fait écho au titre du premier chapitre, *Coup d'oeil sur l'histoire de la linguistique* :

La science qui s'est constituée autour des faits de langue a passé par trois phases successives avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet.

L'article d'encyclopédie nous offre également une entrée typique dont il ne convient pas trop de modifier la construction. Conformément à cette exigence, et pour assurer une orientation immédiate, *Le Petit Robert 2* fournit d'abord, sous la forme d'une proposition nominale, un minimum de renseignements indispensables sur l'auteur du *Cours*, pour présenter ensuite sa biographie concise et une appréciation de son oeuvre :

SAUSSURE (Ferdinand de). ♦ Linguiste suisse (Genève 1857 – château de Vufflens, cant. de Vaud, 1913). Fils d'Henri de Saussure, il fit à Genève de brillantes études classiques, s'initia à Leipzig à la linguistique [...].

En revanche, l'article commémoratif écrit en 1963 par Émile Benveniste sur son illustre prédécesseur, commence par des phrases qui – en accord avec le titre *Saussure après un demi-siècle* – indiquent d'emblée l'actualité des réflexions à venir :

Ferdinand de Saussure est mort le 22 février 1913. Nous voici réunis cinquante ans après, à la même date, le 22 février 1963, pour une commémoration solennelle, en sa ville, en son université.

Clairement, ces deux dernières entrées ne pourraient changer de place sans se montrer incompatibles avec les paroles qui suivent, et cela non pas pour des raisons thématiques, les deux textes présentant en quelque sorte la vie et l'oeuvre de Saussure. Il s'agit ici bien plutôt d'une contrainte imposée par les types de textes en question, et le fait que ces types de textes construisent des univers très différents doit avoir une influence décisive sur l'élaboration de leurs incipit respectifs.

Partie de cette hypothèse, je me propose d'étudier et de comparer par la suite deux incipit nettement opposés, pour montrer dans quelle mesure leurs caractéristiques dépendent de certains traits typologiques des textes qu'ils introduisent. Par *incipit*, j'entends ici un segment de texte de longueur réduite mais variable, qui va de la première phrase – l'incipit au sens strict – jusqu'à un point où le texte semble « basculer » pour s'engager dans une direction légèrement ou sensiblement différente. Ce segment de texte – que l'on pourrait appeler également *exposition* ou *séquence initiale* – sera soumis à une analyse textuelle interne, visant à découvrir les principes de cohérence mis en oeuvre dans l'exposition, et les rapports que celle-ci entretient avec son contexte, notamment avec le titre de l'ouvrage et avec l'ensemble du texte.

Comme le suggèrent peut-être les exemples évoqués ci-dessus, les deux types de textes choisis pour l'étude des incipit sont le texte narratif littéraire, d'une part, et le texte scientifique-argumentatif, de l'autre, représentés ici respectivement par une nouvelle de Maupassant, *La parure*, et un article de Benveniste, *La nature des pronoms*. Certes, le rapprochement opéré ainsi entre les deux *types* de textes peut sembler arbitraire. Néanmoins, l'arbitraire de ce choix pourra être limité dans la mesure où les deux *textes particuliers* servant d'illustration possèdent suffisamment de traits communs pour permettre une comparaison de leurs incipit respectifs. Or, ces traits communs des textes se laissent résumer comme suit :

1) la *longueur* à peu près identique des deux textes, et par conséquent de leur incipit (9 pages imprimées pour la nouvelle, dont un peu plus d'une page pour l'incipit, et 7 pages – de format quelque peu plus grand – pour l'article, dont une page pour l'incipit) ;

2) le caractère *écrit* de ces textes destinés à être *publiés* (ouvrages identifiables au moyen d'un nom d'auteur et d'un titre, et faisant partie, chacun, d'un recueil d'ouvrages du même genre ; communication différée et non réciproque entre un destinataire connu et reconnu, et un nombre indéfini de destinataires virtuels, d'un niveau culturel plutôt élevé) ;

3) la visée *non pratique* des messages, ceux-ci étant les fruits d'une réflexion et d'une formulation conscientes, sans rapport avec les circonstances de la production ni de la réception ;

4) le *statut de l'énonciateur*, à savoir que celui-ci reste, dans les deux textes, en dehors de l'ensemble des référents évoqués (textes rédigés « à la troisième personne ») ;

5) enfin, certains traits *formels*, voire *typographiques* (titre suivi directement du texte, absence de paratexte ; texte disposé sur la page sans autres divisions que les paragraphes d'une écriture courante – cf. en revanche les pages d'un dictionnaire ou d'un livre de cuisine).

Sur la base de ces ressemblances, une étude parallèle des incipit en question fera sans doute mieux ressortir les différences qui opposent l'entrée en récit chez Maupassant et un début de réflexions scientifiques chez Benveniste*.

* Pour les deux textes, les éditions utilisées sont les suivantes : Guy de Maupassant, *La parure*, in *Contes et nouvelles*, Textes présentés, corrigés, classés et augmentés de pages inédites par Albert-Marie Schmidt, Paris, Albin Michel, 1959, Vol. I, 453-462 ; Émile Benveniste, *La nature des pronoms*, in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, 251-257. – Voir les deux extraits cités dans l'*Annexe* (Maupassant, pp. 453-4 ; Benveniste, pp. 251-2).

Du titre à l'incipit

Dans les deux cas, le titre est constitué par un syntagme nominal défini, contenant soit un article défini et un substantif au singulier (*La parure*), soit les mêmes éléments suivis d'une expansion prépositionnelle exprimant un rapport de possession (*La nature des pronoms*). Aucune prédication donc, mais simple désignation d'un référent présenté d'emblée comme identifié. Cependant, au-delà de cette quasi-identité formelle, les deux titres s'opposent – de façon latente, certes – quant à leur « capacité référentielle » : c'est que, sous une même forme, l'article défini renvoie tantôt à un référent concret (*La parure*), tantôt à un référent abstrait, une notion formée à partir de ses manifestations concrètes (*La nature des pronoms*). Comme, dans ce dernier titre, la notion abstraite 'la nature' est reliée à un « possesseur » constitué par toute une classe d'objets (celle des pronoms), le type de référence assuré par ce syntagme nominal complexe peut rappeler la référence générique réalisable par l'article défini, avec cette différence qu'ici, ce n'est pas la classe qui est évoquée dans sa totalité, mais un aspect des membres de la classe. En même temps, la référence concrète, qui paraît plus simple, ne laisse pas d'être ambiguë dans le titre *La parure*, où rien ne montre s'il s'agit d'une référence générique ou spécifique, évoquant la classe ou seulement un de ses membres. Néanmoins, le contexte aidant, l'ambiguïté que peut comporter un titre disparaît normalement.

Dans un certain sens, le « contexte » du titre nous est donné avant même la première phrase, et ce contexte n'est autre que le type de texte servant de cadre à la réalisation du message. Ainsi, l'opposition de la nouvelle et de l'article scientifique peut suggérer, en elle-même, une interprétation plutôt générique du titre pour l'étude sur la nature des pronoms, alors que, selon toute probabilité, le titre *La parure* sera interprété comme une référence spécifique à un objet particulier ayant joué un rôle particulier dans la vie des personnages du récit.

Cette opposition entre le générique et le spécifique se confirme effectivement dans les deux incipit – quoique de manières assez différentes – , et cela dès la première phrase de chacun des deux textes. Comme on peut s'y attendre, la première phrase du texte scientifique prépare une entrée directe au coeur du problème, notamment par la reprise de l'expression constituant le titre et partant, le thème des réflexions à venir. D'autre part, la continuité thématique – elle-même rassurante pour le lecteur – s'accompagne, toujours dans la première phrase, d'une précision concernant la portée référentielle de l'expression *la nature des pronoms* ; en effet, peu

après cette première désignation des 'pronoms', l'auteur de l'article se réfère à ceux-ci par l'expression *classe formelle et fonctionnelle*, ce qui renforce, rétrospectivement, notre impression d'une référence générique exprimée par le titre. Tel n'est pas le cas cependant de l'incipit de la nouvelle, où la première phrase constitue un détour considérable par rapport au « chemin droit ». Cette première phrase – où le syntagme nominal *la parure* n'apparaît pas, même sous une forme altérée – montre une rupture thématique avec le titre, car il y est question non du thème annoncé par celui-ci, mais d'un personnage, la future héroïne du récit. Or, ce qui peut être révélateur pour l'interprétation référentielle du titre, c'est précisément l'introduction de ce référent nouveau et, surtout, particulier (*une de ces jolies et charmantes filles, nées [...] dans une famille d'employés*) : tout naturellement, le lecteur établit un rapport référentiel – d'appartenance réelle ou désirée – entre 'une jeune fille' et 'la parure', ce dernier référent ne pouvant alors être qu'un objet particulier, car associé à un personnage particulier.

Les premières phrases des deux textes étudiés s'opposent donc comme la définition positive d'une réalité s'oppose à une définition en quelque sorte négative : en face d'une référence explicitement générique dans l'étude sur les pronoms, le lecteur devine, au début de la nouvelle, une référence spécifique laissée implicite pour le moment. Non négligeable, cette différence sera maintenue tout au long des deux incipit, dont l'organisation interne sera également conforme aux conventions des deux types de textes.

Cohésion interne et frontières de l'incipit

A sa manière, chacun des deux incipit crée les conditions d'une organisation textuelle cohérente, celles, notamment, d'une continuité et d'une progression thématiques équilibrées.

Abstraction faite de l'« oubli » temporaire du thème annoncé par le titre, au profit d'un thème différent, le début de *La parure* montre une unité thématique réalisée par l'anaphore pronominale coréférentielle pour ainsi dire « classique » : l'antécédent indéfini *une de ces jolies et charmantes filles* sera repris, à travers les six paragraphes de l'exposition, par le simple pronom personnel *elle*, le plus souvent en fonction de sujet introduisant une phrase ou une proposition. Les autres anaphores, très rares et choisies dans la même sphère linguistique (cf. *ces choses [...] la torturaient et l'indignaient ; son logement ; sa caste ; son mari*), ne changent rien à la monotonie des renvois à ce personnage encore anonyme, comme si ce procédé linguistique devait déjà préfigurer la monotonie d'une vie passée dans l'indigence.

En revanche, le thème des « pronoms », introduit d'emblée comme un référent connu, traverse tout l'incipit chez Benveniste à l'aide d'anaphores qui sont ici plus variées : anaphores pronominales, exprimées par des pronoms personnels ou adverbiaux (*ils, les, en*) et des pronoms indéfinis (*les uns, les autres*) ; anaphores nominales où le segment anaphorique peut contenir un hyperonyme par rapport à son antécédent (*toutes les langues possèdent des pronoms [...] L'universalité de ces formes [...]*). De plus, l'anaphore n'étant pas le seul moyen d'assurer la coréférence entre deux segments textuels, celle-ci se réalise encore soit par la simple répétition (cf. les nombreuses occurrences du terme *pronom*), soit par un hyperonyme en fonction de quasi-attribut (*considérer ces formes linguistiques [= les pronoms] comme [formant] une même classe formelle et fonctionnelle*). Cette variation des renvois, plus grande que dans la nouvelle, assure ainsi non seulement la continuité mais aussi un nuancement du thème initial, et avec cela, une certaine progression thématique.

En effet, la progression thématique, c'est-à-dire l'alternance plus ou moins réglée des thèmes et des rhèmes (ces derniers étant des thèmes virtuels) se réalise également de manières assez différentes dans les deux incipit.

Dans *La parure*, la référence pronominale à l'héroïne de la nouvelle – tout le temps au premier plan du texte – constitue une sorte de fil conducteur : c'est effectivement à propos de 'la jolie et charmante fille' comme thème principal que le texte apporte des informations toujours nouvelles, autant de rhèmes qualifiant ce thème. Il s'établit ainsi, dès l'incipit, une structure globale assez caractéristique des textes narratifs traditionnels, celle qu'on appelle « progression à thème constant » et qui permet au texte une évolution relativement rapide et rectiligne. A y regarder de plus près, on découvre pourtant certains ralentissements dans cette évolution, ou même des écarts par rapport à la ligne droite imposée par la constance du thème principal. D'une part, certains rhèmes se transforment en thèmes, secondaires par rapport à l'héroïne, certes, mais qui peuvent devenir les centres de petits segments descriptifs (cf. *logement* – *murs, sièges, étoffes*) ; les appartements, les repas, les toilettes imaginés par la jeune femme sont ici autant d'hyperthèmes qui, avec leurs sous-thèmes respectifs, réalisent une structure caractéristique de la description, notamment la « progression à thèmes dérivés ». D'autre part, les quelques commentaires généralisants du narrateur (cf. *Toutes ces choses, [dont une autre femme de sa caste ne se serait même pas aperçue]*), ou la réflexion sur la hiérarchie des femmes fondée sur leur beauté (*[car les femmes n'ont point de caste...]*), s'écartent du thème principal représenté par l'héroïne pour passer

momentanément d'un référent particulier à un référent collectif. Il semble que les variations de la progression thématique concourent à une représentation nuancée de l'état d'esprit, des souffrances morales de l'héroïne pour préparer le lecteur à une meilleure compréhension de l'histoire déclenchée par le conflit entre rêverie et réalité.

Cette préparation étant terminée, l'incipit arrive lui-même à sa frontière, ce qui est indiqué ici non par un élément démarcatif explicite, mais par un changement très net des caractéristiques du texte : au lieu des imparfaits descriptifs et des présents « gnomiques », le premier passé simple, avec une indication temporelle particulière et une référence implicite à l'espace (*Or, un soir son mari rentra*), pose le début de l'intrigue, dans laquelle se produit même un changement d'énonciateurs par rapport au locuteur unique de l'incipit. Dès la deuxième phrase, notamment, le narrateur cède la parole à ses personnages, et cette construction – séquence narrative incluant des séquences dialoguées – sera maintenue jusqu'à la fin de la nouvelle.

Quoique situé déjà dans cette partie centrale, donc essentiellement narrative du texte, le conflit, ou plus précisément, un événement qui en sera indirectement la conséquence (la perte de la rivière de « diamants » empruntée à l'amie riche), est pourtant suggéré – en dehors des conventions du genre, bien sûr – par l'ensemble de l'incipit, dont on ne pourrait ne pas remarquer en plus une tournure astucieuse particulière. C'est que le thème initial « oublié » est réintroduit subrepticement, faisant un écho lointain au titre, sous forme d'un simple participe passé (*Elle fut simple ne pouvant être parée*), puis juste avant la fin de l'exposition, par un synonyme du mot du titre, repris ensuite anaphoriquement par le pronom démonstratif neutre (*Elle n'avait pas de toilettes, pas de bijoux, rien. Et elle n'aimait que cela ; elle se sentait faite pour cela*). Ces quelques apparitions du thème de la 'parure' fonctionnent en fait – du moins pour le lecteur attentif aux détails apparemment anodins – comme des amorces anticipant sur l'événement qui va décider du sort de l'héroïne. Ce thème d'abord mineur va donc prendre dans l'intrigue une importance centrale, voire démesurée – littéralement, si l'on pense à la valeur réelle, ignorée par l'héroïne, des faux diamants. Voilà encore, sous une autre forme, le conflit entre imagination et réalité, et dont le triste dénouement est souligné en quelque sorte par le jeu des thèmes : à l'issue de la nouvelle, la parure triomphe, pour ainsi dire, de l'héroïne vieillie et rompue, jusque dans la formulation linguistique, car dans la dernière phrase, *Elle valait au plus cinq cents francs !*, le pronom personnel, jusque-là réservé surtout aux renvois à l'héroïne, en vient à désigner son adversaire, la parure.

Opposée à une progression thématique relativement facile à détecter dans la nouvelle de Maupassant, la progression dans l'incipit de l'article de Benveniste semble moins évidente. On n'y voit pas cette abondance, cette irruption dans le texte, de référents toujours nouveaux et pittoresques, depuis les *valets en culotte courte* jusqu'aux *ails de gelinotte*. En effet, une discussion qui tourne autour des pronoms – impliquant l'utilisation précise de termes techniques exprimant des notions abstraites – ne montre pas nécessairement une évolution rapide ni forcément rectiligne. Pendant tout l'incipit (et tout l'article, d'ailleurs), il s'agit en fait de considérer les pronoms, et rien que les pronoms, avec leurs comportements spécifiques, semblables ou différents entre eux, mais cette constance du thème ne produit pas une progression toujours en avant, même si parfois une maille plus serrée relie deux phrases selon une progression dite « linéaire » (cf. le cas d'un rhème devenant thème immédiatement après : *Cette différence foncière ressortira de l'analyse de je. Entre je et un nom [...]*). Il se trouve plus souvent, au contraire, que la pensée revienne à une idée énoncée préalablement et que celle-ci soit légèrement reformulée – c'est ce que suggèrent du moins les anaphores plus variées renvoyant aux 'pronoms', tout comme le fait que cette notion soit étroitement liée à celles de 'forme', 'classe', 'espèce', 'différence', etc. qui, elles aussi, traversent tout le passage.

En fait, il se peut qu'ici, la progression ne se réalise pas uniquement, ou avant tout, par l'apport de connaissances nouvelles, « inédites », concernant le thème initial, mais qu'elle soit en partie transposée au niveau de la réflexion scientifique elle-même, dont certaines démarches et certains instruments sont clairement explicités dans le vocabulaire de cet incipit. Dès la première phrase, on voit apparaître deux mots-clés, *débat* et *considérer*, qui seront suivis d'une série assez impressionnante – pour ce passage relativement court – de substantifs (*problème, dénomination, définition, analyse*) et surtout de verbes (*définir, qc conduit à penser, poser, montrer, appeler, considérer, distinguer, [la définition ordinaire] abolit la notion, qc ressortira de l'analyse*) manifestant l'isotopie de l'argumentation, dont le déploiement sert en réalité un double objectif : renforcer la cohésion (tout comme les répétitions de mots et les anaphores) et conduire la réflexion d'une étape à l'autre, jusqu'au point où les considérations initiales peuvent céder la place à l'analyse effective.

Le terme même d'*analyse* se trouve d'ailleurs à la charnière de deux segments textuels, l'incipit et la partie centrale de l'étude, dont la jonction paraît nettement différente de celle qui caractérise un point textuel analogue dans *La parure*. En face d'une certaine brusquerie du début de la narration

dans la nouvelle, l'article élabore une frontière plus douce et plus explicite, conformément, semble-t-il, à une certaine attitude scientifique préférant probablement la gradation dans l'explication. Ainsi, les trois premiers paragraphes sur les pronoms montrent un rétrécissement graduel – ou, si l'on veut, une précision – de leur portée : à partir des premières considérations générales sur l'ensemble de la classe, en passant par des réflexions sur une espèce (les pronoms personnels), l'attention se dirige sur un seul membre de l'espèce en question, le pronom *je*. Il y a donc, entre les deux extrémités, comme une zone de transition, à savoir le second paragraphe, qui contient des renvois à la fois en arrière, par le refus de la thèse existante (*la définition ordinaire [...] abolit justement la notion de « personne »*), et en avant, par la proposition d'une nouvelle thèse (*Celle-ci [= la personne] est propre seulement à je/tu et fait défaut dans il*). Aussi la dernière phrase du paragraphe (*Cette différence foncière ressortira de l'analyse de je*) marquera-t-elle explicitement la frontière entre l'incipit et l'apport personnel de l'auteur à l'étude de la question.

Cependant, à propos de cet apport personnel, il n'est pas sans intérêt de reconsidérer également la structure du premier paragraphe, notamment quant à l'attitude de l'auteur – ou disons, de l'« énonciateur implicite ». En effet, celui-ci définit clairement sa position dans le débat sur les pronoms lorsqu'il évoque d'abord l'opinion générale des énonciateurs effectifs ou virtuels représentés ici indistinctement par le pronom personnel indéfini *on* (cf. *on a l'habitude de considérer ces formes ; on les définit*), pour y opposer sa propre vision du problème en s'affirmant par le *nous* de « modestie » (cf. *nous le poserons ; nous appellerons*). (Curieusement, le *on* en tête du second paragraphe a changé de référent : en disant *On doit considérer [...]*, l'énonciateur s'associe déjà ses lecteurs virtuels.)

Évidemment, pour s'affirmer en se distinguant des autres chercheurs, pour énoncer une nouvelle thèse concernant un domaine largement étudié, il faut avoir trouvé une perspective originale pour l'examen de la question. Or, cette exigence a provoqué ici l'introduction de nouveaux référents importants, selon la tripartition 'langage'~'langue'~'discours', servant de cadre désormais à une nouvelle interprétation de la nature des pronoms. La structuration logique de l'article fait que les deux ensembles de référents ('pronoms' ; 'langage') posés dans ce premier paragraphe traversent tout le texte pour réapparaître encore à la fin, dans une conclusion double, qui concerne, d'une part, l'existence de différences à l'intérieur d'une même classe de *pronoms* (1^{er} référent), et d'autre part, la nécessité d'une distinction entre *langue* et *discours* (2^e référent). Début et fin se rejoignent ainsi, et les

échos que se font les diverses parties du texte prouvent la présence de liens serrés entre les étapes de l'argumentation scientifique.

Et quelle conclusion peut-on tirer enfin de l'étude des deux incipit ? Une conclusion double, ici aussi, et probablement peu surprenante. Il est évident, d'une part, que l'incipit est un point stratégique de tout texte, car c'est là, en l'espace de quelques lignes ou paragraphes, que doivent se dessiner les contours de l'univers représenté par le texte. D'autre part, s'il existe des types de textes différents – et il en existe bien –, l'appartenance d'un texte particulier à un certain type doit se révéler dès l'incipit, dont la construction obéit ainsi à des règles en partie typologiques. Un tel accord entre l'incipit et le type de texte ressort assez nettement de l'analyse comparée de nos deux incipit, ce qui suggère que l'on pourrait étudier avec profit un corpus plus large et plus varié. Reste à voir brièvement le rapport – l'accord ? – entre la structure de l'incipit et la nature de l'univers représenté, toujours dans la comparaison des deux types de textes, narratif littéraire et scientifique-argumentatif.

Ce qui explique probablement les différences de construction textuelle, jusque dans les incipit, c'est l'opposition fondamentale entre *description* et *invention*, produisant deux univers qui semblent être en tout point fort éloignés l'un de l'autre. En effet, le texte scientifique se propose de circonscrire un secteur du monde réel (en l'occurrence, il s'agit, chez Benveniste, de l'univers du langage), dont le fonctionnement – dicté par des lois générales indépendantes des contingences spatio-temporelles – est accessible à l'entendement humain. D'où un certain nombre de traits linguistiques caractérisant le texte scientifique, tels que l'utilisation du présent, la référence générique, le ton objectif, la progression logique graduelle, la démarcation explicite des unités textuelles et argumentatives pour une meilleure orientation de la compréhension. Le récit littéraire, en revanche, crée un monde fictif qui, même s'il lui arrive de ressembler à notre monde, n'est pas celui où nous vivons. L'entrée dans ce monde peut d'abord donner au lecteur un sentiment – non désagréable – de dépaysement, de désorientation (à commencer par celle provenant de la rupture thématique fréquente entre titre et incipit), ou simplement de surprise à la rencontre d'un monde inconnu. Mais au fur et à mesure que le texte accumule des renseignements sur la réalité inventée, celle-ci se construit, s'enrichit et finit par se faire accepter. Le processus d'authentification peut bien commencer dès l'incipit, qui – sauf intention contraire – s'efforce de mettre en place les cadres spatio-temporels d'événements particuliers présentés normalement comme déjà arrivés à des personnages ayant leur propre destin (autant de référents spécifiques évoqués par un texte rédigé habituellement au passé).

Néanmoins, cette relation entre le connu et l'inconnu, entre le réel et le fictif, peut se renverser à mesure que progressent l'argumentation et la narration, car tandis que, dans la plupart des cas, cette dernière s'efforce de rendre familier son univers d'abord totalement inconnu – et pour ce faire, il faut le *décrire* –, le texte scientifique, ayant pour objet d'analyse le monde connu pour tous, cherche à démontrer que nous ne connaissons pas vraiment ce monde et que, pour le connaître, il faut le voir sous un jour nouveau, il faut peut-être l'*inventer*. Avec cela, même le statut, ou l'attitude, des énonciateurs peut changer, chacun prenant certains attributs de l'autre : le type de narrateur-observateur impassible qui produit une description circonstanciée d'un monde fictif peut devenir en apparence plus objectif que le scientifique faisant des conjectures et affirmant son opinion subjective sur une chose qui n'a pas encore trahi son secret.

Ces deux types de textes réputés fort différents, pourraient-ils se rapprocher et partager certains de leurs traits ? C'est à voir, à travers l'analyse d'autres textes et d'autres incipit.

ANNEXE

Dans les deux extraits étudiés et reproduits ci-dessous, les mises en relief typographiques servent seulement à *illustrer* certaines réalisations de la continuité thématique. Le relevé complet des procédés cohésifs mis en oeuvre dans les deux incipit aurait dépassé les cadres du présent travail.

MAUPASSANT : LA PARURE

C'était *une de ces jolies et charmantes filles, nées*, [comme par une erreur du destin,] *dans une famille d'employés. Elle* n'avait pas de dot, pas d'espérances, aucun moyen d'être connue, comprise, aimée, épousée par un homme riche et distingué ; et *elle* se laissa marier avec un petit commis du ministère de l'Instruction publique.

Elle fut simple ne pouvant être **parée** ; mais malheureuse [comme une déclassée ;] [car les femmes n'ont point de caste ni de race, leur beauté, leur grâce et leur charme leur servant de naissance et de famille. Leur finesse native, leur instinct d'élégance, leur souplesse d'esprit, sont leur seule hiérarchie, et font des filles du peuple les égales des plus grandes dames.]

Elle souffrait sans cesse, se sentant née pour toutes les délicatesses et tous les luxes. *Elle* souffrait de la pauvreté de *son* logement, de la misère des murs, de l'usure des sièges, de la laideur des étoffes. Toutes ces choses, [dont une autre femme de *sa* caste ne se serait même pas aperçue,] *la* torturaient et l'indignaient. La vue de la petite Bretonne qui faisait son humble ménage éveillait en *elle* des regrets désolés et des rêves éperdus. *Elle* songeait aux antichambres muettes, capitonnées avec des tentures orientales, éclairées par de hautes torchères de bronze, et aux deux

grands valets en culotte courte qui dorment dans les larges fauteuils, assoupis par la chaleur lourde du calorifère. *Elle* songeait aux grands salons vêtus de soie ancienne, aux meubles fins portant des bibelots inestimables, et aux petits salons coquets, parfumés, faits pour la causerie de cinq heures avec les amis les plus intimes, les hommes connus et recherchés [dont toutes les femmes envient et désirent l'attention].

Quand *elle* s'asseyait, pour dîner, devant la table ronde couverte d'une nappe de trois jours, en face de *son* mari qui découvrait la soupière en déclarant d'un air enchanté : « Ah ! le bon pot-au-feu ! je ne sais rien de meilleur que cela... » *elle* songeait aux dîners fins, aux argenteries reluisantes, aux tapisseries peuplant les murailles de personnages anciens et d'oiseaux étranges au milieu d'une forêt de féerie ; *elle* songeait aux plats exquis servis en des vaisselles merveilleuses, aux galanteries chuchotées et écoutées avec un sourire de sphinx, tout en mangeant la chair rose d'une truite ou des ailes de gelinotte.

Elle n'avait pas de toilettes, pas de **bijoux**, rien. Et *elle* n'aimait que **cela** ; *elle* se sentait faite pour **cela**. *Elle* eût tant désiré plaire, être enviée, être séduisante et recherchée.

Elle avait une amie riche, une camarade de couvent qu'*elle* ne voulait plus aller voir, tant *elle* souffrait en revenant. Et *elle* pleurait pendant des jours entiers, de chagrin, de regret, de désespoir et de détresse.

*

Or, un soir, son mari rentra, l'air glorieux et tenant à la main une large enveloppe.

« Tiens, dit-il, voici quelque chose pour toi. »

Elle déchira vivement le papier et en tira une carte imprimée qui portait ces mots :

« Le ministre de l'Instruction publique et Mme Georges Ramponneau prient M. et Mme Loisel de leur faire l'honneur de venir passer la soirée à l'hôtel du ministère, le lundi 18 janvier. »

Au lieu d'être ravie, comme l'espérait son mari, elle jeta avec dépit l'invitation sur la table, murmurant :

« Que veux-tu que je fasse de cela ?

- Mais, ma chérie, je pensais que tu serais contente. [...] »

BENVENISTE : LA NATURE DES PRONOMS

Dans le débat toujours ouvert sur **la nature des pronoms**, on a l'habitude de considérer ces formes linguistiques comme formant **une même classe formelle et fonctionnelle** ; à l'instar, par exemple, des formes nominales ou des formes verbales. Or toutes les langues possèdent des **pronoms**, et dans toutes on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d'expression (pronoms personnels, démonstratifs, etc.). L'universalité de **ces formes** et de **ces notions** conduit à penser que le problème des **pronoms** est à la fois un problème de langage et un problème

de langues, ou mieux, qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de langage. C'est comme fait de langage que nous le poserons ici, pour montrer que **les pronoms** ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont **ils** sont les signes. **Les uns** appartiennent à la syntaxe de la langue, **les autres** sont caractéristiques de ce que nous appellerons les « instances de discours », c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur.

On doit considérer d'abord la situation des **pronoms personnels**. Il ne suffit pas de **les distinguer** des **autres pronoms** par une dénomination qui **les en** sépare. Il faut voir que la définition ordinaire des **pronoms personnels** comme contenant les trois termes *je, tu, il*, y abolit justement la notion de « personne ». Celle-ci est propre seulement à *je/tu*, et fait défaut dans *il*. Cette différence foncière ressortira de l'analyse de *je*.

Entre *je* et un nom référant à une notion lexicale, il n'y a pas seulement les différences formelles, très variables, qu'impose la structure morphologique et syntaxique des langues particulières. [...]

CONSTITUTION TEXTUELLE ET PARAPHRASE

Sándor KISS

Université de Debrecen

Nous ferons d'abord quelques brèves remarques sur les conditions syntaxiques de la paraphrase, nous nous intéresserons donc à la reformulation d'un contenu phrastique. Nous verrons ensuite comment certains textes littéraires tirent profit des possibilités de reformulation et comment cette sorte de répétition paraphrastique peut être utilisée dans la description structurale des textes.

Quelles sont les propriétés de la syntaxe qui permettent une quasi-équivalence sémantique entre deux structures grammaticales? Pour répondre à cette question, nous devons partir naturellement du phénomène de la synonymie. Ce phénomène manifeste une relation paradoxale. En effet, les éléments linguistiques ont la vocation de s'opposer pour distinguer des significations ; les expressions synonymes se caractérisent cependant par un rapport d'identité ou de quasi-identité. Toutefois, ce rapport ne démentira pas le principe fondamental de l'opposition : si, considérés du point de vue de l'univers référentiel, les synonymes accusent effectivement une relation d'identité (quoiqu'il s'agisse d'identité souvent partielle), l'opposition subsistera dans le mode d'approche de l'expérience, c'est-à-dire dans la manière dont celle-ci se trouvera présentée. La comparaison entre *Je monte au quatrième étage* et *Je grimpe au quatrième étage* illustre bien la distinction sémantique secondaire qui se greffe sur une identité référentielle fondamentale.

Il en va de même dans le domaine de la grammaire, qui nous offre également la possibilité de choisir entre les différentes présentations d'un contenu référentiel donné. Pour contrôler cette (quasi-)identité référentielle fondamentale, on appliquera le test de la « non-contradiction » : *On a renversé le verre* et *Le verre s'est renversé* ne s'opposent que par une

« différence présentationnelle », car **On a renversé le verre, mais le verre ne s'est pas renversé* serait sémantiquement contradictoire.

Les différences de présentation grammaticale peuvent concerner l'arrangement de la phrase entière ou seulement certains points de cet arrangement : elles peuvent avoir un caractère global ou un caractère local. D'autre part, les oppositions présentationnelles peuvent mettre en jeu la structure hiérarchique (logico-fonctionnelle) de la phrase ou elles peuvent viser la perspective communicative du message véhiculé par la phrase.

L'opposition entre la voix active et la voix non-active, que l'on vient d'illustrer par un exemple, fournit une première combinaison possible des points de vue proposés : la différence entre la phrase active et la phrase non-active se situe au cœur même de leur structure hiérarchique, et leur construction d'ensemble dépend d'un choix du type « présentationnel ». En effet, le procès du 'renversement' peut être caractérisé comme une 'action' faisant intervenir un 'agent' (*On/quelqu'un a renversé le verre*) ou comme un 'événement' (*Ce qui est arrivé au verre, c'est qu'il s'est renversé*).

La perspective du message change de manière globale lors des opérations qui modifient le poids relatif attribué aux différents composants de l'information (thématisation, rhématisation, focalisation). Par rapport à la phrase plus ou moins neutre qui serait *Pierre renverse tous les verres*, on pourrait caractériser *Pierre* explicitement comme point de départ du message : ainsi, dans *En ce qui concerne Pierre, il renverse tous les verres*, thème et rhème sont nettement distingués, grâce à la « thématization » de *Pierre* ; cette même distinction se réalise autrement dans *C'est Pierre qui renverse les verres*, où c'est le rhème qui reçoit une insistance particulière, et *Pierre* se trouvera « focalisé ». Le verbe sera thématized et le groupe nominal rhématisé dans la construction impersonnelle (*Il arrive un malheur* au lieu de *Un malheur arrive*). La variation dans l'ordre des termes et/ou l'introduction de certains opérateurs aboutissent à créer des phrases synonymes, non contradictoires, entre lesquelles le locuteur choisit suivant les besoins de la « présentation », besoins souvent commandés par la constitution du texte.

La structure logico-fonctionnelle est visée localement, c'est-à-dire sur un point déterminé, lorsque telle ou telle relation peut être marquée de manière plus ou moins explicite. Ainsi, l'absence d'une conjonction (*et, que, etc.*), dans des cas où le fait et le type de la jonction sont de toute manière marqués par le contexte, peut signifier, vis-à-vis de la présence de cette conjonction, une sorte de rapidité ou de simplification. Les catégories qui comportent un choix obligatoire lors de la mise en phrase des différentes parties du discours recèlent souvent la possibilité de distinguer entre une expression plus

« générale » et une autre plus « précise » : dans beaucoup de langues, le contexte ou la situation peuvent dispenser de l'emploi du futur, remplaçable par le présent (*Il arrive demain* et *Il arrivera demain* ne sont pas en contradiction). Les périphrases verbales illustrent bien cette différence « présentationnelle » entre des expressions plus ou moins nuancées. Ainsi, l'insistance sur le caractère imperfectif du procès apporte un trait sémantique non référentiel, comme le montre le test de la « non-contradiction » : **L'orateur est en train de faire son discours, mais il ne fait pas son discours*. Pour indiquer la relation hiérarchique entre deux structures phrastiques, les différents modes d'enchâssement et de nominalisation n'offrent pas le même degré de condensation, ce qui crée une différence sémantique secondaire entre *J'ai entendu qu'il parlait* ~ *Je l'ai entendu parler* ~ *J'ai entendu ses paroles*.

Enfin, logiquement, la dernière combinaison possible devra unir les éléments ou les arrangements locaux et la perspective de la communication. On a affaire ici à différentes variétés de l'emphase procurée par certaines opérations grammaticales à tel ou tel point du discours. Par exemple, un substantif pourra être réitéré de façon inhabituelle au lieu d'être repris par un pronom, comme dans *Pierre vient d'arriver, Pierre repartira bientôt*, phrase prêtant une valeur particulière au terme répété. Le jeu des contraintes et des libertés qui circonscrivent en français les places possibles de l'adjectif épithète ressortit également à cet ensemble des différences « présentationnelles », avec la charge affective bien connue que l'on peut attribuer généralement à l'adjectif antéposé (opposition sémantique secondaire entre *une personne charmante* et *une charmante personne*).

Voilà donc un inventaire grossier des possibilités de reformulation paraphrastique, et rien n'empêche que les textes, notamment littéraires, n'en fassent usage : pour parler le langage de JAKOBSON, il n'est pas impossible que les termes qui figurent ensemble sur l'axe des équivalences soient projetés sur l'axe des successivités. Sans doute existe-t-il des motifs nombreux de ce recours à la synonymie grammaticale : un besoin d'insistance, qui peut être satisfait par une technique de répétitions partielles ; la volonté de caractériser successivement les divers aspects d'une même expérience ; ou encore le désir du jeu, notamment littéraire. Ce dernier comportera, bien entendu, tous les effets de la répétition, mais également tout ce qui provient de la persistance d'un « leitmotiv » et de ses variations, avec les séries de suggestions connotatives dont elles constituent les sources.

Ce qui complique cependant la tâche du descripteur des structures paraphrastiques littéraires, c'est que les textes exploitent les ressources de la synonymie lexicale en même temps que les possibilités de la reformulation grammaticale, et le jeu du « renouvellement dans la répétition » se déroule ainsi sur deux plans parallèles. C'est sur ce double mécanisme que repose d'ailleurs la figure que les rhétoriques anciennes appellent « commutando uerba » et qui se trouve illustrée – sur le mode ironique – par ces paroles traduisant une indignation bien oratoire dans la bouche d'une « précieuse » de Molière : *Mon Dieu ! ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière ! que son intelligence est épaisse et qu'il fait sombre dans son âme !* (Les Précieuses ridicules, scène V¹). Molière utilise le même procédé linguistique d'une façon plus significative encore dans la leçon rhétorico-stylistique que le Maître de Philosophie donne à Monsieur Jourdain (Le Bourgeois gentilhomme, acte II, scène IV²) et où celui-ci voudrait que son message, destiné à une dame, *fût mis d'une manière galante et tourné gentiment*. La phrase de base, *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*, sera paraphrasée d'abord à l'aide de métaphores qui l'amplifient à partir d'un trait sémantique latent ('le feu des yeux') : *MAITRE DE PHILOSOPHIE : Mettre que les feux de ses yeux réduisent votre coeur en cendres* – pour être soumise ensuite à tout un jeu métalinguistique, auquel je reviendrai. Il est remarquable que la conversation des deux personnages révèle ce que l'on pourrait appeler le paradoxe de la paraphrase, c'est-à-dire le sens altéré à travers une répétition qui se veut identité :

MONSIEUR JOURDAIN : Non, non, non, je ne veux point tout cela ; je ne veux que ce que je vous ai dit : *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*.

MAITRE DE PHILOSOPHIE : Il faut bien étendre un peu la chose.

MONSIEUR JOURDAIN : Non, vous dis-je : je ne veux que ces seules paroles-là dans le billet ; mais tournées à la mode, bien arrangées comme il faut.

Pour en venir maintenant aux différents types des oppositions « présentationnelles » qui peuvent se manifester dans les séries paraphrastiques, relevons d'abord le jeu des expressions actives et non-actives dans cette correction que les « précieuses » imposent au langage de leur servante, Marotte – correction qui aura pour résultat que leur « être de

¹ Molière : *Oeuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1971, tome I, p. 270.

² Éd. citée, tome II, p. 730.

langage », le pronom *vous* représentant ces deux demoiselles, cessera d'être un objet (position subalterne) pour devenir sujet grammatical (position prominente) :

MAROTTE : Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MAGDELON : Apprenez, sottie, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : « Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles. »³

Les paraphrases proposées par le Maître de Philosophie, dont il a été question tout à l'heure, comprennent une série de variations sur l'ordre des termes. Ces variations peuvent servir, en principe, à modifier le point de départ et le point d'arrivée du message, donc toute sa perspective. Cette fois, le but est d'ordre métalinguistique : grâce à des arrangements qui atteignent peu à peu la sphère de l'agrammatical, se trouveront démontrés – en parfaite conformité avec la philosophie de la rhétorique – les vertus et les vices de la paraphrase :

MONSIEUR JOURDAIN : [...] Je vous prie de me dire un peu, pour voir, les diverses manières dont on peut les mettre.

MAITRE DE PHILOSOPHIE : On les peut mettre premièrement comme vous avez dit : *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*. Ou bien : *D'amour mourir me font, belle Marquise, vos beaux yeux*. Ou bien : [...] *Mourir vos beaux yeux, belle Marquise, d'amour me font*.

Néanmoins, dans un système linguistique où l'ordre des termes ne dépend pas fortement de la structure logico-fonctionnelle de la phrase et se prête ainsi plus facilement à des variations de « perspective », les paraphrases jouant sur la linéarité apparaissent comme plus naturelles et peuvent être mises au service d'effets divers, notamment esthétiques. La technique répétitive de la chanson de geste exploite bien ces possibilités de réarrangement, grâce à la souplesse de l'ordre des mots en français médiéval :

Cumpainz Rollant, l'olifan car sunez,
Si l'orrat Carles, ferat l'ost returner

...

Cumpainz Rollant, sunez vostre olifan,
Si l'orrat Carles, ki est as porz passant

(La Chanson de Roland 1059-60 et 1070-71)⁴

³ *Les Précieuses ridicules*, scène VI, éd. citée, tome I, p. 271.

A côté de cette insistance dans le dialogue, citons un cas où la modification de l'arrangement a une fonction de rappel à un moment particulièrement dramatique de la narration :

Li quens Rollant par peine et par ahans,
Par grant dulong sunet sun olifan.
Parmi la buche en salt fors li cler sancs,
De sun cervel le temple en est rumpant
...
Li quens Rollant ad la buche sanglente,
De sun cervel rumpant en est li temples,
L'olifan sunet a dolor et a peine.
Karles l'oït et ses Franceis l'entendent

(ibid. 1761-64 et 1785-88)

En fait, le jeu des répétitions et des variations se combine ici avec un seul changement important, qui se produit sur le plan aspectuel: les 'tempes rompantes' seront remplacées par les 'tempes rompues'. Ce motif de progression se détachant sur le réseau des paraphrases prépare à lui seul l'issue tragique.

Comme on l'a vu, les modifications logico-syntaxiques locales peuvent concerner le caractère plus ou moins explicite de l'expression. En fait, les « solutions » morphologiques admettent toujours, dans la même langue, une explicitation réalisée avec les moyens de la syntaxe : la combinaison « substantif *X* + pluriel » équivaut à « plusieurs *X* » ; on peut « extraire » d'une forme verbale la marque 'passé' en posant explicitement que le procès se situe *dans le passé* ; etc. C'est ce genre d'exercice lexic-syntaxique qui nourrit le discours de Marphurius, « philosophe » sceptique, lorsqu'il « conseille » Sganarelle, embarrassé devant la perspective du mariage (Molière : *Le mariage forcé*, scène V⁵). A travers une série de paraphrases, la catégorie logique de la 'possibilité', si chère à ce philosophe, se loge tour à tour dans le verbe modal (accompagné ou non du mode verbal qui fait double emploi avec lui, c'est-à-dire le conditionnel) et dans l'adjectif :

SGANARELLE : J'ai une grande inclination pour la fille.
MARPHURIUS : Cela peut être.
SGANARELLE : Le père me l'a accordée.
MARPHURIUS : Il se pourrait.
SGANARELLE : Mais, en l'épousant, je crains d'être cocu.

⁴ *Das altfranzösische Rolandslied nach der Oxforder Handschrift*, éd. A. HILKA – G. ROHLFS, Tübingen, Niemeyer, 1965.

⁵ Éd. citée, tome I, pp. 727-728.

MARPHURIUS : La chose est faisable.

Mais ce même trait modal se trouvera comme renforcé encore par un autre artifice logique, puisqu'il peut être sélectionné par le procédé de la double négation (lexicale, puis syntaxique) : *il n'est pas impossible, il n'y a pas d'impossibilité*. Certains effets comiques de la scène sont liés ainsi à ces « variations grammaticales » sur le thème de l'agnosticisme.

Enfin, à tel ou tel endroit du texte – comme à l'intérieur de la phrase – la perspective communicative peut être élaborée, pour ainsi dire, « en profondeur », par l'exploitation des sources d'emphase procurées par la grammaire. Terminons ce petit inventaire littéraire des jeux de « présentation grammaticale » par la scène VI du « Mariage forcé »⁶. Pour résoudre son problème, Sganarelle s'est adressé à deux Égyptiennes, qui, en lui disant la bonne aventure, utilisent un langage quasi-rituel comportant, entre autre répétitions, celle des substantifs essentiels et peu de substitutions pronominales :

SECONDE ÉGYPTIENNE : Tu épouseras une femme gentille, une femme gentille.

PREMIERE ÉGYPTIENNE : Oui, une femme qui sera chérie et aimée de tout le monde.

SECONDE ÉGYPTIENNE : Une femme qui te fera beaucoup d'amis, mon bon Monsieur, qui te fera beaucoup d'amis etc.

En fait, la perspective communicative s'annule lorsque le phénomène de l'« écho » envahit le texte et la répétition d'un de ces substantifs « essentiels » empêche la progression normale du discours :

SGANARELLE : Voilà qui est bien. Mais dites-moi un peu, suis-je menacé d'être cocu ?

SECONDE ÉGYPTIENNE : Cocu ?

SGANARELLE : Oui.

PREMIERE ÉGYPTIENNE : Cocu ?

SGANARELLE : Oui, si je suis menacé d'être cocu ? etc.

Sans doute les textes, invoqués ici pour illustrer le jeu des présentations grammaticales dans le discours littéraire, ne servent-ils qu'à indiquer sommairement les rapports possibles entre paraphrase et séquence. Nous pensons cependant que l'on peut tenter une généralisation, dans deux sens au moins. D'un côté, la notion de la reformulation paraphrastique peut englober certains procédés explicatifs du discours, telle la métaphore « dévoilée » : l'opposition sémantique entre les traits 'haut' et 'bas', qui décrit le destin de

⁶ Ibid., pp. 729-730.

l'albatros-oiseau dans le poème de Baudelaire, se retrouve – et reçoit son sens plein – dans la dernière strophe, où elle s'applique à l'albatros-poète. D'autre part, tous les discours artistiques qui, à force de répétitions et de rappels, parviennent à transformer la parole « linéaire » en parole « circulaire » exploitent nécessairement les virtualités paraphrastiques offertes par le langage et contribuent ainsi à explorer la nature profonde du code linguistique.⁷

⁷ Nous pensons notamment à la persistance du syntagme *soleils couchants* dans le poème de Verlaine, persistance qui s'allie à un changement graduel du contexte : *soleils couchants* source de *mélancolie*, *soleils couchants* = *rêves*, *soleils couchants* = *fantômes*. C'est un contexte qui garde une identité fondamentale sur le plan de la signification, à travers une variation « présentationnelle ». Cf. « Soleils couchants » in Verlaine : *Oeuvres poétiques*, Paris, Garnier, 1969, p. 36 ; cf. aussi par ex. « Crépuscule du soir mystique », *ibid.*, p. 37.

CERTAINS ET D'AUTRES : MARIS ET FEMMES ?

LE STATUT SEMANTICO-LEXICOLOGIQUE DES MARQUEURS TEXTUELS

Andrea CSÚRY
Université de Debrecen

À certains, à d'autres, à Giampaolo Salvi, et à d'autres encore.

I.

Le titre provocateur, ce parallèle surprenant illustre d'emblée un des nombreux aspects problématiques de l'étude des pronoms indéfinis en français. Ces paires de mots (d'antonymes ? de complémentaires ?) apparemment analogiques vont nous servir d'exemple pour montrer une approche possible dans l'analyse de ces éléments.

Les indéfinis sont examinés le plus souvent du point de vue morpho-syntaxique et/ou logico-sémantique ; les problèmes de leur interprétation sont traités dans les cadres de la quantification. Tout en reconnaissant que ces approches peuvent apporter un certain nombre de résultats, on est confronté, dans les ouvrages de grammaire comme dans les dictionnaires, à des écarts, voire à des incertitudes concernant les rapports sémantiques et les règles d'emploi des indéfinis. Les questions les plus épineuses sont posées par la classe des indéfinis exprimant une quantité indéterminée.

Selon nous, les difficultés viennent de deux côtés : d'une part, les pronoms indéfinis sont souvent présentés comme s'ils avaient un sémantisme plein, ce qui ne se justifie pas, puisque la valeur énonciative et/ou sémantique des pronoms – et non seulement celle des indéfinis – ne se définit pas en dehors du co(n)texte, d'autre part – et cela découle de la

première remarque –, les dimensions de la pragmatique et de la grammaire du texte ne sont pas prises en considération dans les essais d'analyse.

En partant de cette double hypothèse, nous allons essayer de voir, dans la première partie de la présente étude, quelles sont les différences des relations lexico-sémantiques entre des mots du type *certain* / *d'autres* d'une part, et du type *maris* / *femmes* de l'autre. Dans la deuxième partie, nous espérons prouver l'importance de l'analyse du co(n)texte dans la définition des valeurs possibles des indéfinis et de leur rôle dans la structuration des énoncés.

Les morceaux de textes présentés à titre d'exemple sont authentiques, tirés d'un corpus de taille importante (d'un million et demi de mots environ).

II.

Comme il sera démontré plus loin, les pronoms indéfinis exprimant une quantité indéterminée, dont *certain* et *d'autres*, ont une fonction spéciale dans l'organisation de l'information. Or, on est tenté de les apparenter intuitivement aux couples de mots du type *maris/femmes*, *professeurs/élèves*, etc. avec lesquels ils partagent un caractère antinomique. Pourquoi ne pas attribuer alors le même statut lexico-sémantique et la même valeur textuelle aussi aux derniers ? La réponse à cette question requiert d'abord l'examen de leur relation sémantique.

L'objet des recherches lexico-sémantiques est constitué avant tout par les catégories de mots qui ont un sémantisme plein, à savoir les substantifs, les adjectifs et les verbes. Les autres classes de mots, comme les conjonctions ou les pronoms, ne sont pas étudiées de la même manière systématique, en raison de leur fonction moins référentielle que grammaticale et aussi à cause du caractère abstrait de leur sémantisme qui s'actualise différemment d'un co(n)texte à l'autre.

...many words do not in any straightforward way denote classes of potential referents (consider *air, some, usually, however*)”¹

– remarque CRUSE dans sa *Sémantique lexicale*.

Par contre, la relation lexicale qui existe entre les entités *maris/femmes*, ou *professeurs/élèves*, etc. peut être définie : elles sont en opposition

¹ CRUSE : *Lexical semantics*, Cambridge University Press, 1986, p. 87.

relationnelle, plus précisément elles sont des converses lexicaux (avec le terme de CRUSE). La particularité de cette opposition réside dans le fait que ses deux membres se réfèrent mutuellement l'un à l'autre, le point de référence est soit l'un soit l'autre. Ils sont donc dans la plupart des cas symétriques. Cette relation antinomique est déjà inscrite dans leurs signifiés.

À la différence de ces substantifs, les indéfinis *certains/d'autres* ne portent pas en soi la notion de l'opposition. Si nous avons pourtant le sentiment qu'ils l'expriment, cela n'est pas dû à leur sémantisme, mais à l'information elle-même qu'ils organisent en macro-propositions. Cela est illustré par les exemples (1) et (2).

(1) **Certaines** familles reçoivent des subventions *partielles* et **d'autres** des subventions *complètes*. (*Canadian Hansard*)

(2) ... notre pays est un régime confédératif, si bien que **certains** domaines sont du ressort *provincial* et **d'autres** du ressort *fédéral*. (*Canadian Hansard*)

Dans le premier, l'opposition est exprimée par les adjectifs *partielles/complètes*, dans l'exemple (2) par *provincial/fédéral*.

Le fait que *certains/d'autres* sont deux mots dont l'un „appelle” l'autre, tout comme les converses lexicaux, n'est en fait qu'une ressemblance superficielle, puisqu'il y a de nombreux cas où *certains* et *d'autres* ne forment pas une structure à deux pôles, mais à trois. Considérons les exemples (3) et (4) où nous trouvons *certains/d'autres/d'autres encore*.

(3) On voit arriver *une colonne de femmes et d'enfants*. Tout le monde s'assied sous un arbre et les palabres commencent avec le caravanier. Les esclaves parlent. Les récits sont plus horribles les uns que les autres. Sévices, viols à répétition, lavage de cerveau pour convertir les enfants à l'islam, séjours dans les camps de concentration, enrôlement dans la milice. **Certaines femmes** n'arrivent même pas à raconter leur terrible histoire. **D'autres** parlent de se suicider. **D'autres encore** ne savent pas si elles pourront profiter de leur liberté retrouvée. (*Le Nouvel Observateur*)

(4) **Certains parents** ont besoin de crèches situées près de leur lieu de travail. **D'autres** préféreraient des garderies dans leur quartier, près de leur foyer. **D'autres encore** tiennent à bénéficier de services en milieu familial et voudraient que les options soient plus nombreuses dans ce domaine. (*Canadian Hansard*)

En effet, ces indéfinis font partie d'une grille de séquence énumérative dont les éléments mènent de la totalité à l'unité en divisant l'ensemble en parties. *Certains/d'autres* peuvent donc être élargis, ce qui n'est pas valable pour les antonymes.

Les paires de mots du type *maris/femmes* sont généralement en rapport symétrique : il n'y a pas de *mari* sans *femme*, comme il n'y a pas de *femme* sans *mari*². L'apparition dans un contexte du mot *mari* implique l'existence du mot *femme*, même si ce dernier n'est pas présent explicitement, reste sous-entendu. *Certains* et *d'autres*, par contre, sont en un rapport asymétrique. D'une part, l'emploi de *certain* n'implique pas impérativement l'emploi du mot *d'autres*, ni n'invoque même son concept ; *certain* est fréquemment utilisé seul, sans aucun autre marqueur énumératif dans la séquence. D'autre part, la présence de l'indéfini *d'autres* non plus, ne suppose aucunement qu'il soit précédé de *certain* ou d'aucun autre élément de la classe des indéfinis ; dans les exemples (5) et (6), la position où nous trouvons normalement *certain*, est occupée par un autre indéfini : *les uns*. La valeur et le statut lexico-sémantiques de cet élément sont encore à préciser.

(5) La nouvelle fut bientôt connue. **Les uns** s'étonnèrent, **d'autres** prétendirent l'avoir prévue, **d'autres encore** sourirent en laissant entendre que ça ne les surprenait point. (*Maupassant : Bel ami*)

(6) Le ciel très haut, était couvert d'étoiles ; **les uns** brillant par groupes, **d'autres** à la file. (*Flaubert : Bouvard et Pécuchet*)

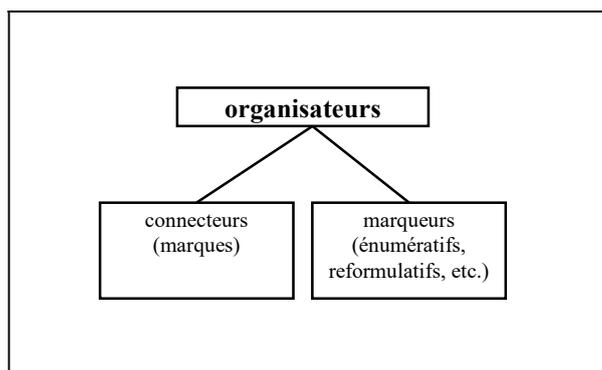
Les pronoms indéfinis *certain/d'autres* comme marqueurs textuels ne fonctionnent que dans un certain type de séquence, notamment dans la séquence énumérative. Les substantifs ou les adjectifs en relation antinomique ne dépendent d'aucun contexte, ils apparaissent tout naturellement dans n'importe quel type de séquence.

Étant donné ces faits, nous devons reconnaître que les paires de mots du type *maris/femmes* et *certain/d'autres* sont en rapport de pseudo-relation. Nous parlons de pseudo-relation dans les cas où les unités lexicales occupent une position syntaxique parallèle et présentent des caractéristiques contextuelles semblables, mais seulement occasionnellement, dans des circonstances spéciales. Dans notre cas, cette fausse ressemblance provient – selon nous – surtout de l'emploi fréquent de *certain/d'autres* aux charnières de grilles à deux pôles, ce qui évoque d'une façon naturelle la binarité inhérente des oppositions. Nous allons démontrer dans ce qui suit que ce n'est qu'une des réalisations possibles d'un plan de texte énumératif.

² Il s'agit, bien entendu, du mot *femme* dans l'acception 'épouse'.

III.

Le mot *marqueur* a été utilisé plus d'une fois dans cette étude, mais l'acception de ce terme n'est pas encore précisée. *Marqueur, marque, connecteur, organisateur* : autant de termes qui apparaissent dans les différents travaux textuels souvent dans des acceptions différentes ; chaque auteur a sa terminologie si bien que cela donne lieu à des confusions. Dans le classement des éléments servant à garantir la connexité du texte, nous préférons suivre le modèle donné par István CSÜRY et qui est représenté par la figure suivante :



„ayant considéré que, dans l'interprétation, les constituants du texte servant à assurer sa connexité fonctionnent comme autant d'indices d'organisation, nous avons réservé le terme *connecteur* pour désigner les marques d'organisation référentiellement vides dont la présence « rend la connexion non ambiguë et univoque » (MOESCHLER – REBOUL 1994, p. 465) et choisir le terme *marqueur* pour désigner les autres mots et expressions appartenant à l'ensemble des moyens de connexion que nous proposons d'appeler *organisateur*”.³

Les marqueurs ont pour rôle de segmenter une séquence en fragments (en paquets de propositions) qu'ils placent au même niveau hiérarchique. En apparaissant dans un ordre défini, ils créent un plan de texte qui sert de passage entre la structure non-linéaire du référent de l'énoncé d'une part, et les contraintes de la linéarité linguistique de l'autre.

³ CSÜRY, István : *Le champ lexical de mais*, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó, 2001, p. 43.

Certains/d'autres comme marqueurs apparaissent dans la séquence descriptive. Il nous reste à rendre compte de la notion de séquence. Ce terme est défini par ADAM comme

une structure, c'est-à-dire comme un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent,

et comme

une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie⁴.

De ce point de vue-là, l'hétérogénéité des textes peut être abordée dans une approche unifiée : tout texte est composé d'un certain nombre de séquences qui sont constituées de macropropositions, elles-mêmes constituées de micropropositions. Ce modèle, décrivant un texte idéal, n'est cependant pas adapté à traiter un texte d'une certaine complexité. Ce qui est le plus problématique, c'est le niveau de la macroproposition. Comme nous allons voir dans l'exemple (7), les propositions textuelles, ou les macro-unités de premier degré d'après PETŐFI⁵, peuvent former des paquets de propositions à plus d'un niveau hiérarchique. Il semble donc plus adéquat de parler dans certains cas de macro-unités de deuxième, de troisième, de quatrième, etc. degrés – que propose PETŐFI – et qui s'emboîtent hiérarchiquement pour créer des macro-unités de niveaux supérieurs. Cela permet de décrire même une séquence d'extrême complexité.

ADAM distingue six types de structures séquentielles de base, dont la descriptive, qui est « essentiellement tabulaire, hiérarchique, réglée par la structure d'un lexique disponible »⁶. Les éléments les plus fréquents de ce lexique, par conséquent les plus connus et reconnus, sont *d'abord, puis, ensuite, enfin* qui fonctionnent également dans d'autres types de séquence, par exemple dans l'argumentative ou dans la narrative. *Certains/d'autres* font partie de ceux qui servent à mettre de l'ordre dans une énumération qui est le type le plus élémentaire de la description et qui « à priori, n'est régie

⁴ ADAM, Jean-Michel : *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga, 1990, p. 84.

⁵ PETŐFI, S. János : *Az explicitég biztosításának feltételei és lehetőségei természetes nyelvi szövegek interpretációjában [Les conditions et possibilités de l'explicitation dans l'interprétation de textes en langues naturelles]*, Linguistica Series C, Relationes, 8., MTA Nyelvtudományi Intézete, Budapest, 1996, p. 22.

⁶ ADAM, *ibid.*, p.88.

par aucun ordre »⁷. En fait, une énumération peut également n'être qu'une simple liste, une suite presque aléatoire de propositions. Selon ADAM, c'est le degré zéro de la description. Le passage d'une telle énumération pure à une description bien structurée demande des procédures de mise en séquence, ce qui se réalise à l'aide des marqueurs.

Pour présenter d'une façon détaillée ce que nous entendons par mise en séquence à l'aide des indéfinis *certains/d'autres*, nous avons choisi deux fragments de texte : l'un, (3), est tiré dans un article du *Nouvel Observateur*, l'autre est une description dans le roman intitulé *L'argent* de Zola. C'est ici qu'il faut encore dire que – à côté des organisateurs linguistiques et/ou de l'arrangement typographique du texte – l'intuition a souvent sa part dans la délimitation d'une séquence. S'agissant cependant de séquence énumérative, nous avons pu chercher « le point de départ », c'est-à-dire la première dénomination du tout donné. La fin de la séquence est généralement explicitement marquée.

L'exemple (3) illustre bien le caractère non-binaire des marqueurs *certains/d'autres*, bien qu'il y ait une opposition entre « ne pas arriver à parler » et « parler ». Le troisième marqueur, *d'autres encore*, élargit ce plan de texte. En effet, le pôle « parler » est doublé par la proposition « d'autres ne savent pas » qui doit être comprise comme un discours indirect libre contenant le verbe « parler » sous-entendu.

Dans cette séquence, *certains/d'autres/d'autres encore* font partie de la chaîne de liage suivante :

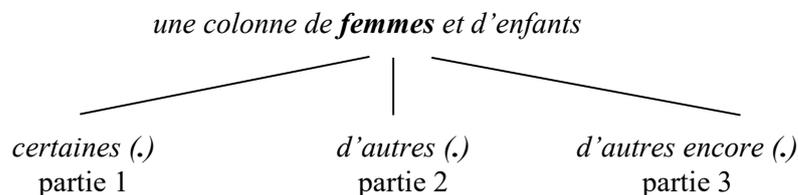
*une colonne de femmes_i et d'enfants_j – tout le monde_{ij} – les esclaves_{ij} –
(certaines <femmes_i>)_{i'1} – d'autres_{i'2} – d'autres encore_{i'3}*

La continuité locale de la séquence est assurée par les phénomènes de reprise-répétition : *une colonne de femmes et d'enfants*, le syntagme nominal désignant pour la première fois le tout, est repris par une anaphore pronominale. *Tout le monde* de même que *les esclaves*, celui-ci résultat d'une anaphore lexicale, font la synthèse des deux parties de leur antécédent « femmes et enfants », ce qui est exprimé par la coindexation. Il nous a semblé nécessaire d'introduire deux index au sein d'un même antécédent puisque dans la suite, *certains/d'autres/d'autres encore* ne se réfèrent qu'au premier terme « femmes ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la répétition du mot « femmes » paraît inévitable. Il s'agit donc ici d'une anaphore partielle, que certains accusent d'adultère en l'appelant, dans un

⁷ ADAM, *ibid.*, p. 153.

esprit damourette et pichonien, anaphore « infidèle » et ce qui rimerait bien avec le titre de notre communication.

Certains/d'autres/d'autres encore servent de marqueurs d'intégration linéaire : ils segmentent l'antécédent « femmes » en trois parties qu'ils situent au même niveau hiérarchique. Cette segmentation est appuyée également par la ponctuation (par les points finals) :



Cette grille distributive à saturation prévisible facilite le travail mémoriel de l'interprétant et oriente son attention dans une direction bien définie. Elle fait partie en même temps d'un enchaînement anaphorique qui assure les connexités locale et globale de la séquence.

Notre dernier exemple, le morceau d'un roman de Zola, est d'une importance particulière pour plusieurs raisons : d'une part, il est d'une longueur considérable par rapport aux autres exemples de notre corpus, d'autre part, il est d'une complexité textuelle remarquable. En même temps, il nous offre une excellente preuve du fonctionnement spécial de *certaines* et *d'autres* au niveau textuel.

(7) Saccard, à son pilier, voyait grossir autour de lui *la cohue de ses flatteurs et de ses clients*. Continuellement, des mains se tendaient, et il les serrait toutes, avec la même facilité heureuse, mettant dans chaque étreinte de ses doigts une promesse de triomphe. **P³**[**CERTAINS** accouraient, échangeaient un mot, repartaient ravis. Beaucoup s'entêtaient, ne le lâchaient plus, glorieux d'être de son groupe. Souvent il se montrait aimable, sans se rappeler le nom des gens qui lui parlaient. **P²**(*Ainsi*, il fallut que le capitaine Chave lui nommât Maugendre, pour qu'il reconnût celui-ci. Le capitaine, remis avec son beau-frère, le poussait à vendre ; mais la poignée de main du directeur suffit à enflammer Maugendre d'un espoir sans limite.) **P²**(*ENSUITE*, ce fut Sédille, l'administrateur, le grand marchand de soie, qui voulut avoir une consultation d'une minute. Sa maison de commerce périclitait, toute sa fortune était liée à celle de l'Universelle, à ce point que la baisse possible devait être pour lui un écroulement ; et, anxieux, dévoré de sa passion, ayant d'autres ennuis du côté de son fils Gustave qui ne réussissait guère chez Mazaud, il éprouvait le besoin d'être rassuré, encouragé. D'une tape sur l'épaule, Saccard le

renvoya, plein de foi et d'ardeur.) **P²**(*PUIS*, il y eut tout un défilé ; Kolb, le banquier, qui avait réalisé depuis longtemps, mais qui ménageait le hasard ; le marquis de Bohain, qui, avec sa condescendance hautaine de grand seigneur, affectait de fréquenter la Bourse, par curiosité et désœuvrement ; Huret lui-même, incapable de rester fâché, trop souple pour n'être pas l'ami des gens jusqu'au jour de l'engloutissement final, venant voir s'il n'y avait plus rien à ramasser. *MAIS* Daigremont parut, *tous* s'écartèrent. Il était très puissant, on remarqua son amabilité, la façon dont il plaisanta, d'un air de camaraderie confiante. Les haussiers rayonnaient, car il avait la réputation d'un homme adroit, qui savait sortir des maisons aux premiers craquements des planchers ; et il devenait certain que l'Universelle ne craquait pas encore.)] **P³**[**D'AUTRES P²**(**ENFIN**) circulaient, qui échangeaient simplement un coup d'oeil avec Saccard, **P²**(les hommes à lui, les employés chargés de donner les ordres, achetant aussi pour leur propre compte, dans la rage de jeu dont l'épidémie décimait le personnel de la rue de Londres, toujours aux aguets, l'oreille aux serrures, en chasse des renseignements. Ce fut ainsi que, deux fois, Sabatani passa, avec sa grâce molle d'Italien mâtiné d'Oriental, en affectant de ne pas même voir le patron ; tandis que Jantrou, immobile à quelques pas, tournant le dos, semblait tout à la lecture des dépêches des Bourses étrangères, affichées dans des cadres grillagés. Le remisier Massias, qui, toujours courant, bouscula le groupe, eut un petit signe de tête, pour rendre sans doute une réponse, quelque commission vivement faite.)] *ET*, à mesure que l'heure de l'ouverture approchait, le piétinement sans fin, le double courant de foule, sillonnant la salle, l'emplissait des secousses profondes et du retentissement d'une marée haute.

On attendait le premier cours.

Cette longue séquence descriptive, qui constitue un paragraphe, est d'une page et demie (dans l'édition que nous utilisons). Elle décrit la foule grandissante qui attend l'ouverture de la bourse. Tout cela est récapitulé en une phrase simple qui constitue à elle seule le paragraphe suivant. Il y a donc un fort effet de contraste entre les deux. À première vue, on constate que la séquence descriptive, ou plus précisément énumérative, forme un bloc homogène de phrases ; elle n'est pas ponctuée par l'arrangement typographique. Quels repères trouve pourtant l'interprétant pour ne pas se noyer dans cette quantité d'informations ? Voyons la structure de la séquence en suivant le cours naturel de la lecture.

La première proposition textuelle est comme un thème-titre (compris dans une acception plus large que chez ADAM) qui est développé dans la suite. Le syntagme *la cohue de ses flatteurs et de ses clients* désigne un ensemble de gens qui est mis en relation oppositionnelle avec un seul

personnage nommé *Saccard*. Cette première proposition sert de cadre en même temps puisque l'image de la foule revient à la fin de la séquence.

La troisième proposition commence par le marqueur *certain*s qui désigne la première partie du tout. Ce marqueur d'intégration linéaire éveille une attente bien définie, orientée vers la deuxième partie. *D'autres* suit généralement *certain*s dans la phrase suivante. Dans cette description par contre, il y a une distance textuelle considérable entre ces marqueurs, ce qui montre que ces indéfinis assurent une connexité au niveau global de la séquence. Il faut également remarquer que *d'autres* se combine ici avec *enfin*, lui aussi marqueur d'intégration linéaire, mais d'une autre série. Il a la valeur instructionnelle suivante : la deuxième partie de l'ensemble est en même temps la dernière, c'est-à-dire que le plan de texte institué par *certain*s/*d'autres* est arrivé à sa saturation. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard qu'il s'agit d'une grille à deux pôles dans cette séquence ; *certain*s et *d'autres* introduisent des prédicats antinomiques :

<i>certain</i> s		<i>d'autres</i>
<i>accouraient, repartaient</i>	⇔	<i>circulaient</i>
<i>échangeaient un mot</i> (avec <i>Saccard</i>)	⇔	<i>échangeaient simplement un coup</i> <i>d'oeil avec Saccard</i>

La macroproposition introduite par *certain*s est segmentée elle aussi à son tour par les marqueurs *ainsi*, *ensuite*, *puis* qui forment avec *enfin* une grille de texte dont le rôle est d'instaurer une succession linéaire spatiale et/ou temporelle. Une macroproposition qui soit constituée d'autres macropropositions ? Voilà le point problématique du modèle théorique d'ADAM que nous avons évoqué ci-dessus. Étant donné que cette séquence a une texture trop complexe pour être analysée en tant qu'une seule macroproposition, nous préférons utiliser le terme de macro-unité de tel ou tel degré.

Le schéma de cette séquence peut être alors présenté de la façon suivante :

(Saccard ⇔) la cohue de ses flatteurs et de ses clients	CERTAINS	Ainsi Ensuite Puis	-le capitaine Chave -Maugendre -Sédille, l'administrateur -Kolb, le banquier -le marquis Bohain -Huret -Daigremont
	D'AUTRES	enfin	-les hommes à lui -les employés -Sabatini -Jantrou -le remisier Massias
ET le double courant de foule			



Les marqueurs *ainsi*, *ensuite*, *puis* ponctuent les regroupements de propositions de premier degré en unités hiérarchiques de rang supérieur : les macro-unités de deuxième degré. En général, c'est le marqueur (*tout*) *d'abord* qui ouvre cette grille, mais, en cas d'énumération, *ainsi* apparaît tout naturellement et fréquemment à sa place.

***Ainsi* qui ouvre la séquence est un illustratif ; il marque le début de l'énumération.⁸**

Ensuite et *puis* prennent le relais, tandis que *enfin* marque la clôture de l'énumération.

Les macro-unités de deuxième degré font l'objet à leur tour d'une nouvelle segmentation à un niveau supérieur, elles sont regroupées en deux macro-unités de troisième degré à l'aide des marqueurs *certaines/d'autres*.

⁸ ADAM, *ibid.*, p. 156.

Le tableau montre de toute évidence que dans cette séquence, la mise en ordre des entités s'effectue à deux niveaux hiérarchiques ; il y a deux plans de texte qui se superposent et qui se croisent à un point donné de la séquence. D'ailleurs, deux marqueurs se combinent facilement pour donner par exemple *et enfin, enfin voilà, enfin bref, et pour terminer, etc.* Il faut déduire de ce fait que *d'autres* est un marqueur du même droit que *enfin*. *Certains/d'autres/d'autres encore* créent un plan de texte tout comme *d'abord, ensuite, puis, enfin*, ou *premièrement, deuxièmement, etc., dernièrement* qui organisent l'information en fonction de listes à saturation prévisible.

Les marqueurs énumératifs, dont *certains/d'autres*, délimitent des unités fonctionnelles en imposant un ordre selon lequel les éléments énumérés doivent être considérés : soit ils instaurent un mode d'organisation qui fait référence à une succession temporelle et/ou spatiale réelle(s), soit ils construisent un univers en imposant au lecteur un ordre de lecture qui lui permette de recréer, dans l'interprétation, la représentation conceptuelle abstraite qu'a l'auteur du monde qu'il décrit dans son texte. Ceci confirme l'hypothèse d'ADAM :

la ponctuation et surtout les organisateurs textuels jouent un rôle essentiel dans le marquage des unités de traitement et donc dans l'organisation sémantico-pragmatique du discours. Dans le cadre d'une pragmatique textuelle, je pense que si l'analyse morphosyntaxique n'est pas inutile, elle est tout à fait insuffisante.⁹

⁹ ADAM, *ibid.*, p. 150.

**DU STATUT LINGUISTIQUE
DES EXPRESSIONS D'OPPOSITION
(OU DE L'ÉTENDUE DE L'AUTONOMIE
DES ETUDES SYNTAXIQUES ET TEXTOLOGIQUES)**

István CSÚRY
Université de Debrecen

Est-ce qu'on peut faire de la syntaxe sans égard au texte ?
Soit l'énoncé suivant :

(1) Mais puisqu'elle m'accepte de toute façon ?

Ressemble-t-il aux phrases qui nous servent d'exemples lors de l'étude des règles syntaxiques du français ? D'assez loin. Mais est-ce bien du français ? De toute évidence. La syntaxe est-elle pour autant incapable de rendre compte de pareilles constructions ? Loin de là. Elle constate d'abord qu'il s'agit d'une phrase lacunaire, c'est-à-dire de l'effacement de constituants syntaxiquement et sémantiquement récupérables à partir du co(n)texte, phénomène particulièrement fréquent dans les dialogues (dans les réponses données à des questions, par exemple). Or, (1) est certainement tiré d'une conversation. En ce qui concerne ensuite les éléments manquants, il est possible d'en dire les choses suivantes : 1° nous n'avons pas à rétablir une proposition qui soit coordonnée par *mais* car, comme nous le dit GREVISSE (1986 : 627, 1567), ce mot est à considérer ici comme un introducteur de phrase ayant un « rôle de soulignement » ; 2° par contre, nous avons à rétablir, à partir du cotexte antérieur ou de quelque implicite, la proposition principale dont dépend la subordonnée introduite par *puisque*. (C'est indispensable aussi pour comprendre sur quoi porte l'interrogation.) Enfin, l'analyse syntaxique souligne que l'ensemble peut être régulièrement dérivé de structures de base. Tout compte fait, (1) n'est qu'un parmi les

énoncés « tronqués » pouvant être produits d'après la même phrase sous-jacente :

- (2) Mais puisqu'elle m'accepte ?
- (3) Puisqu'elle m'accepte de toute façon ?
- (4) Puisqu'elle m'accepte ?

Mais, trace unique de la proposition principale effacée, simple introducteur, semble donc pouvoir disparaître, aussi bien que *de toute façon*, complément facultatif.

Comme la syntaxe n'a pour tâche que l'établissement des règles de bonne formation grammaticale des phrases et comme les mécanismes de construire du discours suivi à partir des phrases bien formées ne semblent pas la concerner, elle a l'air d'avoir tout dit de (1). Pourtant, la remise de cet énoncé dans son co(n)texte d'origine permet une observation intéressante : non seulement les variations qui n'ont pas semblé affecter « l'essentiel », c'est-à-dire sa structure initiale et son contenu propositionnel, n'y sont pas toutes acceptables mais, de surcroît, ses éléments syntaxiquement facultatifs y revêtent une importance primordiale.

(5) Donc, quinquagénaire et nostalgique, je poussais la porte de la brasserie et je me faisais servir un galopin. A la table voisine des femmes jeunes et belles parlaient avec vivacité, prononçaient mon nom. « Ah ! disait l'une d'elles, il se peut qu'il soit vieux, qu'il soit laid mais qu'importe : je donnerais trente ans de ma vie pour devenir son épouse ! » Je lui adressais un fier et triste sourire, elle me répondait par un sourire étonné, je me levais, je disparaissais.

J'ai passé beaucoup de temps à figurer cet épisode et cent autres que j'épargne au lecteur. On y aura reconnu, projetée dans un monde futur, mon enfance elle-même, ma situation, les inventions de ma sixième année, les bouderies de mes paladins méconnus. Je boudais encore, à neuf ans, et j'y prenais un plaisir extrême : par bouderie, je maintenais, martyr inexorable, un malentendu dont le Saint-Esprit lui-même semblait s'être lassé. Pourquoi ne pas dire mon nom à cette ravissante admiratrice ? Ah ! me disais-je, elle vient trop tard. — **Mais puisqu'elle m'accepte de toute façon ?**

Tandis que (2) pourrait remplacer (1) dans ce fragment de discours, (3) et (4) constitueraient un « dérapage » sur le plan de l'enchaînement (formel aussi bien que sémantique). En revanche, d'autres variantes, imprévisibles du point de vue de la structure phrastique initiale, sont susceptibles d'y produire le même effet contextuel :

- (6) Mais elle m'accepte (de toute façon) ./!

(7) De toute façon, elle m'accepte ./!

Ce qui importe donc, c'est moins la proposition principale sous-entendue et sa nature interrogative (et encore moins la subordination causale) que le contenu propositionnel de la subordonnée et son contraste avec l'unité textuelle précédente. Quoi qu'il en soit, la syntaxe n'a pas de comptes à nous rendre de ces phénomènes : en effet, saurait-elle nous expliquer pourquoi une phrase quelconque est admissible dans tel co(n)texte mais pas dans tel autre, du moment qu'elle est capable de juger de son acceptabilité grammaticale ?

Cependant, (6) et (7), considérés du point de vue du fragment de discours cité, doivent inquiéter le syntacticien à un double titre. Il paraît, en effet, que *mais* n'est quand même pas un simple introducteur ; on devrait alors expliquer ce type de coordination transphrastique ; en même temps, le rôle de *de toute façon* ainsi que son déplacement sont au moins intéressants, d'autant plus que l'étude de l'ordre des termes à l'intérieur de la phrase appartient bien à la syntaxe. Afin d'essayer d'y voir plus clair, nous nous pencherons d'abord sur *de toute façon*, en laissant à côté pour le moment la jonction transphrastique effectuée par *mais*.

De toute façon est **une locution adverbiale** que les dictionnaires ne distinguent pas, en général, en tant que telle mais citent comme exemple en se contentant d'en offrir un synonyme : *quoi qu'il en soit*, au lieu de le définir. En raison de sa transparence sémantique, il peut être interprété comme jouant le rôle d'un complément circonstanciel (ou d'un complément du verbe) dans les phrases, cf. (8) :

(8) Indépendamment même de l'élargissement, l'Union devra **de toute façon** changer.

Conformément à sa fonction, il est apparemment mobile dans les cadres de la proposition (pour les fins de la démonstration, (8) a été transformé) :

(8' a-d) **De toute façon**, l'Union changera / L'Union, **de toute façon**, changera / L'Union changera **de toute façon** / L'Union aura **de toute façon** changé.

Dans d'autres cas, *de toute façon* semble avoir pour fonction la modification globale de la phrase en marquant une propriété globale, i. e. son rapport sémantico-logique avec le co(n)texte. Il se comporte alors comme les soi-disant adverbes de liaison :

(9) Les services de garde doivent être de bonne qualité. Tout comme leurs concitoyens de la ville, les habitants des régions rurales souhaitent

que leurs enfants soient confiés à des personnes disposant de la formation voulue pour assurer leur épanouissement. Il pourrait s'agir de spécialistes de l'enfance en bas âge ou de femmes qui, après avoir élevé leurs enfants, souhaitent retourner au travail. **De toute façon**, ces personnes devront être plus qu'une simple gardienne.

L'expression *de toute façon* est à considérer comme **une lexie**, i. e. une unité toute faite du lexique. D'une part, en effet, bien qu'il y ait des sources qui les indiquent, les variantes *de toutes façons* et *de toutes les façons* doivent être rarissimes, du moins, nous n'en avons pas trouvé une seule occurrence dans un corpus d'à peu près 1 500 000 mots ; cette locution est donc devenue (à peu près) figée en français moderne. D'autre part, les 53 occurrences relevées font preuve d'une très grande homogénéité *fonctionnelle*. Il se trouve que, malgré sa transparence, *de toute façon* contribue au sens des énoncés moins par quelque valeur référentielle propre que par le marquage d'une relation co(n)textuelle souvent assez abstraite. Certes, de (10),

(10) Je vous embrasse/félicite/suis de toute façon.

on peut proposer une interprétation comme 'je vous embrasse/félicite/suis de toutes les façons dont il est possible d'embrasser/féliciter/suivre quelqu'un' mais cela est déjà peu probable ; ailleurs, comme par exemple dans (11), cette lecture devient absurde ou tout simplement impossible.

(11) De toute façon je n'obtenais rien

L'analyse sémantique du cotexte nous apprend en revanche que cette expression sert à marquer, d'une façon spécifique, quelque contraste entre deux entités. Celle à laquelle la proposition contenant *de toute façon* se réfère appartient au monde de ce qui **est** ou à celui de ce qui **doit être**. Corollairement, il s'agit d'un énoncé conclusif puisque l'autre terme du contraste, une entité (ou un ensemble d'entités coordonnées) appartenant au monde de ce qui **peut être**, est évoqué par le cotexte antérieur¹. Cela peut bien être constitué par une incertitude : (12), une (des) hypothèse(s) : (5), une alternative : (9), un (des) argument(s) réel(s) ou virtuel(s) amenant la conclusion opposée à *de toute façon q* : (13) ou même par l'énonciation (ou simplement l'attitude) de l'un des participants de l'échange verbal servant de cadre à l'énoncé : (14).

¹ (ROSSARI 1990 : 351, 353) : opération de reformulation non paraphrastique avec prise de distance de type modal.

(12) Dans le rapport intermédiaire concernant les effets de l'élargissement qu'elle a présenté au Conseil européen de Madrid, la Commission a précisé que la condition sine qua non de l'adhésion était l'adoption de l'acquis communautaire, en l'état à la date de l'adhésion, mais que des dispositions transitoires pouvaient s'avérer nécessaires dans certains secteurs, tels que l'agriculture et la libre circulation des personnes. Les éventuelles périodes de transition devaient être, **de toute façon**, limitées, tant dans leur champ d'application que dans le temps.

(13) [P₁]Le manque de services appropriés de soins à l'enfance se traduit souvent de telle manière – ou se fera sentir dans d'autres situations à l'avenir. [P₂]Nous verrons aussi comment des enfants qui ne sont pas gardés convenablement après l'école seront entraînés dans toutes sortes de situations difficiles, qu'elles soient illégales ou non. [P₃]**Alors, si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que tôt ou tard et de toute façon, la société en fera les frais.** [P₄]Il nous incombe certainement, de par notre fonction de service d'aide à l'enfance, de suggérer qu'il serait peut-être indiqué de placer les fonds au début du processus et d'éviter ainsi que le problème ne se détériore tout à fait à l'autre bout.

(14) [...] La seule chose que je changerais, c'est le numéro six et le numéro un : politique et réglementation de l'État. Cela a toujours été le numéro un sur ma liste.

Le président : Mais c'est sûrement mieux maintenant.

M. Scowen : Je le laisserais quand même là. Ça m'a toujours agacé de savoir que je travaillais pour le gouvernement plus que pour moi-même, à répondre à toutes leurs stupides questions.

M. Mayer : Vous êtes des deux côtés maintenant ; vous faites partie du gouvernement et vous faites partie des agriculteurs.

M. Scowen : **De toute façon** – revenons à vos enquêtes, celle de Thompson, au Manitoba, par exemple ...

Dans le discours, tantôt il est fait référence *expressis verbis* (d'une manière ponctuelle ou diffuse) à l'entité en question, tantôt elle est seulement inférable à partir du co(n)texte. À la difficulté connue par le sujet interprétant dans le deuxième cas, gênant la reconnaissance du contraste, peut s'ajouter une distance parfois considérable qui, dans la linéarité du discours, sépare les éléments discursifs évocateurs des pôles du contraste.

Tout bien considéré, *de toute façon* fonctionne dans le discours comme **connecteur**, marquant une relation d'**opposition** ; par là, il appartient à ce que nous proposons d'appeler le **champ lexical de *mais***. Quant au dernier, il serait hors de propos de le définir ici : nous y consacrons tout un ouvrage. Contentons-nous maintenant de remarquer les propriétés communes qui

relient *mais* et *de toute façon* dans une sorte de synonymie : leur statut d'expression d'opposition et de structurant textuel-discursif manquant d'autonomie référentielle. Nous ne pourrions pas, bien entendu, entrer dans le détail de la problématique de l'opposition non plus. En revanche, il convient de fournir une indication succincte de la façon dont nous entendons le terme *connecteur*. C'est avant tout une **fonction** dans la structure textuelle (et non pas une classe morpho-lexicale ou une partie du discours) pouvant être remplie par une lexie aussi bien que par une expression ordinaire de niveau syntagmatique ou même propositionnelle. C'est aussi une **marque** : sans leur assigner explicitement une place sur un plan de texte ou dans une autre macro-unité, il déclenche des mécanismes d'interprétation appliqués aux segments textuels par lui connectés, et ceci en fonction des conditions d'emploi et des règles d'interprétation qui lui sont spécifiques, si bien qu'il optimise leur traitement par le lecteur/auditeur en rendant la connexion « non ambiguë et univoque » (MOESCHLER – REBOUL 1994 : 465). Élément de connexion formel, il contribue à assurer la cohérence, c'est-à-dire qu'il agit avant tout au niveau pragmatique du discours. (Il s'oppose ainsi aux **marqueurs** qui servent à indiquer la place d'une (macro)proposition ou séquence textuelle, ou bien à lui assigner un rôle particulier dans la structure d'ensemble du texte. Nous proposons d'appeler l'ensemble formé par ces deux types de structurants des **organiseurs**.)

Pour en venir maintenant à la question de savoir dans quelle mesure la syntaxe est concernée par les problèmes d'organisation textuelle, observons d'abord l'enchevêtrement des plans phrastique et textuel. Dans (13), il s'agit d'une séquence argumentative dont l'auteur souhaite convaincre son auditoire de la nécessité d'établir des services bien organisés de garde d'enfants. Schématiquement, son argumentaire se présente de la façon suivante :

		1	2
		cas 1	cas 2
A	dépenses au début	oui	non
B	services	oui	non
C	problèmes à la fin	non	oui
D	dépenses à la fin	non	oui
conclusion Q (=A1&B1)		dépenser pour établir les services	
conclusion ¬Q (=B2&A2)		ne pas établir les services pour ne pas dépenser	

L'argumentation s'organise en phrases ainsi :

<p>[P₁] : B₂ ⇔ X & [P₂] : B₂ ⇔ C₂ & [P₃] : ¬(⟨B₁ ⇔ A₁⟩ ⇒ ⟨B₂ & A₂⟩) ⇐ (⟨B₁ ⇔ A₁⟩ & ⟨B₂ ⇔ (C₂ & D₂)⟩ & ⟨A₁ = D₂⟩) & [P₄] : (A₁ & B₁) ⇐ (C₁ & D₁)</p>

où X est un renvoi anaphorique. On voit donc que la séquence met en scène deux mouvements argumentatifs opposés en démontrant qu'en fin de compte, l'un d'entre eux est dépourvu de fondement. (Le second est, par ailleurs, à peine explicité ; il apparaît pour ainsi dire sous la forme d'un négatif.) Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que la phrase 3, tout en étant l'une des plus courtes de la séquence, constitue l'élément clé de l'argumentation et montre, par là, un haut degré de complexité sur le plan du sens. Sans une forte condensation sémantique et organisationnelle, cela serait impossible. Or, à part l'implicite et les connotations activées par le groupe nominal *le coût*, ce sont les connecteurs qui en sont responsables. Dans [P₃], *de toute façon* et *tôt ou tard* semblent n'être que des circonstants d'une proposition subordonnée². Cependant, d'un point de vue global, leur présence n'est pas facultative : on peut effacer soit l'un, soit l'autre (et plutôt *tôt ou tard*), mais l'effacement des deux en même temps donne à la phrase un sens tel qu'il devient impossible de la réinsérer dans le cotexte d'origine. En effet, la phrase d'origine signifie 'que l'on assure ces services ou pas, la société aura des dépenses', tandis que sa variante, (13'), signifie 'la société aura des dépenses si et seulement si l'on assure ces services' :

(13') Alors , si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que la société en fera les frais.

On s'aperçoit également que c'est *de toute façon* qui est chargé d'activer les parcours argumentatifs implicites présentés dans le tableau. Il en découle deux conclusions. Premièrement : *de toute façon* a, dans [P₃] de (13), la fonction de connecteur : il déclenche des mécanismes d'interprétation appliqués à son cotexte en optimisant de la sorte son traitement par le lecteur/auditeur et en rendant la connexion des éléments de l'argumentaire non ambiguë et univoque. La phrase examinée, unité syntaxique, est donc le « carrefour » des mouvements argumentatifs, constituants textuels. En d'autres termes, **la fonction de structuration textuelle n'est pas**

² Pour les problèmes grammaticaux soulevés par cette occurrence, voir p. 113.

surajoutée à la fonction syntaxique des constituants de phrases mais y est inextricablement mêlée.

Deuxièmement, la présence ou l'absence de ces connecteurs dans la phrase a des effets comparables à celui, par exemple, des mots de négation. Or, si la syntaxe se sent concernée par les seconds, pourquoi ne le serait-elle pas par les premiers ? En tout cas, la différence entre [P3] de (13) et (13'), peu sensible en dehors du co(n)texte, est mise en toute évidence dans le discours. Certes, on pourrait essayer de mettre cela sur le compte des propriétés lexicales des constituants pour débarrasser la syntaxe du fardeau du transphrastique. Mais, on va le voir (p. 115), ce n'est qu'un subterfuge et, en même temps, il reste toujours à expliquer des problèmes de l'ordre des mots.

Si l'on étudie la place de *de toute façon* dans les phrases, on constate en effet que derrière sa mobilité apparente illustrée par (8' a-d), il s'observe une régularité certaine. Sur les 53 occurrences que nous avons relevées dans notre corpus, on trouve *de toute façon* en tête de proposition 31 fois (27 occurrences avec *de toute façon* en tête de phrase, dont 3 en séquence avec *mais* ; 4 occurrences en tête de proposition dépendant d'une phrase complexe, dont 3 en séquence avec un autre élément de jonction), en fin de proposition 15 fois (dont 12 avec *de toute façon* en fin de phrase) et 7 fois à l'intérieur du groupe verbal. La position de cette lexie dans les structures syntaxiques paraît donc assez polarisée. Comme ses occurrences dans les groupes verbaux et, dans une certaine mesure, en fin de proposition constituent une sorte de « cas marqué », il semble pratique d'y concentrer notre attention.

Notons au préalable, avec (RUBATTEL 1982), que

les connecteurs pragmatiques appartiennent à deux classes syntaxiques : les conjonctions de coordination et les adverbiaux, cette dernière classe incluant les « conjonctions de subordination » du type *parce que*, des adverbes, des syntagmes nominaux et des syntagmes prépositionnels. Les propriétés syntaxiques des adverbiaux fonctionnant comme connecteurs pragmatiques ne les distinguent en rien des autres adverbiaux de la même classe [...] la syntaxe des connecteurs pragmatiques se confond avec la syntaxe des catégories auxquelles ils appartiennent (pp. 58-59).

L'acceptabilité d'une phrase peut dépendre de la place occupée par le connecteur ou de la disposition des connecteurs s'il s'en trouve plus d'un.

Aucun principe connu n'explique ces différences d'acceptabilité. Peut-être des raisons sémantiques sont-elles en jeu : on sait que les

adverbes ont un certain champ, c'est-à-dire qu'ils modifient une partie des constituants qui sont à leur droite [...] De plus, les adverbiaux fonctionnant comme connecteurs pragmatiques occupent de préférence la position initiale, à moins qu'il y en ait plusieurs. Cependant, la liberté de mouvement est variable d'un connecteur à l'autre. (p. 54)

L'observation de RUBATTEL sur la tendance des adverbiaux en fonction de connecteur à se mettre en tête de phrase (ou de proposition) coïncide avec les données de notre corpus. Mais une tentative visant à établir un principe régissant la position des connecteurs serait-elle d'emblée vraiment vouée à l'échec ? Il se peut, à notre avis, que l'on puisse aller plus loin que le constat de la préférence de ces éléments pour la position initiale.

D'abord, comme il est dit aussi dans (RUBATTEL 1982 : 54), « les adverbiaux ne sont généralement pas entassés ». Il évoque la possibilité d'expliquer ce phénomène par la difficulté que poserait à l'interprétation la superposition de champs due à la contiguïté des adverbiaux et se demande en même temps si les règles syntaxiques ne sont pas déterminées, sur ce point, par la sémantique ou la pragmatique. Or, il nous paraît justement qu'une partie des cas où *de toute façon* n'occupe pas la position initiale s'explique probablement par sa cooccurrence avec un autre élément de sa catégorie. À en croire nos concordances, chaque fois que cette lexie figure dans une proposition contenant une conjonction, c'est-à-dire un mot subordonnant ou coordonnant autre que *mais* et, dans un certain nombre des cas, *et*³ (p. ex., *car, que, qui, lequel, puisque*) ou un autre connecteur de nature adverbiale (p. ex., *alors, en fait, en fin de compte*), elle doit leur céder sa place initiale.

(15) Mais nous demandons simplement à qui va notre aide si un système universel de garderie est instauré. Aidons-nous ceux qui en ont vraiment besoin, ou sommes-nous tout simplement en train de permettre aux parents de la classe moyenne de ne pas être dérangés par les enfants ou de pas avoir à verser une partie considérable de leurs revenus en frais de garderie ? En fin de compte, l'argent viendra d'eux **de toute façon**.

Lorsque la proposition a un constituant qui sert à l'attacher fortement au cotexte antérieur par renvoi anaphorique, l'arrangement des termes suit le même modèle :

³ Notamment lorsque *et* est utilisé dans un sens contrastif en tête d'une proposition fonctionnant comme contre-argument par rapport à la précédente. *Et* et *mais* font exception parce qu'ils constituent avec *de toute façon* une séquence additive (cf. (LUSCHER 1994 : 222)).

(16) M. Tobin : Je n'en disconviens pas. Je voudrais simplement savoir quelles seront les conséquences. Je voudrais savoir ce qui va se passer d'ici deux ou trois ans pour le régime fiscal de la nouvelle entreprise, après la scission, suite précisément à cela. C'est une question que nous n'avons pas posée, nous sommes saisis d'une mesure législative mais nous n'avons pas de témoins pour nous répondre.

M. Nowlan : Mais c'est une question qu'on va leur poser **de toute façon ...**

(17) se présente comme la combinaison des deux cas de figure précédents : le complément circonstanciel, en principe mobile à la manière des adverbiaux, contient un élément anaphorique fortement lié à la phrase précédente qui, en plus, a la fonction du thème et, par là, se met normalement en tête de phrase. *De toute façon* doit donc quitter cette position proéminente.

(17) Les évaluations des coûts de la reprise par les pays candidats de l'intégralité de l'acquis communautaire (c'est-à-dire l'application des normes et standards communautaires ainsi que de toutes les mesures assurant la mise en place des politiques communes) montrent qu'ils sont partout très importants. **Par rapport à ces besoins**, les disponibilités budgétaires seront **de toute façon** limitées.

L'explication semble en être le fait qu'apparemment une seule place est prévue à l'extrémité gauche de la trame syntaxique pour les constituants de ce type, laquelle place doit être occupée, en cas de concurrence de plusieurs éléments⁴, par celui dont la tâche est d'assurer la connexion grammaticale et/ou dont l'envergure⁵ est moins grande. Vu le rôle joué par *de toute façon* qui est plus important sur le plan de la cohérence que sur celui de la connexité ainsi que sa grande envergure, on peut trouver normal qu'il soit relégué dans une position non-initiale. Les régularités observées (tant à propos de *de toute façon* qu'à propos d'autres éléments du champ lexical de *mais*) permettent de formuler **l'hypothèse de la primauté de la connexion :**

⁴ Les cas où l'on voit apparaître deux connecteurs en tête de proposition semblent être soumis à des contraintes particulières et les éléments qui s'y combinent font un ensemble bien restreint que les cooccurrences [élément connexif + connecteur] par nous étudiées.

⁵ Nous entendons par envergure la capacité d'une lexie d'établir, en fonction de connecteur, des relations à plus ou moins grande distance. Certaines exigent la stricte contiguïté des constituants textuels connectés, d'autres exercent leur effet même au-delà d'éventuels éléments intercalés entre le connecteur et l'expression qui relève du champ conceptuel sous-tendant l'opposition.

- 1§ Dans la syntaxe du français contemporain, l'extrémité gauche d'une proposition est une position de connexion (à l'intérieur de la phrase ou du texte). Dans les cas non marqués, elle est occupée par un élément thématique, un élément anaphorique ou par un organisateur.
- 2§ Par conséquent, dans l'interprétation, l'élément le plus à gauche d'une phrase ou d'une proposition est considéré par défaut comme établissant la connexion avec la phrase ou la proposition qui la précède immédiatement. On évite donc d'y mettre un constituant qui, dans cette position, romprait la connexion ou, au contraire, l'établirait abusivement, en rendant l'énoncé ambigu.
- 3§ La fonction connexive et la fonction de marque pragmatico-sémantique peuvent être dissociées et assurées par des constituants distincts, auquel cas la première a la primauté par rapport à la seconde dans la trame syntaxique de la proposition.
- 4§ Les connecteurs ont une double valeur (une potentielle, connexive-anaphorique : ils articulent le signifiant du texte, et une obligatoire, sémantico-pragmatique : ils marquent la valeur pragmatico-relationnelle de ses composantes). Ils ne figurent en tête de proposition qu'au cas où les deux valeurs sont activées.

Le § 2 explique les cas comme (18), où aucun autre constituant susceptible de provoquer le déplacement de *de toute façon* n'est présent :

- (18) M. Ouellet : Monsieur le président, je crois que bon nombre d'entre nous ... deux collègues sont déjà partis. Étant donné qu'il est presque 17 heures, il faudrait que certains d'entre nous appellent notre bureau avant ...
- M. Mitges : C'est fini. Je ne reviendrai plus jamais.
- M. Ouellet : Non, vous m'avez mal compris. Je me demande simplement si vous pourriez attendre que ces deux collègues reviennent dans une minute ou deux. Ils ne vont pas tarder à revenir, et pour leur permettre d'entendre votre exposé ...
- M. Mitges : Faites ce que vous avez à faire, je vais vous attendre.
- M. Ouellet : ... je crois qu'il serait plus juste de ... Je ne voudrais pas que le président soit le seul à entendre vos remarques ...
- M. Mitges : Mais il n'y a pas de problème. J'aurai des choses à lui dire en privé, **de toute façon**.

En effet, il n'y a pas de contraste entre les deux phrases de la dernière intervention ; la première ne tombe pas dans ce que nous pourrions appeler l'antécédent de *de toute façon* et la deuxième effectue un changement de

plan discursif. Or, en cas de co-orientation argumentative (ou d'absence d'anti-orientation) de la phrase contenant le connecteur avec ce qui la précède immédiatement, on évite l'ambiguïté pouvant résulter de la mise en tête de *de toute façon* : en effet, on est enclin à identifier les entités opposées par le connecteur aux ensembles structuraux qui l'ont pour charnière.

Un autre type de construction est encore à envisager, illustré par (19).

(19) Dans tous les cas où l'on a un nombre important de travailleurs, il y a forcément des niveaux variés. Que le système soit réglementé ou non, les gens ne recevront pas la même chose **de toute façon**.

Des deux propositions constituant la deuxième phrase, la première est subordonnée à la seconde. Or, il serait anormal de mettre quelque élément de coordination que ce soit en tête de la seconde proposition : il en résulterait une sorte de paradoxe syntaxique. La position initiale de *de toute façon* serait donc exclue par une règle plus générale.

Si nous tenons compte également des occurrences de la lexie examinée où elle est placée à l'intérieur du groupe verbal, comme dans (12) ou dans (17), il est possible de supposer que la règle suivante détermine la place des connecteurs adverbiaux dans la proposition :

- 1 § Admettons que la position de base des éléments adverbiaux (compléments de phrase) est la position finale (dans une structure canonique S-V-O-C).
- 2 § Les connecteurs adverbiaux sont déplacés à gauche de sorte qu'ils occupent la position initiale de la proposition.
- 3 § Lorsque cette position est bloquée pour des raisons syntaxiques (exemple (19)) ou textuelles (à cause d'une subordination ou en raison de l'hypothèse sur la primauté de la connexion), la montée du connecteur a pour destination le groupe verbal.
- 4 § Si celui-ci contient une forme verbale composée (20), une suite de copule + attribut (21) ou une périphrase verbale (22), le connecteur monte et se met avant le participe passé, l'attribut ou l'infinitif ; dans les autres cas, il occupe la position la plus proche prévue pour un complément adverbial ou il reste à sa place d'origine.

(20) M. Nicholson : Cela semble être une méthode idéale pour résoudre les problèmes spécifiques des parents d'enfants en bas âge, puisqu'ils pourraient utiliser eux-mêmes ce genre de congés.

Mme White : Nous avons **de toute façon** constaté que les gens ont déjà tendance à utiliser leurs jours de congé de maladie pour s'occuper de leurs enfants.

(21) Certes, la province offre certains des crédits de démarrage pour la création de garderies à but non lucratif, mais ils ne sont pas destinés à financer la construction de nouveaux centres, et seraient **de toute façon** insuffisants.

(22) Cependant, indépendamment même de l'élargissement, l'Union devra **de toute façon** changer.

Avec **la règle de la montée du connecteur adverbial**, nous avons un moyen d'explication puissant, applicable à l'ensemble des occurrences de *de toute façon*⁶ dans notre corpus, à l'exception d'une seule : c'est l'exemple (13). En effet, ce « connecteur » ne devrait pas figurer en tête de proposition en raison de la subordination qui l'affecte et de l'impossibilité de sa combinaison avec *tôt ou tard* en une séquence de connecteurs. Mais *de toute façon* joue-t-il vraiment un rôle de connecteur dans cette phrase ? Nous avons plus d'une raison de dire que son statut y est ambigu. Si on élimine l'expression *tôt ou tard*, *de toute façon* a tendance à ne pas rester en place : plutôt il clôt la proposition, comme le prévoit la règle :

(13'') Alors , si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que la société en fera les frais **de toute façon**.

Par contre, ce n'est pas le cas de *tôt ou tard* : seul, il peut très bien rester à sa place :

(13''') Alors , si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que, **tôt ou tard**, la société en fera les frais.

Si, enfin, on essaie de séparer les deux en les plaçant à des positions différentes disponibles à cet effet, on constate que c'est toujours *de toute façon* qui requiert la position finale⁷. Par exemple :

(13''''') Alors , si nous considérons le coût de ces services, nous pouvons dire que, **tôt ou tard**, la société en fera les frais **de toute façon**.

⁶ Les autres connecteurs adverbiaux du paradigme sont, bien entendu, également à examiner du point de vue de la possibilité d'y étendre cette règle ; de toute façon, elle est valable pour *de toute façon*.

⁷ Des phrases comportant les termes examinés dans des positions différant de celles que nous indiquons seraient compréhensibles, voire correctes ; toutefois, ce sont les arrangements par nous retenus dont résulte des phrases les plus „naturelles”, „harmonieusement équilibrées”. Les données du corpus confirment amplement notre jugement.

Tôt ou tard, quoique caractérisé par un vague référentiel comparable à celui de *de toute façon*, est, à la différence du second, une locution adverbiale de temps pure et simple, il n'est donc que normal de ne pas la voir affectée d'une règle portant sur les adverbiaux *connecteurs*. En effet, *tôt ou tard* ne marque aucune relation abstraite (cf. p. 104) mais une caractéristique temporelle indéfinie d'un procès considéré comme devant nécessairement avoir lieu.

Pour rendre compte de cette « anomalie » syntaxique, nous proposons l'explication suivante : l'usage de la locution adverbiale qu'est *de toute façon* s'est de plus en plus limité à la fonction de connecteur, mais ses emplois comme dans (3) témoignent de l'aspect diachronique de cette spécialisation. Comme nous le fait observer (COMBETTES 1994) (d'après TRAUGOTT), les changements sémantico-fonctionnels que subissent les éléments linguistiques transforment, en règle générale, une composante propositionnelle d'abord en une composante textuelle⁸, ensuite en une composante pragmatique du discours⁹. Ainsi, *de toute façon*, complément de manière à l'origine, a revêtu une fonction anaphorique, puis une fonction pragmatique, celle qui est indiquée à la page 104. S'agissant d'un changement relativement récent, on arrive à détecter, dans des discours contemporains, des occurrences où s'observent les différents stades de l'évolution sémantico-fonctionnelle de cette lexie. Tel est le cas de (13) où *de toute façon* est traité syntaxiquement en tant que complément de manière, et cela est valable non seulement pour sa place. En effet, même si les connecteurs se combinent en séquences, cela ne se fait pas à l'aide d'un tiers élément de jonction, à la manière dont *et* relie *tôt ou tard* et *de toute façon* dans notre exemple, combinaison tout à fait normale pour deux compléments circonstanciels de même statut. Coordonner un connecteur avec un constituant de nature différente serait du reste également inconcevable.

Néanmoins, *de toute façon* déclenche bel et bien les mécanismes interprétatifs signalés plus haut. Si l'on y ajoute que [3] de (13) est perçu quelque peu insolite mais pas (13'''), on comprend bien que la lexie en

⁸ „on va passer de : «de toutes les manières possibles» à : «des manières qui viennent d'être citées»" (id. p. 58).

⁹ „la locution [...] ne renvoie pas non plus à des référents explicitement cités dans le texte ; le syntagme indirect „porte” ici sur des actes énonciatifs et ne peut être rattaché à tel ou tel constituant de la phrase. [...] Cette dernière valeur n'apparaît — du moins dans le corpus utilisé — qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e.” (id. p. 59).

question fonctionne, sur le plan pragmatico-textuel, comme connecteur, même si, dans un usage hésitant en raison de son statut diachronique transitoire, elle est traitée, sur le plan de la syntaxe, comme un simple complément circonstanciel. [3] de (13) nous offre, en ce sens, un exemple éloquent d'une tendance évolutive du français contemporain.

Que répondre donc à la question posée au début de l'article ? La syntaxe, sans prétendre à la description exhaustive et systématique de l'ensemble des facteurs responsables de la texticité, a tout intérêt à garder en vue la dimension textuelle (voire sémantico-pragmatique) dont les tenants et les aboutissants résident dans la structure même des phrases, qu'on la considère sous l'angle de la hiérarchie des constituants ou sous celui de leur arrangement linéaire. Nous pensons en avoir fourni une preuve avec l'analyse des positions qu'occupe *de toute façon* d'une manière qui n'est aléatoire qu'à première vue. Certains pourraient quand même être tentés de reléguer ce problème au niveau du lexique, mais en vain. En effet, la bonne formation grammaticale d'une phrase dépend (aussi) de la façon dont les positions d'arguments prévues par les éléments lexicaux utilisés (un verbe, par exemple) sont remplies. Or, tout comme tel verbe requiert un sujet et un complément direct, telle conjonction de subordination exige un constituant subordonné et suppose quelque chose dont ce dernier dépend, une lexie régulièrement utilisée en fonction de connecteur prévoit, de par ses caractéristiques lexicales, des entités à connecter. *Mais*, évoqué p. 103, qui comprend en quelque sorte *de toute façon* dans son champ lexical, exige deux « arguments », qu'il soit utilisé sur le plan syntagmatique, phrastique ou transphrastique. Dès lors, il est erroné de le considérer comme simple introducteur de phrase, « élément de soulignement », lorsqu'il ne joint pas deux propositions au sein d'une phrase. Mais ceci nous amène à une autre question : est-ce qu'on peut faire de la lexicologie¹⁰ sans égard au texte ?

Il s'ensuit de nos démonstrations et de notre argumentation que non. La définition de toute lexie, dans un dictionnaire, doit prévoir tous les types des combinaisons, et seulement ceux-ci, dans lesquelles ladite lexie peut entrer au niveau syntaxique. (Il en va de même pour l'enregistrement des caractéristiques pragmatiques marquées, intrinsèquement liées à bon nombre de lexies.) Les dictionnaires ont donc tort de paraphraser un sens dénoté que les lexies employées régulièrement en fonction de connecteur n'ont pas en réalité. Ils devraient préciser la nature des « arguments » par elles supposés si on les considère en tant que « prédicats » : leur caractère explicite ou

¹⁰ Dans l'acception que donne au terme (MEL'ČUK 1995 : 57)

implicite, leur aspect structurel (c'est-à-dire les conditions d'emploi de la lexie comme connecteur) ainsi que le statut logico-pragmatique que leur confère le connecteur (i. e. les règles interprétatives liées à ce dernier). Lorsque les dictionnaires recourent à des synonymes comme à des moyens de définition, ce qui est déjà une solution fort critiquable, la méconnaissance du facteur textuel-discursif les induit également en erreur. *Quoi qu'il en soit*, on l'a vu, est donné dans le Grand Robert comme synonyme équivalent de *de toute façon*. Ceci est inexact car il n'y a qu'un degré limité d'équivalence / de synonymie entre les deux. En effet, *de toute façon* a deux valeurs. Comme le précise (SCHELLING 1982 : 99-100), deux types de solution sont possibles dans l'interprétation des co(n)textes marqués par ce connecteur : (a) possibilité ou (b) nécessité d'opérer un choix entre des visées argumentatives contradictoires. Dans le cas (a), *de toute façon* a pour synonymes *il reste/n'empêche que*, et ce n'est que dans le cas (b) que *quoi qu'il en soit*, avec *toujours est-il*, en est l'équivalent.

Pour la linguistique textuelle aussi, il est peut-être possible de tirer une leçon des réflexions qui précèdent. Elles pourraient indiquer un sens plus précis qu'il conviendrait d'attribuer à cette notion. L'appellation *linguistique textuelle*, on le sait, se confond trop souvent dans les esprits soit avec la sémiotique générale des discours, soit avec la pragmatique générale, soit avec l'analyse du discours ou la stylistique, soit avec une grammaire ayant subi un lifting terminologique. À notre sens, relèvent de la *linguistique textuelle* proprement dite les recherches qui visent à découvrir ce qui, dans le lexique et dans la syntaxe phrastique et transphrastique, répond systématiquement de la bonne formation textuelle des énoncés et ce qui définit systématiquement, dans leur tissu linguistique *stricto sensu*, les mécanismes que peut/doit suivre leur interprétation. Cela ne prive évidemment pas de leur raison d'être les approches différentes pour lesquelles peuvent opter les différentes sciences du langage, et cela revient encore moins à mettre en doute le caractère nécessairement interdisciplinaire de toute étude des textes.

BIBLIOGRAPHIE

- COMBETTES, Bernard (1994) : « Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs », in *Pratiques* N° 84, pp. 55-67
- LUSCHER, Jean-Marc (1994) : « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation », in MOESCHLER, Jacques, REBOUL, Anne, LUSCHER, Jean-Marc, JAYEZ, Jacques, *Langage et pertinence*, pp. 175-228, Nancy, PUN

- MEL'ČUK, Igor A., CLAS, André, POLGUERE, Alain (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot
- MOESCHLER, Jacques – REBOUL, Anne (1994) : *Dictionnaire encyclopédie de pragmatique*, Paris, Seuil
- ROSSARI, Corinne (1990) : « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », in *Cahiers de linguistique française 11*, pp. 345-359
- ROULET, Eddy et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Francfort s/Main, Peter Lang
- RUBATTEL, Christian (1982) : « De la syntaxe des connecteurs pragmatiques », in *Cahiers de linguistique française 4*, pp. 37-61
- SHELLING, Marianne (1982) : « Quelques modalités de clôture : les conclusifs : FINALEMENT, EN SOMME, AU FOND, DE TOUTE FAÇON », in *Cahiers de linguistique française 4*, pp. 63-106
- Sources des exemples : (8), (12), (17), (22) : Agenda 2000 de l'Union Européenne ; (9), (13) – (16), (18) – (21) : Canadian Hansard Corpus ; (5) : J-P. Sartre : Les mots

PEUT-ON REHABILITER BENVENISTE ET WEINRICH ?

Carl VETTERS

Université du Littoral – Côte d'Opale (ULCO)

1. Benveniste et Weinrich devant leurs critiques

Un recueil collectif récent de l'école de pragmatique de Genève, intitulé *Le temps des événements* (MOESCHLER, (éd.) 1998), propose un aperçu historique de différentes analyses du système verbal français (e.a. BEAUZEE, DAMOURETTE & PICHON, GUILLAUME). Jean-Marc LUSCHER (1998) y présente les théories de Harald WEINRICH (1964 ; traduction française 1973) et d'Emile BENVENISTE (1966) dans le chapitre intitulé « Approches textuelles », ensemble avec celle de Käte HAMBURGER (1957 ; tr. fr. 1986) qui concerne plutôt l'allemand et qui m'intéresse moins ici parce qu'elle ne traite pas de la spécificité du système verbal français. Dans *Temps, aspect et narration*, j'ai réuni les mêmes auteurs, en intitulant mon chapitre « Temps, narration et fiction » et en ajoutant les travaux plus récents de Marcel VUILLAUME (e.a. 1990, 1993). Je ne peux pas me prononcer au nom de l'école de Genève, mais de ma part, c'était une façon de reconnaître une dette historique envers ces précurseurs de l'analyse textuelle des temps verbaux et de la pragmatique temporelle actuelle.

Comme on le sait, ce qui réunit BENVENISTE et WEINRICH, – et c'est la raison pour laquelle on peut parler de grammaire textuelle – c'est qu'ils distinguent deux sous-systèmes temporels, signalant un *type de texte*. En associant ainsi temps verbaux et typologie textuelle, ils ont donné une nouvelle impulsion à la grammaire des temps verbaux. On admet pourtant généralement que le bilan est négatif : leurs propositions ont été enterrées

sous une avalanche de critiques. Citons à titre d'exemple celle de BENVENISTE par M. WILMET :

Le linguiste moyen ne peut à ce stade manquer d'être surpris par la longue faveur d'une hypothèse – à peine retouchée par Harald WEINRICH, et encore une fois avec le succès que l'on connaît – qui n'a jamais été soumise à une vérification tant soit peu serrée, dont la séduisante simplicité dissimule mal les faiblesses, voire les contradictions. (WILMET 1979 : 53)

Les critiques les plus souvent adressées à WEINRICH et BENVENISTE se regroupent principalement autour de trois points.

1. Commençons par le défaut le plus grave, celui de circularité. Il s'agit ici d'une objection fondamentale, concernant aussi bien WEINRICH que BENVENISTE, qui vise la nature même de l'analyse proposée ; cette objection a été formulée en des termes très clairs par Jean-Marc LUSCHER (1998 : 100) ; (voir aussi VETTERS 1992 : 371) :

La théorie ne se justifie pas. En effet, si l'on affirme d'une part que tel type de texte exhibe tel temps verbal – affirmation de départ – et d'autre part, [...], que c'est l'occurrence de tel temps qui qualifie le type de texte, on entre dans la fameuse circularité qui disqualifie toute explication. En ce qui nous concerne, nous ne parvenons pas à éloigner les approches de typologie textuelle de cet écueil.

2. Ensuite vient l'inadéquation descriptive. Cette critique concerne des points particuliers des théories de BENVENISTE et de WEINRICH et les reproches adressés à l'un ne concernent pas toujours l'autre. En ce qui concerne BENVENISTE, Marc WILMET (1979) signale les problèmes suivants (cf. aussi LUSCHER 1998, VETTERS 1996) :

- *Histoire* et *discours* n'existent pas à l'état pur ; ils sont toujours mélangés. On ne peut donc pas parler d'une *typologie* de textes.

- L'emploi du couple *passé simple* / *passé composé* obéit à une logique complexe ; il est impossible de justifier le choix du tiroir sur la base d'une typologie textuelle.

- La fameuse « incompatibilité du passé simple » ne concerne en réalité que la deuxième personne.

- BENVENISTE oublie qu'il existe deux passés composés en français : un parfait et un passé composé narratif ; celui-ci fait d'ailleurs l'objet d'un traitement intéressant chez WEINRICH dans son chapitre consacré à *L'étranger* d'Albert Camus.

Pour WEINRICH, vu qu'il présente sa théorie dans une monographie et non pas dans un article programmatique d'une quinzaine de pages comme BENVENISTE, l'inventaire exhaustif des erreurs descriptives nous mènerait trop loin et je me contenterai donc de signaler quelques problèmes concernant l'analyse de la distribution du couple *passé simple / imparfait* (cf. POLLAK 1976 et VETTERS 1992) :

- *Son « aspectophobie »*. Le terme est de POLLAK (1976 : 371) qui estime que WEINRICH critique une caricature de la théorie de l'aspect. Il faut néanmoins dire à la décharge de celui-ci que la confusion entre aspect et durée et donc l'association « imparfait – durée » et « passé simple – ponctualité » que POLLAK conteste à juste titre (cf. le fameux exemple d'Arie MOLENDIJK (1990) *La guerre de 100 ans qui dura [*durait] d'ailleurs 116 ans, fut surtout amenée par la rivalité entre Philippe VI et Edouard III*) remonte au moins à Antoine OUDIN (1632) (voir aussi FOURNIER 1986) et subsiste encore dans des manuels d'école en usage actuellement.

- *Ses ambitions de linguistique générale trop fortes*. On voit mal comment la distinction premier plan / arrière-plan peut être appliquée à d'autres langues avec ou bien deux temps qui ont une distribution qui ne correspond pas à celle entre le passé simple et l'imparfait, ou bien un seul tiroir, comme l'allemand ou le néerlandais ; ses propositions pour l'allemand ne sont d'ailleurs guère convaincantes.

- *Sa conception « codique » de l'opposition premier plan / arrière-plan*. On ne conteste pas vraiment sa pertinence pour l'analyse du texte (narratif), mais sa grammaticalisation à travers le couple passé simple / imparfait en français. Ainsi, on peut faire remarquer, (i) que l'exemple présenté ci-dessus pour réfuter la ponctualité du passé simple (... *qui dura d'ailleurs 116 ans...*) sert chez MOLENDIJK (1983 : 25) à montrer qu'un événement au passé simple peut appartenir à l'arrière-plan et (ii) que l'imparfait narratif du type *A minuit, il frappait à la porte du pavillon* est souvent considéré comme ayant un effet de « gros plan ». Charles MULLER (1966 : 266) observe d'ailleurs que « l'usage et l'abus de cet imparfait narratif tend à estomper l'opposition, jadis si nette et si utile, entre le récit et ses circonstances, entre les événements successifs et leur arrière-plan ».

- *L'association premier plan – information importante*. La tentative de WEINRICH de lire un texte narratif après enlèvement de toutes les propositions qui ne sont pas au passé simple n'est guère convaincante. J'ai avancé dans VETTERS (1992) que le contenu de propositions complétives –

qui sont souvent à l'imparfait, rarement au passé simple – est, sauf exception, plus important que celui de leurs matrices au passé simple ; on trouve cette même remarque chez MOESCHLER (1998).

3. Certains estiment que BENVENISTE – et dans une moindre mesure WEINRICH puisque sa théorie a eu moins de succès chez les pédagogues – est à l'origine d'applications pédagogiques désastreuses. La constatation de J.-P. LAURENT (1982 : 66-67) est en effet inquiétante :

(...) de manuel à manuel, se manifestent des utilisations fort éloignées – et parfois fausses – de l'instrument apporté par Benveniste. L'opération d'ensemble apparaît souvent plus récupératrice que novatrice.

Il faut en outre observer que les manuels scolaires, loin de « corriger » le système trop figé de Benveniste (par exemple en attirant l'attention des élèves sur les autres valeurs des temps du passé), l'utilisent de manière encore plus fixiste. Ils se contentent de « plaquer » la distinction entre deux modes d'énonciation sur une typologie des textes dans un souci *normatif*.

Dans le but de nuancer le bilan négatif dressé par certains, je traiterai ci-dessous deux aspects des théories de BENVENISTE et de WEINRICH : d'une part le problème du récit « sans narrateur » de BENVENISTE et d'autre part le traitement de l'opposition premier plan / arrière-plan chez WEINRICH.

2. Le mythe du récit sans narrateur

La fameuse thèse du « récit sans narrateur » de BENVENISTE pose à première vue un problème plus fondamental que celui de l'inadéquation descriptive et au moins aussi grave que celui de la circularité. Rappelons que pour BENVENISTE, il ne sert à rien de chercher le narrateur derrière le récit historique, car il n'y en a pas :

A vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur. (1966 : 241)

Par contre, « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » relève

pour BENVENISTE du discours (p. 242). La distinction entre discours et histoire ne coïncide donc pas avec celle entre langue écrite et langue parlée.

BENVENISTE n'est pas le premier à postuler la thèse de l'absence de narrateur. GENETTE (1983) signale que l'idée se trouve déjà chez LUBBOCK (1921) et vers la même époque on trouve une idée semblable chez HAMBURGER. Celle-ci a proposé en 1957 une théorie des genres littéraires qui intéresse les linguistes dans la mesure où la distinction entre deux genres de textes est fondée sur un critère linguistique : HAMBURGER (1957 ; 1986 pour la traduction française) classe les genres littéraires à partir d'une théorie de l'énonciation. Ainsi, elle oppose la *fiction* à l'*énoncé de réalité* en posant que « la „réalité” de l'énoncé tient à son énonciation par un sujet réel, authentique » (1986 : 56), tandis que « l'objet d'une narration n'est pas référé à un Je-Origine réel mais à des Je-Origines fictifs, il est donc fictif » (1986 : 82). Plus tard, l'idée que la fiction narrative n'a pas de fonction communicative sera adoptée par beaucoup de linguistes parmi lesquels KURODA (1975 ; 1979) et BANFIELD (1982)

La différence entre les thèses de HAMBURGER et de BENVENISTE est claire : celui-ci avance que tout récit au passé simple – qu'il soit fictif ou historique – est caractérisé par le fait que les événements semblent se raconter d'eux-mêmes, alors que pour HAMBURGER seuls les récits fictifs sortent de la situation communicative.

La phrase de BENVENISTE « Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes » a fait couler beaucoup d'encre en linguistique et en narratologie. Le plus important des adversaires du « mythe du récit sans narrateur » est GENETTE (1983 : 66-68) qui avait pourtant adopté la thèse de BENVENISTE dans *Figures III* (1972). Dans *Le nouveau discours du récit* (1983), GENETTE avance que BENVENISTE et HAMBURGER oublient le fait évident que chaque texte doit être produit par quelqu'un, non seulement d'un point de vue matériel, mais également selon la logique qui règne à l'intérieur de la fiction narrative. La narratologie emploie le terme *narrateur* pour indiquer celui qui produit le récit à l'intérieur de l'univers raconté. Le *narrateur* se distingue donc de l'*auteur*, qui se situe dans l'univers de la réalité. Selon GENETTE, « dans le récit le plus sobre, quelqu'un me parle, me raconte une histoire, m'invite à l'entendre comme il la raconte, et cette invite – confiance ou pression – constitue une indéniable attitude de narration, et donc de narrateur » (1983 : 68). Tout récit est donc un acte de communication entre un narrateur et un destinataire que GENETTE appelle *narrataire*. GENETTE ajoute (1972 : 266) que le narrateur peut feindre « de

ne s'adresser à personne, mais cette attitude assez répandue dans le roman contemporain ne peut évidemment rien contre le fait qu'un récit, comme tout discours, s'adresse nécessairement à quelqu'un, et contient toujours en creux l'appel au destinataire ». En fait, poser que chaque récit est un échange entre un narrateur et un narrataire revient à dire que chaque récit est en même temps un discours (cf. aussi BERTRAND 1984).

En ce qui concerne la variante d'HAMBURGER, on peut se demander s'il est vrai que l'on emploie d'autres formes linguistiques selon que les événements que l'on raconte sont fictifs ou vrais. Un premier problème est, selon GENETTE (1983 : 10, 52-54), qu'il n'existe pas de fiction ou de réalité à l'état pur ; tous les types qu'il évoque sont des cas d'impureté : « pure fiction serait un récit dépourvu de toute référence au cadre historique »

Autre problème : il n'est pas toujours possible de déterminer si ce qu'on raconte est vrai ou fictif. Pour cette raison, HAMBURGER (1986 : 277) range les romans à la première personne parmi les énoncés de vérité. Or, le même raisonnement est valable pour les récits à la troisième personne. Il n'existe aucun moyen linguistique pour distinguer, par exemple, une vraie biographie (écrite à la troisième personne) de celle d'un personnage fictif. En fait, seule notre connaissance du monde (et de l'histoire) peut nous aider.

MARTIN (1988) attaque HAMBURGER sur sa conception de la fiction. Selon lui, elle ne rend pas compte de l'essentiel : tout se passe comme si la fiction était réelle :

Pour le lexicographe, ou le critique ou l'historien de la mythologie, l'être de fiction est un être de fiction, le monde de référence étant le monde de la réalité. Pour le narrateur, il est un être réel. (p. 171)

A l'intérieur du monde de la fiction, les personnages de roman sont donc aussi vrais dans leur univers que nous le sommes dans le nôtre, celui de la réalité.

De plus, il y a entre HAMBURGER, BENVENISTE et WEINRICH une divergence majeure sur la nature des temps du passé : expriment-ils le passé ou non ? D'un côté, BENVENISTE représente le point de vue traditionnel qu'ils expriment toujours le passé. De l'autre côté, on trouve WEINRICH selon lequel les tiroirs du passé n'expriment jamais le passé. Entre les deux, HAMBURGER suggère qu'ils expriment le passé dans le récit de réalité et non pas dans la fiction.

Force est de constater ici que la thèse du récit sans narrateur crée une incohérence à l'intérieur de la théorie de BENVENISTE, qui pour autant que je sache n'a pas été observée par les linguistes. En fait, la position de

BENVENISTE, bien qu'elle soit correcte, n'est pas logique dans le cadre de sa théorie. Les tiroirs n'expriment pas le passé dans l'absolu, mais par rapport à l'énonciation d'un locuteur réel ou fictif. Par conséquent, en rejetant le caractère énonciatif de la narration (« Personne ne parle ici »), BENVENISTE devrait logiquement conclure que les tiroirs n'expriment pas le passé dans l'*histoire*. Ceci ne met pas en cause la valeur temporelle des tiroirs, mais le caractère non communicatif de l'*histoire*. D'ailleurs, de ce point de vue, la position de HAMBURGER est plus cohérente car elle rejette en même temps le cadre énonciatif et la valeur temporelle des temps verbaux.

Malgré ces objections fondamentales, le bilan n'est pas totalement négatif. Même si l'on trouve que DE MULDER (1999) a trop d'indulgence pour les faiblesses du texte de BENVENISTE lorsqu'il énonce que « la théorie de BENVENISTE semble échapper à la majeure partie des objections qu'on lui a adressées », je suis d'accord avec son idée qu'il faut lire l'article de BENVENISTE comme un texte programmatique :

BENVENISTE (1966 : 249) note qu'il n'a donné qu'« une esquisse sommaire d'un vaste sujet qui demanderait de longues analyses et des statistiques détaillées ». Il ne s'agit donc pas vraiment d'une théorie mais plutôt d'un texte destiné à lancer un programme de recherche, celui de l'étude et de la valeur textuelle des temps, développée par la suite par toute une série d'auteurs. [...] Ce caractère programmatique explique sans doute les revirements et les hésitations qui caractérisent l'article et qui ont été relevées scrupuleusement par Jean-Louis BENEZECH (1993).

A propos des phrases « personne ne parle ici » et « il n'y a plus alors de narrateur » on peut dire d'une part, qu'il s'agit sans doute d'exagérations pour les besoins de la bonne cause et d'autre part qu'il est dommage que ce soit justement le passage de la page 241 qui a été retenu par les critiques et non pas un autre de la page 239 qui est beaucoup plus modéré et où le récit historique est défini comme « la présentation de faits survenus à un certain moment de temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit ».

Même s'il est vrai qu'il n'existe pas deux types de textes mutuellement exclusifs et que, en fait, comme le rappelle GENETTE, tout récit est un discours (ce que montre d'ailleurs le terme « énonciation historique » de BENVENISTE lui-même), on a pourtant intérêt à voir dans le couple *histoire – récit / discours - commentaire* deux tendances fondamentales qui coexistent dans la plupart des textes : (i) la transmission d'information référentielle sur des événements, des situations (le côté narratif) et (ii) l'inscription dans le

texte du contact entre un locuteur et un interlocuteur avec chez le premier le but d'influencer le second.

En fait, le passage de la page 239 cité ci-dessus permet de considérer le récit historique à l'état pur comme le degré zéro de l'inscription de la subjectivité discursive dans le texte : en d'autres termes, le récit où le locuteur se cache soigneusement, n'insère aucune trace déictique dans le texte. Ce degré zéro pourrait être le point de départ pour une analyse stylistique de la narration. Si on a eu raison de récuser certaines applications didactiques catastrophiques de BENVENISTE, il faut également signaler l'existence d'applications tout à fait intéressantes. L'idée que le récit est le degré zéro de subjectivité discursive est à l'origine d'applications didactiques tout à fait pertinentes. Prenons, par exemple, le manuel de GARDES-TAMINE (1992) où, même sans référence explicite à BENVENISTE, l'approche stylistique du roman me semble inspirée de cette « relecture positive » de BENVENISTE. GARDES-TAMINE étudie, par exemple, les marques de présence, implicites ou explicites du narrateur dans son texte. Elle signale que « tout acte de langage étant pris en charge par un sujet parlant dans des circonstances particulières, il est inévitable que les énoncés reflètent cette subjectivité [qui] prend néanmoins des formes différentes et plus ou moins affirmées » (p. 52) ; en proposant, comme on s'y attendait, Flaubert comme exemple d'un romancier où le narrateur se cache et Stendhal comme exemple d'un romancier chez lequel le narrateur se manifeste fortement.

3. De Benveniste à Weinrich, ou la spécificité du passé simple

La théorie de BENVENISTE part de la spécificité du passé simple. Or BENVENISTE oppose celui-ci au passé composé, mais n'insiste pas sur sa différence par rapport à l'imparfait. C'est ce qui nous mène chez WEINRICH, qui propose l'opposition *premier plan* / *arrière-plan* à la place de la bonne vieille recette aspectuelle. Cette analyse a été critiquée à cause de sa circularité (cf. la citation de Charles MULLER ci-dessus) : les plans n'ont pas été définis indépendamment des temps verbaux. J'ai comparé ailleurs (VETTERS 1992) l'approche de WEINRICH à une approche américaine fondée sur les travaux de LABOV (LABOV & WALETSKY 1967, LABOV 1972) et représentée par e.a. HOPPER (1979), HOPPER & THOMPSON (1980) et REINHART (1984) où le premier plan est défini indépendamment de l'emploi

des temps verbaux : il est constitué par l'ensemble des propositions qui sont racontées dans l'ordre dans lequel les événements se sont produits. Cette approche permet de reformuler la proposition de WEINRICH en évitant l'écueil de la circularité :

Le passé simple est un temps de premier plan parce qu'il fait avancer le récit.

POLLAK (1976 : 298) insiste sur le fait que WEINRICH n'est pas le premier à avoir associé le passé simple au premier plan et l'imparfait à l'arrière-plan. Dans son aperçu des précurseurs de WEINRICH, il signale que l'opposition avait déjà été définie de cette façon non circulaire par TRUAND et TAMBORINI en 1958 :

Le récit est un va-et-vient continué entre un arrière-plan formé par les états, les sentiments, les faits repérés... et un premier plan où surgissent successivement les faits dans leur aspect dramatique. (cité par POLLAK 1976 : 298)

De plus, la citation de Charles MULLER (1966) au § 1 ci-dessus oppose « les événements successifs [à] leur arrière-plan » et POLLAK rappelle que même avant la guerre, il était déjà question chez DAMOURETTE et PICHON d'un « fond de décor » duquel se détache « la succession des faits ».

La formulation de TRUAND et TAMBORINI est d'ailleurs toute proche des règles discursives de KAMP & ROHRER (1983) :

Le passé simple introduit un nouvel événement *e* qui précède le moment de la parole (t_0 [= S]) ;
e suit le dernier événement déjà introduit.

la phrase à l'*imparfait* introduit un nouvel état *s* ;
cet état *s* se situe avant le moment de la parole (t_0) ;
s contient le dernier événement *e* (introduit par une phrase au *passé simple*).

Cela ne veut pourtant pas dire qu'en quarante ans, il n'y a pas eu de progrès. KAMP et ROHRER ont vu eux-mêmes que leurs règles sont trop fortes et proposent déjà un aménagement léger de la règle du passé simple : le passé simple ne fait pas toujours avancer le récit, mais en revanche ne retourne pas en arrière. Or même cette règle reste trop forte et actuellement beaucoup de pragmaticiens étudient les contextes dans lesquels un passé simple peut retourner en arrière (v. MOESCHLER 1998). Je n'ai malheureusement pas le temps de développer cette analyse ici, mais pour terminer, je me permets de signaler un cas qui, pour autant que je sache, est

jusqu'ici resté inaperçu. Christine HANON, l'une de mes étudiantes à l'ULCO, a constaté lors d'une investigation sur corpus dans le cadre d'un mémoire de maîtrise que la séquence *principale (PS)*, *quand (PS)* ne correspond presque jamais à l'ordre temporel, mais presque systématiquement à l'ordre inverse, comme le montrent les exemples suivants de son corpus (extraits du CD-ROM Discotext 1) :

– Alors, c'est cette fille que vous aimez ? dit-elle péniblement, quand ils furent seuls. (Zola, *Au Bonheur des dames*, p. 695)

Elle cessa tout à coup, quand M. et Mme Oudry, deux voisins, se présentèrent (Flaubert, *L'Education sentimentale*, tome 1, p. 104)

Il eut un battement de cœur quand Rosanette, accompagnée de Frédéric, arriva chez lui pour la première séance (Flaubert, *Id.*, p. 191)

L'étonnement redoubla quand on sut qu'il sortait de chez M. Dambreuse (*Id.*, p. 74)

Même si dans ces exemples on ne peut pas toujours parler d'antériorité temporelle stricte, on constate quand même que le deuxième passé simple est au moins « logiquement antérieur » au premier, ou en d'autres termes que le deuxième événement au passé simple déclenche le premier.

4. Conclusion

Pour conclure, reprenons notre question initiale « Peut-on réhabiliter BENVENISTE et WEINRICH ? ». Même si les critiques pertinentes présentées ci-dessus empêchent une réhabilitation complète, on peut toutefois sauver des parties de leurs systèmes, à condition d'y apporter les nuances nécessaires.

Ainsi, j'ai suggéré pour BENVENISTE qu'une version modérée de la thèse du récit sans narrateur, fondée sur le passage de la page 239 (« la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit ») et non pas sur celui de la page 242 que l'on cite toujours (« A vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur » ; « Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes »), permet une relecture qui a déjà mené à des applications pédagogiques intéressantes.

En ce qui concerne WEINRICH, on peut retenir la distinction *premier plan* / *arrière-plan*, à condition d'éviter la circularité en définissant le premier plan par l'ensemble des événements présentés dans l'ordre chronologique,

comme TRUAND et TAMBORINI l'avaient déjà fait une dizaine d'années avant WEINRICH. On aboutit ainsi à une analyse du passé simple qui est proche de celles de la Théorie de la Représentation du Discours de KAMP & ROHRER et de la pragmatique temporelle actuelle de l'école de Genève.

REFERENCES

- BANFIELD, A. (1982) : *Unspeakable sentences. Narration and representation in the language of fiction*, Boston : Routledge & Kegan Paul.
- BEAUZEE, N. (1782) : « Temps », in *Encyclopédie méthodique: grammaire et littérature*, reproduit dans : P. SWIGGERS (1986) : *Grammaire et théorie du langage au dix-huitième siècle: « mot », « temps », « mode » dans l'Encyclopédie méthodique*, Presses Universitaires de Lille.
- BENEZECH, J.-L. (1993) : « BENVENISTE et le verbe français et „histoire” et „discours” », *Modèles linguistiques 14.2* : 181-208.
- BENVENISTE, E. (1966) : « Les relations de temps dans le verbe français » [1959], in : *Problèmes de linguistique générale, vol. 1*, Paris : Gallimard, 237-250.
- BERTRAND, D. (1984) : *Narrativité et discursivité: points de repère et problématiques*, Documents de recherche (E.H.E.S.S.) 59.
- DAMOURETTE, J. ; PICHON, E. (1911-1940) : *Des mots à la pensée*, Paris : d'Artrey.
- DE MULDER, W. (1999) : « Retour à Benveniste ? Quelques réflexions préliminaires sur la valeur textuelle du passé simple et du passé composé », à paraître dans *Mélanges offerts à L. Tasmowski*.
- FOURNIER, N. (1986) : « L'imparfait chez les grammairiens classiques de Maupas (1607) à Restaut (1730) », in P. LE GOFFIC, (éd), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen : Centre de Publications de l'université de Caen, 13-30.
- GARDES-TAMINE, J. (1992) : *La stylistique*, Paris : Armand Colin.
- GENETTE, G. (1972) : *Figures III*, Paris : Seuil.
- GENETTE, G. (1983) : *Nouveau discours du récit*, Paris : Seuil.
- GUILLAUME, G. (1929) : *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris : Champion.
- HAMBURGER, K. (1957) : *Die logik der Dichtung*, Stuttgart : Klett.
- HAMBURGER, K. (1986) : *Logique des genres littéraires*, Paris : Seuil, traduit de l'allemand par P. CADIOT [traduction de HAMBURGER (1957)].
- HOPPER, P. (1979) : « Aspect and foregrounding in discourse », in T. GIVON, (ed.), *Discourse and syntax*, New York : Academic Press, (*Syntax and semantics 12*), 212-242.

- HOPPER, P. ; THOMPSON, S. (1980) : « Transitivity in grammar and discourse », *Language* 56 : 251-299.
- KAMP, H. ; ROHRER, C. (1983) : « Tense in texts », in R. BÄUERLE ; C. SCHWARZE ; A. von STECHOW, (eds) : *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin : De Gruyter, 250-269.
- KURODA, S.-Y. (1975) : « Réflexions sur les fondements de la théorie de la narration », in J. KRISTEVA ; J.-C. MILNER ; N. RUWET, (éds), *Langue, Discours, Société. Pour Emile Benveniste*, Paris : Seuil, 260-293.
- KURODA, S.-Y. (1979) : *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris : Seuil.
- LABOV, W. (1972) : « The transformation of experience in narrative syntax », in *Language in the Inner City*, University of Pennsylvania Press, 354-396.
- LABOV, W. ; WALETSKY, J. (1967) : « Narrative analysis : oral versions of personal experience », in : J. HELM, (ed.), *Essays on the verbal and visual arts*, Seattle : University of Washington Press, 12-44.
- LAURENT, J.-P. (1982) : « Histoire, récit, discours : les tribulations d'une terminologie », *Enjeux 1* : 41-67.
- LUBBOCK, P. (1921) : *The Craft of Fiction*, London.
- LUSCHER, J.-M. (1998) : « Procédure d'interprétation du passé composé », in J. MOESCHLER, (éd.) (1998) : *Le temps des événements*, Paris : Kimé, 181-196.
- MARTIN, R. (1988) : « Le paradoxe de la fiction narrative. Essai de traitement sémantico-logique », *Le français moderne* 56 : 161-173.
- MOESCHLER, J. (1998) : « Le temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique », *Langues 1.1* : 14-23.
- MOESCHLER, J., (éd.), (1998) : *Le temps des événements*, Paris : Kimé.
- MOLENDIJK, A. (1983) : « Les notions de perfectivité et d'imperfectivité dans l'explication de l'emploi du passé simple et de l'imparfait », *Neophilologus* 67 : 21-34.
- MULLER, Charles (1966) : « Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif », in *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse*, Gembloux : Duculot, 253-269.
- LOUDON, A. (1632) : *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris.
- POLLAK, W. (1976) : « Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : le schéma d'incidence », *Le français moderne* 44 : 289-311.
- REINHART, T. (1984) : « Principles of Gestalt perception in the temporal organisation of narrative texts », *Linguistics* 22 : 779-809.
- TRUAND, E. ; TAMBORINI, P. (1958) : *Cours supérieur de grammaire française*, Aarau.

- VETTERS, C. (1992) : « Foreground and background : WEINRICH against LABOV », in J. VAN DER AUWERA; M. KEFER, (eds) : *Meaning and grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter, 367-381.
- VETTERS, C. (1996) : *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.
- VUILLAUME, M. (1990) : *Grammaire temporelle des récits*, Paris : Minuit.
- VUILLAUME, Marcel (1993) : « Le repérage temporel dans les textes narratifs », *Langages 112* : 106-126.
- WEINRICH, H. (1964) : *Tempus. Besprochene un erzählte Welt*, Stuttgart : Kohlhammer.
- WEINRICH, H. (1973) : *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris : Seuil [trad. fr. de WEINRICH (1964)].
- WILMET, M. (1979) : « Récit et discours », *Le français moderne 47* : 53-57.

QUELQUES ASPECTS DE L'ORGANISATION TEMPORELLE DES TEXTES NARRATIFS

Marianna KÖRMENDY
École Supérieure de Pédagogie de Szeged

1. Introduction

« Milieu indéfini où paraissent se dérouler irréversiblement les existences dans leur changement, les événements et les phénomènes dans leur succession. »¹

Le TEMPS, ainsi défini par le Petit Robert, constitue depuis toujours un sujet de réflexion pour la pensée humaine : philosophes, physiciens, historiens et linguistes, entre autres, font des efforts considérables depuis des dizaines de siècles pour le définir et en décrire les caractéristiques. En effet, nous sommes tous confrontés au besoin d'expliquer le temps et, plus particulièrement, son expression par la langue.

Les questions qui se posent peuvent paraître simples : Par quels moyens exprimons-nous l'idée du temps qui passe ? Comment arrivons-nous à nous repérer – linguistiquement parlant – au niveau des événements relatés dans un texte narratif ? Autrement dit, comment pouvons-nous (re)construire la chronologie des événements racontés dans un texte ? Qu'est-ce qui fait que la chronologie apparaît dans les textes de ce type, même si ce texte n'est pas au passé ? Ou encore, comment cette chronologie peut-elle être présente dans les textes d'une langue dans laquelle chacune des époques (passé, présent, futur) s'exprime par un seul temps ?

¹ *Le Petit Robert*, p. 1938

Notre ambition est bien plus modeste que de répondre à toutes ces questions. Nous nous contenterons d'apporter quelques éléments supplémentaires à la réflexion, notamment en ce qui concerne l'aspect textuel de la construction temporelle.

2. Verbe – phrase – texte : le niveau de l'organisation temporelle

Pendant longtemps, pour la linguistique, parler du temps signifiait parler de temps verbaux. En effet, on a beaucoup travaillé sur la description des temps verbaux, sur leur classification selon des critères différents, puis, suite à des recherches menées sur le russe, la notion de l'aspect a également été explorée. Or, on n'a réussi ni à formuler des définitions consensuelles (cf. par exemple celles qui existent pour les aspects et les valeurs attribuées aux temps²), ni à distiller des règles vraiment opérationnelles pour le bon usage des temps : il est plutôt facile de trouver des faits de langue qui prouvent le contraire des peu de règles qui existent. Ce sont probablement ces phénomènes qui ont orienté les recherches vers d'autres pistes, surtout depuis environ 30 ans, cherchant les réponses ailleurs : notamment au niveau du texte, recherches favorisées par l'évolution actuelle des sciences du langage (de l'analyse du discours, de la linguistique cognitive, etc.).

Actuellement, il semble établi que l'interprétation temporelle dépasse le cadre de la phrase, même complexe, comme cela a été démontré dans de nombreuses études³. Les ouvrages qui traitent de cette problématique donnent en général des exemples de mini-textes, des séquences composées de 2-3 phrases tout au plus pour soutenir leurs thèses (par exemple

² "Beaucoup de grammairiens, s'égarant dans les domaines de la sémantique ou de la stylistique, se sont plu à attribuer à l'imparfait une longue série de prétendues valeurs..." (GREVISSE, 1975, p. 722). "...On ne peut donc pas classer l'imparfait parmi les temps du passé et sa valeur n'est pas du tout comparable à celle du passé défini ou du passé indéfini." (WAGNER-Pinchon, 1962. p. 352.)

"...l'étude des emplois semble vouloir se perdre dans l'indéfini le plus inorganisé." (IMBS, P. 1960. p.9.) "Or, généralement ces trois temps [le PS, le PC et l'IMP] et particulièrement le rôle qu'y joue l'aspect, sont traités en parent pauvre dans les grammaires d'usage..." (A.-M. de BOTH-DIEZ, p. 5)

Voir également la *Grammaire méthodique*, p. 291-292

³ Voir les travaux de Kamp et Rohrer, de BOTH-DIEZ, MAINGUENEAU, MOLENDIJK, VETTERS, CO VET, etc.

VETTERS⁴ pour les temporalités absolue, absolue-relative et relative, ou MOLENDIJK⁵ pour les présuppositions – implications), et étendent assez fréquemment les notions vendliennes⁶ (activité, achèvement, état) du verbe à la phrase entière (MOLENDIJK). C'est un progrès très important dans la mesure où il est clair désormais que la temporalité d'un texte est une question de sens avant tout, et que son explication ne peut nullement se contenter d'une approche syntaxique des temps verbaux.

Dans une série de phrases comme

(1) Pierre ouvre la porte. Il entre dans la pièce. Il ferme la porte. Il s'assied dans un fauteuil.

il nous est très facile de reconstruire la succession des événements malgré le fait que le texte est écrit au présent, et si l'on mélange les événements, cela donnera une série de phrases dépourvue de sens, comme dans

(2)? Pierre ouvre la porte. Il s'assied dans un fauteuil. Il ferme la porte. Il entre dans la pièce.

Même s'il est possible de recombinaison certaines de ces phrases dans un autre ordre, la succession chronologique, sémantiquement contenue dans *l'ensemble* des phrases doit être respectée et s'exprime, au présent, par la succession des phrases correspondant à la succession des événements. De même, en ajoutant une „phrase-état” simultanée, cette phrase, où que nous la mettions, n'affectera pas la chronologie ainsi établie.

Une phrase comme

(3) Il est midi

peut être mise pratiquement n'importe où : au début, à l'intérieur ou encore à la fin de la série (1).

Un autre exemple pour illustrer que la problématique dépasse les temps verbaux nous sera fourni par un texte en langue hongroise qui ne dispose que d'un seul passé. Le récepteur hongrois n'éprouve aucune difficulté à interpréter les rapports temporels des phrases suivantes, y compris le rapport d'antériorité de la dernière phrase :

(4) Péter vett egy könyvet. Kijött a könyvesboltból. Felszállt a villamosra. Hazament. Kinyitotta a könyvet. Valaki kitépett egy lapot.

(Pierre a acheté un livre. Il est sorti de la librairie. Il a pris le tram. Il est rentré. Il a ouvert le livre. Quelqu'un avait arraché une page.)

⁴ VETTERS, p. 102, 105

⁵ MOLENDIJK, p. 185, 186

⁶ VENDLER, p. 103

Ici, la chronologie des phrases n'est pas linéaire et le rapport d'antériorité ne peut pas être la conséquence d'un temps spécifique, étant donné le seul passé du hongrois.

Interviennent alors dans l'interprétation temporelle des facteurs divers : l'ordre des phrases, le mode d'action, les effets de sens au niveau des phrases et du texte, et même les références pronominales (voir la dernière phrase de (4)).

Nous essaierons de montrer que l'organisation temporelle d'un texte, résultat de l'interdépendance textuelle et sémantique d'éléments divers, peut présenter des régularités semblables à une carte, des régularités dont le champ de validité s'étend sur le texte entier.

2.1. L'interprétation temporelle des textes

Nous pensons, avec Kamp et Rohrer et MOLENDIJK⁷, que lorsque le récepteur interprète un texte, il en construit la temporalité au fur et à mesure que le texte avance. Pour cela, il a à sa disposition des points de référence, fournis essentiellement par des verbes, parfois par d'autres mots. MOLENDIJK⁸ parle de présuppositions et d'implications (temporelles) discursives qui justifient l'interprétation d'une valeur temporelle comme l'antériorité ou la postériorité. Il nous semble cependant nécessaire d'étudier la nature de ces présuppositions et implications car nous pensons que cette nature intervient dans l'organisation temporelle des textes.

Selon la conception de MOLENDIJK, dans la phrase

(5) Jean, arrête de parler !

une présupposition temporelle (exprimant l'antériorité) est sous-entendue, à savoir : *Jean parler* (forme intemporelle). (Sinon, il ne pourrait pas arrêter.)

De même, dans la phrase

(6) Il se mit à marcher. (exemple de MOLENDIJK)

une implication temporelle (exprimant la postériorité) est sous-entendue, celle de *Il marcher* (forme intemporelle).

Si les présuppositions et les implications peuvent être explicitement présentes dans le texte, rien n'empêche qu'elles apparaissent dans une autre phrase, avant ou après celle qui les implique.

⁷ MOLENDIJK, p. 168

⁸ MOLENDIJK, p. 175

Nous pensons qu'il est possible de trouver d'autres éléments, plus étroitement liés aux caractéristiques sémantiques des mots, qui sont semblables à ces présuppositions et implications et qui sont également susceptibles de créer des rapports temporels fort complexes dans un texte et dont on peut prédire les conséquences. Voici deux exemples pour illustrer notre idée.

Le premier concerne les mots qui impliquent un argument „cause” dans leur description sémantique.

Soit la phrase

(7) La police a arrêté N.N. qui a cambriolé la banque X.

Selon la théorie de MOLENDIJK, le verbe *arrêter* présuppose (il) *être en liberté*. Cependant nous sommes d'avis que ce mot a également une autre présupposition, plus liée à sa signification même qu'au contexte ou à la situation de communication, notamment celle d'une cause. Or, cette relation (*cause à effet*) est nécessairement caractérisée par une relation d'antériorité, indépendamment aussi bien de l'ordre dans lequel cause et effet apparaissent dans le discours que du temps verbal auquel ils sont exprimés.

Dans le cas de l'exemple (7), cela revient à dire que la deuxième proposition exprime l'antériorité même si le PC en soi n'est pas un temps prévu pour exprimer cette relation temporelle.

Le deuxième exemple concerne les mots qui expriment un événement très général demandant à être précisé, détaillé, faute de quoi sa signification ne serait pas complète (cf. KIEFER⁹). Ainsi peut-on prédire que la phrase

(8) N.N. a eu un accident hier soir dans le tunnel du Pont X.

sera quasi obligatoirement suivie par le récit de l'accident.

Ces mots, qui contiennent „une variable *événement*”, et certainement encore d'autres, activent une structure temporelle stéréotypée que nous allons illustrer par des textes journalistiques (faits divers); il convient toutefois de préciser que l'on peut également retrouver la même structure dans des textes littéraires.

⁹ KIEFER, p. 42

2.2. *Un schéma temporel circulaire*

Soit le fait divers suivant :

(9) La série noire continue dans les musées français

Dans la nuit du 25 au 26 mai, **un vol** a été commis au Musée Jacquemart-André, à Fontaine-Chaalis (Oise). Une dizaine de pièces ont été dérobées, dont une horloge Louis XV d'un mètre de large, d'autres pendules et quelques bronzes. Les voleurs, qui étaient nombreux, huit ou neuf, estime-t-on, ont fracturé la grille d'entrée et ont pu ainsi approcher un véhicule de l'ancienne abbaye. Ils ont opéré en moins de quatre minutes, de manière organisée, et **ont**, semble-t-il, **pris** des objets ciblés. Prévenus par l'alarme, les gardiens sont arrivés trop tard ...

(Emmanuel de Roux, Le Monde, le 1^{er} juin 1998)

Dans ce texte, nous constatons que le récit commence et se termine par le même événement (le vol), ce qui implique que les événements ne sont pas évoqués dans l'ordre temporel correspondant à la condition de vérité des faits.

En effet, nous avons affaire à une structure temporelle circulaire, qui revient à son point de départ.

Le tableau suivant reprend ces constatations (E = événement) :

L'ordre de l'apparition des E dans le texte	L'ordre réel des E
E1 : un vol a été commis	E3 : les voleurs ont fracturé la grille
E2 (E1') : une dizaine de pièces ont été dérobées	E4 : (ils) ont pu approcher un véhicule
E3 : les voleurs ont fracturé la grille	E5 : ils ont opéré en moins de quatre minutes
E4 : (ils) ont pu approcher un véhicule	E7 : les gardiens sont arrivés trop tard
E5 : ils ont opéré en moins de quatre minutes	E1 : un vol a été commis E6 : (ils) ont pris des objets ciblés E2 : une dizaine de pièces ont été dérobées
E6 (E1'') : (ils) ont pris des objets ciblés	
E7 : les gardiens sont arrivés trop tard	

Examinons un peu ce tableau.

Entre **E7** et **E1 (2, 6)** il existe une relation de cause – conséquence, relation d'antériorité par excellence qui s'exprime par le passé composé.

Cette antériorité se réalise par la présupposition impliquée par le verbe *arriver* (*ne pas être là*). Mais ce rapport de cause à effet n'est pas le seul à intervenir dans l'interprétation de ce passage du texte qui présente explicitement l'arrivée des gardiens comme postérieure au vol. Cela rend l'interprétation plus complexe : par la présupposition impliquée, « arriver trop tard » est la cause de la réussite du vol et « arriver » est un fait qui l'a suivi chronologiquement.

Dans le texte, trois phrases expriment le fait du vol : deux au début du texte, une à la fin (E1-2, 6). Ces phrases ne sont pas du tout interchangeables : seule la première phrase contient „une variable événement” et elle est suivie justement par les précisions attendues (les acteurs, les objets volés, les événements du vol). Les deux autres phrases nous fournissent des informations plus complètes et plus explicites, tout en utilisant des synonymes pour exprimer le vol (dérober, prendre). Ces verbes, contrairement au premier, n'appellent pas ce schéma narratif circulaire car ils explicitent tous les éléments, ce qui explique également pourquoi les phrases exprimant le vol ne sont pas interchangeables dans le texte : la première phrase ne pourrait pas du tout être déplacée à la fin du texte.

La question se pose de savoir pourquoi ces événements sont exprimés par le passé composé ? S'ils sont antérieurs, pourquoi ne les formule-t-on pas au plus-que-parfait, susceptible d'exprimer leur antériorité par rapport au moment du vol ?

Il nous semble que les PC de ce texte et de tout texte semblable jouent un rôle difficilement explicable sans recourir à la notion du texte. Cette valeur de plus-que-parfait des PC ne peut se réaliser en dehors d'un texte et c'est justement la cohésion textuelle, plus précisément cette structure circulaire, activée par le sémantisme de certains mots qui la permet.

Dans ce type de structure circulaire, apparemment, les rapports d'antériorité, résultats du jeu des implications aspectuelles sémantiques et discursives s'expriment tous par des passés composés et il est vraiment rare de trouver des plus-que-parfaits pour relater des antécédents / composants *immédiats* de l'événement central des faits divers.

2.3. *Un exemple hongrois de schéma circulaire*

Si l'on accepte que l'interprétation temporelle se fait au niveau textuel, il n'est pas étonnant que la structure circulaire décrite plus haut existe dans d'autres langues. Dans l'écriture journalistique hongroise, en effet, c'est une des structures les plus utilisées. Nous donnons un exemple similaire au texte français :

(10) Elfogott miskolci rabló

A miskolci városi rendőrkapitányság **letartóztatta** N. Géza helyi lakost, aki október 15-én délután fél hatkor a városban **kirabolta** a Kazinczy utcai GWK-Mávttours Utazási Irodát.

A férfi egy pisztolynak látszó tárggyal **fenyegette meg** az alkalmazottakat, akik félelmükben **átadták** neki a kasszában lévő 385 ezer forintot, továbbá 2 millió 100 ezer forintot érő valutát. A kihallgatások során beismerte tettét...(.....)

Amikor a nyomozók keresték, éppen külföldre készült.

(Népszabadság, 1997. október 28.)

Le commissariat de police de Miskolc **a arrêté** N. Géza, habitant de la ville qui a cambriolé l'agence de GWK-Mávttours dans la rue Kazinczy.

Avec un objet semblable à un revolver, l'homme **a menacé** les employés qui lui **ont remis** le contenu des caisses : 385 mille forints et l'équivalent de 2 millions 100 mille forints en devises. Il a reconnu les faits lors de son interrogatoire... (.....)

Quand les policiers **sont allés le chercher**, il se préparait à partir à l'étranger.

(Le passage non cité contient les antécédents *non immédiats* des événements.)

Le texte hongrois s'organise autour du verbe *arrêter*, en présentant les causes. La structure du texte est également circulaire et se termine par un synonyme de *arrêter* comme on l'a vu dans le cas du vol des objets d'art.

3. Conclusions

Nous n'avons aucune raison de douter de l'existence d'autres mécanismes de récit qui ont une incidence sur l'interprétation temporelle des textes. Nous pensons que le jeu de ces mécanismes (syntaxiques, sémantiques et pragmatiques), certainement pas très différents d'une langue à l'autre, est à l'origine de la structure temporelle des textes narratifs, et c'est plutôt selon la proportion à laquelle ils participent à la construction temporelle des textes que les langues se distinguent. Le hongrois, disposant de peu de moyens syntaxiques, confère un rôle plus important aux facteurs sémantiques que le français mais les deux langues s'accordent sur un point : elles utilisent certaines structures temporelles constantes dans les textes narratifs qui sont activées, d'une façon prévisible, sous l'effet des implications discursives et sémantiques de certains mots. Il est fort probable que lors de la traduction de textes contenant de tels schémas, ces derniers

subissent des modifications essentielles et que, par conséquent, l'interprétation temporelle du texte traduit ne soit pas entièrement identique à celle du texte original. Nous pensons également que des schémas semblables peuvent être déclenchés par d'autres types de mots qui induisent des passages descriptifs ou explicatifs. Un texte narratif plus long présenterait de cette manière une sorte de carte, composée de schémas différents, organisés entre eux. Les règles de combinaison restent à explorer.

Un autre aspect de cette problématique est de comprendre en quoi consiste la différence entre textes narratifs littéraires et non littéraires. Il nous semble que, dans les textes littéraires, nous trouvons des structures uniques, parfois très compliquées, tandis que les textes „ordinaires” auraient plutôt tendance à utiliser des schémas simples, non marqués. Les recherches à venir apporteront certainement de nouveaux éléments de réponse dans ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVE, M.- GADET, F.- GALMICHE, M., *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986.
- BENVENISTE, E., « Les relations de temps dans le verbe français », in: *Problèmes de linguistique générale, I*, pp. 237-251. Paris, Gallimard, 1987.
- de BOTH-DIEZ, A.-M., « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel » in *Langue Française*, n°67, Paris, 1985.
- CHEVALIER, J. - BLANCHE-BENVENISTE, Cl. - ARRIVE, M. - PEYTARD, J., *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1989.
- CO VET, « Univers de discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur » in *Langue Française*, n°67, Paris, 1985, p. 42.
- GREVISSE, M., *Le bon usage*, 10^e édition, Gembloux (Belgique), Duculot, 1975.
- IMBS, P., *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris, Klincksieck, 1960.
- KELEMEN, J. (dir.), *Grammaire du français contemporain*, Budapest, Tankönyvkiadó, 1989.
- KELEMEN, J., « Mode d'action et aspect verbal en description contrastive », in *Studia Romanica. Series Linguistica*. III/1974.
- KIEFER, F., « A szöveg időszerkezetéről », in *Szemantikai szövegtan* n°4, Szeged, 1992.
- KLUM, A., *Verbe et adverbe*. Thèse de doctorat. Uppsala, Almqvist et Wiksell, 1961.

- KÖRMENDY, M., « Réflexions sur la perception des valeurs temporelles du français pour un apprenant hongrois (à travers des traductions) » in *Certes 1, Actes du colloque de linguistique contrastive franco-hongroise*, Szombathely, 1998, p. 123-140
- KURIAN, Á.- NEMES, I.- SALGO, J., *Francia leíró nyelvtan gyakorlatokkal*, 4^e édition, revue et corrigée, Budapest, Nemzeti Tankönyvkiadó, 1995.
- MAINGUENEAU, D., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, 3^e éd. Paris, Dunod, 1993.
- MOLENDIJK, A., « Présuppositions, implications, structure temporelle », in VETTERS, C, (éd.) *Le temps, de la phrase au texte*, p. 167-192.
- MONNERIE-GOARIN, A., *Les temps du passé et l'aspect du verbe*, Didier/Hatier, Paris, 1996.
- REY, A., REY-DEBOVE, J. dir., *Le Petit Robert*, Paris, 1991.
- RIEGEL, M., PELLAT, J-Ch., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994.
- VENDLER, Z., *Linguistics and philosophy*, Cornell University Press, Ithaca, 1967.
- VETTERS, C., « Temps et deixis », in VETTERS, C. (éd.) *Le temps, de la phrase au texte*, p. 85-116.
- WAGNER, R. L. - PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette, 1962.
- WARNANT, L., « Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait » in *Mélanges de Linguistique Romane et de Philologie Médiévale, offerts à Maurice Delbouille*. Gembloux, Duculot, 1964, tome 1, pp. 653-673.

TEMPORALITE ET AUTOBIOGRAPHIE

Edit BORS

Université Catholique Pázmány Péter de Piliscsaba

Introduction

La notion de temporalité recouvre – selon la définition de J. MILLY (1992) – tous les aspects du langage concernant le temps : formes linguistiques appropriées (les indicateurs lexicaux : noms, verbes, adjectifs, adverbes qui se réfèrent au temps ; les mots-outils : prépositions, conjonctions, locutions qui servent à construire des compléments de temps ; les temps verbaux), relations temporelles (relations d'ordre, de succession ; relations de durée, relations de fréquence, etc.). Tout en adoptant un point de vue temporel, nous allons limiter nos investigations au problème que pose la présence du narrateur dans son texte. Nous ne nous proposerons pas d'établir une définition irréprochable de l'autobiographie, dont relèvent les textes constituant notre corpus : nous accepterons la définition proposée par P. LEJEUNE (1975) :

Récit rétrospective en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité (p. 14).

Dans cette définition deux facteurs sont à souligner : le critère de la rétrospection, qui nous amènera au problème des perspectives temporelles, et la présentation de la personnalité dans son développement, qui est à la base des diverses formes de la manifestation de soi au cours de l'élaboration du texte autobiographique.¹

¹ Cette conception de l'autobiographie se rapproche de celle élaborée par S. SHAPIRO (1968) : «...autobiography is a review of a life from a particular viewpoint in time – a review in which attention is focused on the self as it interacts with the world » (p. 425).

La notion de perspective

Les descriptions linguistiques du genre autobiographique étant peu nombreuses, nous nous sommes inspirée des recherches littéraires et poétiques dont nous avons extrait les affirmations formelles qui pourraient donner de l'inspiration à la description linguistique. Ainsi, l'on peut dire que le trait le plus souvent démontré est la combinaison des différentes perspectives temporelles. Cette combinaison est appelée par M. RAYMOND (1962) « perspective double » qui se réfère à l'alternance de la perspective du présent et du passé. M. RAYMOND (1962) – en citant Rousseau qui dit :

je peindrai doublement l'état de mon âme, à savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit. (p. 203)

– donne la définition suivante : « *il s'agit d'un glissement du passé dans le présent ou d'une contamination* » (p. 204). D'autres littéraires (S. SHAPIRO, 1968; F. R. HART, 1970) parlent de perspectives ou de plans juxtaposés : ils distinguent entre un passé narratif et un présent dramatique qui se trouvent mêlés dans l'autobiographie avec une dominance plus ou moins nette de l'un ou de l'autre². La perspective du présent est d'autant plus importante que l'autobiographe construit ses souvenirs à partir de son présent (J. OLNEY, 1980), et son passé est considéré dans son déroulement, dans son développement : c'est un passé en devenir (« past-in-becoming »), qui se dirige vers le présent. L'univers dans lequel l'autobiographie prend naissance est le lieu de rencontre d'un monde déjà inexistant (le monde qui est raconté n'existe plus que dans l'esprit de l'autobiographe) et du monde réel : l'expérience du passé et la perspective du présent se manifestent simultanément dans l'œuvre autobiographique, sous forme de narration et de commentaire. Pour toutes ces raisons, il est préférable de considérer l'autobiographie non pas comme une simple reproduction du passé – selon G. GUSDORF (1980) – mais comme le résultat d'une activité qui se déroule dans le présent et réactualise le passé, et dont le but est de créer le « soi », lui donner une forme, le saisir dans son développement.

On peut rapprocher la notion de la « perspective double » de celle de l'« intrusion du discours dans le récit » (D. MAINGUENEAU, 1986) ou de l'« imbrication du discours et du récit » (D. MAINGUENEAU, 1994) ou du « récit enchâssé dans du commentaire ou commentaire enchâssé dans du

² «Autobiography is primarily an art of juxtaposed perspectives : the present commenting upon the past, the past commenting upon the present. It is an art of contrast and integration » (S. SHAPIRO, 1968, p. 437).

récit » (H. WEINRICH, 1973). Cette notion a été bien décrite en linguistique de l'énonciation et en linguistique textuelle. En poétique du texte, la même notion est représentée comme « le va-et-vient entre le présent et le passé » (J. MILLY, 1992) :

Un procédé fréquemment adopté par les écrivains dans les textes rappelant des souvenirs est le va-et-vient entre le présent et le passé, qui exploite toutes les ressources en matière de temporalité (p. 131).

L'alternance de ces deux perspectives est présentée par H. WEINRICH (1973) comme des « transitions temporelles hétérogènes » qui caractérisent le passage du monde raconté au monde commenté et inversement. Les deux registres se mêlent dans l'autobiographie, ayant des fonctions différentes³.

La représentation du self

Ces deux plans – le récit et le commentaire – sont reliés par un « je » à référence double. Chaque autobiographie a pour but de saisir le self dans son développement, de comprendre, d'expliquer soi-même en mouvement, en changement perpétuel. Le self n'est pas une entité stable, il n'appartient pas au passé, mais au présent, le self est la personne qui parle dans le présent de soi-même dans le passé, de soi-même inexistant, disparu au fil des années. La référence de *je* est donc ambiguë : le *je* se réfère, d'une part, à soi narrateur (à soi qui écrit), d'autre part à soi textuel (à soi qui subit les événements racontés) – dit L. A. RENZA (1980)⁴. Dans l'autobiographie, cet écart d'identité n'est pas ressenti comme insurmontable : en fait, les deux *je*

³ La fonction du commentaire est définie ainsi par WEINRICH :

Si l'on commente un événement passé au lieu de le raconter, c'est bien qu'il n'est pas complètement achevé (perfectum), c'est qu'il fait partie de mon univers au même titre que d'autres événements, présents ou futurs, que je commente parce qu'il me faut bien m'en occuper. C'est un passé sur lequel je reviens activement, puisque je le parle dans le langage même de mon action. Et, en modelant ainsi le passé par le commentaire, je modifie simultanément mon présent et mon avenir (...) Il n'est pas pour autant nécessaire que le procès exprimé par le verbe se prolonge jusque dans le présent. S'il est définitivement achevé en tant que procès, il se peut que seul mon commentaire l'ouvre à mon existence. (H. WEINRICH, 1973, p. 76)

Le passé, dès que je le commente, est toujours le mien, il est un peu de moi-même. C'est justement parce qu'il me touche de près que je le commente. (Id, p. 101)

⁴ La séparation du *je* en un self discursif et en une troisième personne inexistante mais projetée dans le présent aboutit au phénomène que RENZA appelle « pronominal crux ».

sont fusionnés, et ce fusionnement est assuré – pour reprendre les termes de J. STAROBINSKI (1970). – par une « constance pronominale ». Il s’agit ici d’une constance pronominale qui est le support commun de la réflexion présente et de la multiplicité des états révolus. Plus particulièrement, c’est la première personne qui est employée dans le registre du discours où le self actuel – le self qui commente et qui dialogue – apparaît, et dans le registre du récit (en combinaison avec le passé simple) où l’autobiographe garde une certaine distance vis-à-vis de son énoncé, de son soi passé, et il se considère plutôt comme une troisième personne, distincte de son soi actuel (J. STAROBINSKI, 1970), ce qui lui permettra d’employer la première personne comme une non-personne associée à l’aoriste. Il faut aussi garder en mémoire que STAROBINSKI se propose de résoudre les contradictions propres à la théorie d’E. BENVENISTE (1966), qui exclut la combinaison du passé simple (faisant partie du système « histoire ») et de la première personne (faisant partie du système « discours »). L’autobiographie – dit STAROBINSKI – est une entité mixte, qu’on pourrait appeler « discours-histoire ». Au niveau de l’énonciation, c’est cette constance pronominale qui permet à l’autobiographe de passer aisément d’un plan d’énonciation à l’autre – comme le dit D. MAINGUENEAU (1986, p. 44) :

Grâce aux *je*, on glisse constamment d’un plan d’énonciation à un autre. Ce *je* s’interprète, en effet, de deux façons : tantôt comme personnage du « récit », tantôt comme élément du discours du narrateur.

La combinaison de la première personne avec les différents temps verbaux peut avoir des fonctions différentes : *je* associé au présent exprime le discours du narrateur, tandis que la combinaison du *je* et du passé simple correspond au récit.

Applications

Dans ce qui suit, nous allons montrer comment les notions de la perspective double (en critique littéraire) ou de l’imbrication du récit et du discours (en linguistique de l’énonciation), de l’enchâssement du récit dans du commentaire ou du commentaire dans du récit (en linguistique du texte), que nous venons de décrire, se manifestent dans l’autobiographie.

Intrusion du récit dans le discours

L’intrusion du récit dans le discours se réalise très souvent grâce à l’emploi isolé du passé simple. On sait que le passé simple ne s’emploie pas

qu'en série, mais – éventuellement – enchâssé dans du discours, d'une manière isolée (P. IMBS , 1960 ; J-M. ADAM, 1994) et au début du récit pour indiquer par exemple les dates de naissance.

« *Je naquis le 22 novembre 1869* » – écrit Gide (1954, p. 7) dans *Si le grain ne meurt*. Le passé simple placé au début du récit indique – pour citer CRESSOT – que

l'auteur n'a pas un souvenir net de sa prime enfance, et ne saurait incorporer cette époque dans du temps conscient, rattachable au présent. (M. CRESSOT, 1974, p. 166)

En revanche, le passé simple enchâssé dans du commentaire, en dramatisant la scène (A. M. DE BOTH-DIEZ, 1985), isole l'événement, pour des raisons émotives (J-M. ADAM, 1994).

Voilà un exemple pris dans les *Confessions* de Rousseau :

Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur d'être aujourd'hui puni derechef pour le même fait. Eh bien, je déclare à la face du Ciel que j'en étais innocent, que je n'avais ni cassé, ni touché le peigne que je n'avais pas approché de la plaque et que je n'y avais même pas songé. Qu'on ne me demande pas comment ce dégât **se fit** : je l'ignore et ne puis le comprendre ; ce que je sais très certainement, c'est que j'en étais innocent (Rousseau, 1968, p. 56)

La forme *se fit* se trouve enchâssée dans un contexte au présent, en opposant le passé et le présent. Elle sert à présenter l'événement en question comme appartenant à une période close, isolée, ne figurant dans aucune chaîne narrative et logique préalable, mais marquant la fin de l'enfance de Rousseau. Cette interprétation est justifiée par l'auteur lui-même qui résume plus tard cette injustice ainsi :

Là fut le terme de la sérénité de ma vie enfantine. Dès ce moment je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là. (Id., p. 58.)

Intrusion du discours dans le récit

Dans la suite, nous allons étudier les cas du discours enchâssé dans du récit. On a trouvé que les souvenirs étaient souvent introduits ou encadrés par des éléments discursifs relatifs au processus de remémoration.

Chez Gide, les éléments relatifs au processus de remémoration comme « *je me souviens très bien* », « *je n'ai pas gardé le souvenir* » « *je revois encore avec précision* » rompent fréquemment le récit (au passé simple et à l'imparfait) pour introduire un souvenir qui peut être un événement ou seulement un image. D'ailleurs, la remémoration devient problématique pour

les auteurs du 20^e siècle, qui, très souvent, ne gardent que des fragments isolés, des images confuses qu'ils relient à l'aide d'éléments relatifs au processus de remémoration afin de structurer leur texte.

Considérons, par exemple, ces extraits de Gide.

Je naquis le 22 novembre 1869. Mes parents occupaient alors, rue de Médicis, un appartement au quatrième étage, qu'ils quittèrent quelques années plus tard, et **dont je n'ai pas gardé souvenir**. **Je revois** pourtant le balcon; ou plutôt ce qu'on voyait du balcon : la place à vol d'oiseau et le jet d'eau de son bassin – ou plus précisément encore, **je revois** les dragons de papier, découpés par mon père, que nous lancions du haut de ce balcon, et qu'emportait le vent, par-dessus la place, jusqu'au jardin du Luxembourg où les hautes branches des marronniers les accrochaient. (1954, p. 6)

Je revois encore avec précision la couleur, la forme des verroteries : le morceau le plus gros était un rubis clair, il avait une forme triangulaire ; son poids l'entraînait d'abord et par-dessus l'ensemble qu'il bousculait (Id., p. 10)

Les éléments dialogiques rompent également le cours du récit. Les autobiographes supposent très souvent un lecteur fictif qu'ils veulent influencer en expliquant leurs motifs, en révélant leur caractère. Nous allons citer un exemple de Gide.

Ma **stupidité** avait mis en joie toute la classe. Si j'avais voulu me tailler un succès, il m'eût été facile, au retour de ma pénitence, lorsque M. Vedel, m'ayant rappelé, me demanda pour la troisième fois le synonyme de «coudrier», de répondre «chou-fleur» ou «citrouille». **Mais non**, je ne cherchais pas le succès et il me **déplaisait** de prêter à rire; **simplement** j'étais **stupide**. **Peut-être** bien aussi que je m'étais mis dans la tête de ne pas céder? – **Non, pas même cela : en vérité, je crois** que je ne comprenais pas ce que l'on me voulait, ce que l'on attendait de moi. (Id., p. 64)

Dans cet extrait, on voit bien comment la subjectivité de l'énonciateur s'infiltré dans le récit : ces éléments de subjectivité, appelés subjectivèmes par K. KERBRAT-ORECCHIONI (1980), s'observent sous forme d'éléments dialogiques (*mais non ; non, pas même cela*), de verbes subjectifs (*déplaire, croire*), d'adjectifs subjectifs à caractère affectif « *qui énoncent [...] une réaction émotionnelle du sujet parlant* » (KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980, p. 84) (*stupide, stupidité* : forme substantive formée à partir de l'adjectif correspondant), des modalisateurs (*en vérité, peut-être, simplement*) qui assurent la présence du narrateur et expriment son attitude envers son énoncé (M. RIEGEL et al. 1994; D. MAINGUENEAU, 1993 ; D. COMBE, 1989).

Cet extrait nous a permis de montrer comment le présent du narrateur s'infiltré, à travers les marques de la subjectivité, dans le passé représenté par le récit, et comment la « double perspective » se manifeste dans l'élaboration du texte autobiographique. Cette alternance est assurée non seulement par les temps verbaux, mais par d'autres éléments de subjectivité comme la première personne, les modalités de phrases (phrases interrogatives, exclamatives), les modalités d'énoncé (verbes, adjectifs subjectifs, modalisateurs). Et on peut compléter la liste par ce que les littéraires appellent *le ton narratif* (STAROBINSKI, S., 1970⁵; S. SHAPIRO, 1968⁶),

En guise d'illustration, nous présenterons un ton narratif qui caractérise la remémoration d'expériences émotionnelles et qu'on pourrait appeler « ton affectif ». Voilà un extrait pris dans les *Confessions* de Rousseau.

J'étudiais un jour seul ma leçon dans la chambre contiguë à la cuisine. La servante avait mis sécher à la plaque les peignes de Mlle Lambercier. Quand elle revint les prendre, il s'en trouva un dont tout un côté de dents était brisé. A qui s'en prendre de ce dégât ? personne autre que moi n'était entré dans la chambre. **On m'interroge : je nie d'avoir touché la peigne. M. et Mlle Lambercier se réunissent, m'exhortent, me pressent, me menacent; je persiste avec opiniâtreté ;** mais la conviction était trop forte, elle l'emporta sur toutes mes protestations, quoique ce fût la première fois qu'on m'eût trouvé tant d'audace à mentir (Rousseau, 1968, p. 57)

Dans cet extrait, le souvenir est imprégné d'émotions ; cet effet est assuré par le passage du passé au présent-passé (P. IMBS , 1960) ou présent dramatique (R. MARTIN,1971) ou présent de narration (M. RIEGEL, 1994) : « ...ce type apparaît brusquement dans un récit au passé, [...] et présente l'action comme si elle se déroulait au moment vécu . » (R. MARTIN,1971, p. 92). Le passage est introduit par une interrogation, puis le drame est revécu à l'aide de ce présent enchâssé dans un contexte au passé, et par son apparition inattendue qui pique la curiosité du lecteur. Le grand nombre de propositions minimales juxtaposées accélèrent le récit, et ce tempo narratif accéléré (H. WEINRICH,1989) reflète l'émotion de l'écrivain.

Le caractère émotionnel est d'ailleurs renforcé par certaines marques phonostylistiques : les verbes, apparaissant ici au présent de narration, contiennent tous des constrictives, qui sont aptes à traduire l'émotion

⁵ Il considère le style comme „indice de relation entre l'autobiographe et son passé”.

⁶ „part of the perspective of every autobiography is the narrative tone, which may range from the ecstatic to the ironic”(p. 44).

violente. La réactualisation du passé peut donc s'effectuer à l'aide du ton narratif (le ton affectif), qui comprend des marques spéciales : emploi du présent dramatique, choix d'un rythme accéléré (résultant du grand nombre de propositions juxtaposées), renforcement par des marques phonostylistiques (constrictives consécutives).

Conclusion

En guise de conclusion, résumons le procédé que nous avons suivi ici. Nous fondant sur les postulats de la critique littéraire, nous nous sommes proposé de montrer que les questions temporelles de l'autobiographie – présentées comme perspectives temporelles – correspondent à des indices d'énonciation les plus divers.

Nous espérons avoir démontré que cet aspect de la temporalité rentre essentiellement dans le cadre de l'énonciation réalisée au niveau du texte écrit et qu'il est lié à une grande variété de traits langagiers comme l'emploi des temps verbaux, le choix du ton narratif et le problème des modalités.

REFERENCES

- J-M. ADAM : *Le texte narratif*, Nathan, Paris, 1994, p. 233-250.
- BENVENISTE, E. : « Les relations de temps dans le verbe français », dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966, p. 237-250.
- D. COMBE : « La marquise sortit à cinq heures... Essai de définition linguistique du récit » dans *Le Français moderne*, 1989,3/4 , p. 155-166.
- M. CRESSOT : *Le style et ses techniques*, Paris, 1959.
- A. M. DE BOTH-DIEZ : « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel » dans *Langue française*, n°67, 1985, p. 5-22.
- G. GUSDORF : « Conditions and Limits of Autobiography » in J. OLNEY : (ed.) : *Autobiography : essays theoretical and critical*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1980, p. 28-49.
- P. IMBS *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, 1960.
- F. R. HART « Notes for an Anatomy of Modern Autobiography » in *New Literary History*, I, printemps, 1970, p. 485-510.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980.
- P. LEJEUNE : *Le pacte autobiographique*, Seuil, Paris, 1975.

- D. MAINGUENEAU : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris, 1986.
- D. MAINGUENEAU : *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1994.
- R. MARTIN : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps en moyen français*, Klincksieck, Paris, 1971.
- J. MILLY : *Poétique des textes*, Nathan, Paris, 1992.
- J. OLNEY : « Some Versions of Memory / Some Versions of Bios : The Ontology of Autobiography » in J. OLNEY (ed.) : *Autobiography : essays theoretical and critical*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1980, p. 236-268.
- M. RAYMOND : *J.-J. Rousseau. La quête de soi et la rêverie*, Paris, 1962.
- L. A. RENZA : « The Veto of the Imagination : A theory of Autobiography » In : J. OLNEY : (Ed.) *Autobiography : essays theoretical and critical*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1980, p. 268-295.
- M. RIEGEL et al. : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994.
- S. SHAPIRO : « The Dark Continent of Literature : Autobiography » in *Comparative Literature Studies*, V, 1968, p. 421-454.
- STAROBINSKI, S. : *Le style de l'autobiographie*, *Poétique*, 1970, n°3, p. 257-265.
- H. WEINRICH : *Grammaire textuelle du français*, Didier-Hatier, Paris, 1989.
- H. WEINRICH : *Le temps*, Seuil, Paris, 1973.

- Gide, A. : *Si le grain ne meurt*, Gallimard, Paris, 1954.
- Rousseau, J.-J. : *Les Confessions*, Garnier-Flammarion, Paris, 1968.

APPLICATIONS LITTÉRAIRES

**STRATEGIES CONVERSATIONNELLES
ET RICHESSE LEXICALE
DANS *DINA* DE PETRUS BOREL**

Mária MAROSVÁRI
Université de Debrecen

La présente étude vise à démontrer comment l'organisation des interactions verbales met en évidence la richesse sémantico-lexicale du récit de Pétrus Borel.

A propos des textes de Borel, il est légitime de parler d'une sorte de babélisme lexical, produit par la coexistence de différents niveaux de langues, d'archaïsmes, de néologismes, de termes techniques, d'idiolectes fortement singularisés de certains personnages. Dans l'organisation textuelle du récit en question, les interactions verbales (de type dialogue et polylogue) occupent une place importante et servent à faire ressortir cette esthétique du bizarre et de l'excentrique qui est celle de l'auteur.

Si l'on veut établir une sorte de typologie des interactions verbales, on notera que nombre de ces dernières sont basées sur une relation verticale entre les interactants (rapport hiérarchique, distance sociale nette). Dans ce cas les termes par lesquels passe le dialogue dans sa dérive pragmatique sont de ceux qui contribuent à renforcer l'effet de mélange du vocabulaire de Borel.

Le premier dialogue du récit s'établit entre un notaire et un jeune homme aristocrate. Ce dernier demande un service simple et ordinaire au notaire, à savoir dresser un contrat de mariage entre lui et sa fiancée. Le dialogue se déroule dans les rues de Lyon pendant que les deux personnages s'acheminent vers la maison de la jeune fille.

Dans la progression des échanges verbaux entre les deux interactants, les règles conversationnelles sont transgressées à plusieurs reprises et de façons différentes. Déjà l'ouverture du dialogue est problématique. C'est le notaire

qui prend l'initiative d'entrer en conversation pour rompre le silence et pour avoir des informations sur la jeune fille. Les deux premiers échanges verbaux reproduisent le schéma classique de question-réponse, mais très vite le caractère du dialogue change et à partir du troisième échange, le notaire asserte et donne des conseils au jeune homme concernant le mariage (ou plutôt il lui déconseille le mariage en tant qu'institution).

L'équilibre de la longueur des interventions est cruellement rompu: le notaire parle abondamment, il argumente en faveur de son opinion, il veut convaincre en citant son propre exemple, celui des grands de ce monde (Samson, Salomon, Marc-Antoine), il donne des citations en latin, il se réfère à la sagesse de Pierre Charron, Parisien, *docteur-ès-droits*, il use de modalités impératives contraignantes (*il faut*) à l'égard de son partenaire de communication. Il ne reste plus alors à son interlocuteur que la possibilité du refus, formulée dans un premier temps de la manière la plus polie et avec une grande déférence :

« – Sans vous heurter, maître Bonaventure Chastelart, vous me permettez de vous dire que vos conseils me semblent peu nobles, mais je ne puis vous affirmer que quant à moi ils ne seront point pernicious. »

Ensuite le degré de politesse diminue progressivement dans les refus successifs et de plus en plus énergiques de la part du jeune homme :

« – Assez, assez, maître Chastelart, assez, s'il vous plaît! »

« – Assez, assez, vous dis-je, maître Chastelart, vous m'étourdissez!... finissez cette capucinade! »

« – Assez, assez, maître, je vous prie. Maudite loquacité! »

Les interruptions du jeune homme veulent rétablir l'équilibre perdu et les rapports de force initialement existant entre les deux interactants¹.

À la suite de ces refus, le jeune homme formule une sorte de concession, dans laquelle il accepte l'opinion de l'autre comme valable en général, à l'exception, toutefois, de son cas précis :

« – Cela est bel et bon, peut-être même orthodoxe, maître Bonaventure Chastelart, mais non pas de règle absolue... »

¹ „Intercepter le discours de l'autre (...) est un acte illocutoire de mise en cause des rapports de place précédemment acceptés par les protagonistes de la communication, GARDES-MADRAY F. “Praxématique et interaction verbale”, *Langages* 74., 1991, pp. 15-29.

Dans un deuxième temps, la conversation bascule en un conflit ouvert entre les deux protagonistes de la communication. C'est la réponse du jeune homme à une nouvelle question du notaire qui déclenche le conflit :

« – Par Saint-Polycarpe! où diantre me conduisez-vous?

– A votre tour, ne vous impatientez point, Chastelart, nous approchons fort, la Juiverie doit être peu éloignée maintenant. »

La réaction à cette affirmation est un refus de la part du notaire, exprimé de manière indirecte dans l'acte communicationnel mais avec une avalanche de mots et d'expressions « exotiques »:

« – Jésus-Dieu! la mesure est comble, j'espère!... et vous voudriez m'entraîner à cette heure, chez ces mécréants, merci!... Voudriez-vous me faire présider un sanhédrin ou chômer un sabbat? merci!... Je n'ai nulle envie de faire commerce avec ces damnés ; c'est une conspiration pour me faire endosser la chemise soufrée et me faire roussir en place des Terreaux, par maître Carnifex, rôtiisseur de brucolaques! Merci!... »

Cependant le jeune homme ne veut pas entrer en conflit direct avec le notaire, il a plutôt l'intention de l'adoucir et de le rassurer.

« – Que craignez-vous, Bonaventure, vous êtes en la compagnie d'un féal gentil-homme. Il ne s'agit ici ni de sabbat, ni de sanhédrin, il s'agit tout simplement de dresser un contrat. »

En guise de réponse, le notaire expose son refus, cette fois-ci presque ouvertement. Il ose même changer le terme d'adresse utilisé jusque là dans l'interaction.

« – Enfant! me prenez-vous pour le tabellion de l'enfer? ... vous pourriez, ce me semble, faire vos pactes vous-même! Bonsoir! »

A ce point précis de l'échange verbal, c'est le jeune homme qui laisse tomber toutes règles de politesse et qui passe brusquement du vouvoiement au tutoiement, en employant des formules injonctives directes :

« – Tu vas me suivre, te dis-je, je te pourfends et te cloue à cette porte comme un chat-huant! Butor! ânier en pourpoint de docteur, tu vas me suivre et faire ton devoir, puis après, je te jeterai cette bourse à la face et ma bottine en croupe, marche! »

A la suite de cette intervention brutale, la relation interpersonnelle fondée sur des rapports hiérarchiques très clairs est de nouveau rétablie et reste comme telle jusqu'à la fin du dialogue malgré les faibles tentatives du notaire pour mettre en cause le choix du jeune homme.

A un point ultérieur du texte, notamment dans le chapitre IV, nous retrouvons les deux mêmes protagonistes, en situation de dialogue. Ce

dialogue peut être considéré comme la continuation du précédent du point de vue thématique, d'ailleurs l'espace est également le même: les rues de Lyon, les deux personnages n'étant pas encore arrivés à la maison de Dina.

Dans les deux dialogues évoqués, le notaire est caractérisé par un idiolecte fortement singularisé; ce personnage change de registre de nombreuses fois au cours des interventions. Il parle soit en notaire employant des termes juridiques, termes techniques de son métier rehaussant ainsi considérablement sa position en interaction verbale; soit en philosophe argumentant contre l'institution du mariage et appuyant sa tirade sur de nombreuses citations érudites; soit encore en « homme du peuple » pratiquant le langage familier, usant de tournures populaires, d'injures et de jurons destinés à mieux communiquer et faire admettre son opinion et ses préjugés de toutes sortes.

La caractérisation verbale du personnage du notaire par le narrateur anticipe déjà, dans la richesse sémantico-lexicale du vocabulaire, sur les traits essentiels de son comportement communicationnel ultérieur.

« Le vieux ... exhalait à une portée d'arquebuse le docteur de la loi.

Capitoul, ou conseiller au parlement, procureur, juge ou tabellion, cet oiseau de proie rompit le silence. »

La série des termes quasi-synonymiques pour déterminer la profession du protagoniste, soutenue par l'expression *exhalait à portée d'arquebuse* crée dans le lecteur un sentiment d'étrangeté, en tout cas, l'impression d'un personnage qui n'est peut-être pas tout à fait à prendre au sérieux, quoique sa profession en elle-même lui donne une aura de respectabilité.

Par la suite, les commentaires du narrateur évaluant le comportement verbal du personnage renforcent cette première impression. La métaphore de l'oiseau de proie se trouve complétée par le verbe *croasser* qui rajoute au tableau une note plus marquante encore.

Sa tentative de convaincre son interlocuteur de l'inutilité du mariage échoue, entre autres, à cause de son éloquence forcée, de ces séquences interminables d'argumentation, en un mot, à cause de l'inflation de son discours que l'autre supporte à peine et considère comme « loquacité » et « capucinade ».

La dérive verbale arrive à son comble quand le notaire est confronté à ce nouvel élément de la réalité: qu'il est question d'exercer son métier de notaire dans un milieu qui lui est totalement étranger et à l'égard duquel ses préjugés, ses superstitions, voire ses peurs sont nombreux.

« ... monseigneur Aymar, je vous en prie, couvrez-moi un peu de votre manteau, j'ai une peur d'enfer! Il me semble qu'il me choit quelque chose sur la tête ; j'ai toujours ouï dire qu'il était périlleux de traverser la nuit les juiveries, qu'il y pleuvait des chaudières et des matras, des chats noirs, des mandragores, des chauves-souris, des feux grégeois... »

Il me paraît nécessaire de rappeler ici que la philosophie de l'existence développée par Borel et sur laquelle s'appuient les principes de son art est principalement manichéenne et fondée sur l'opposition polaire du bien et du mal.

Celui qui se définissait comme un lycanthrope, homme-dieu ou animal-dieu, présente des intrigues narratives relativement simples, des structures qui s'avèrent typiques et alignées sur l'opposition d'un avant et d'un après, laquelle reproduit la mythique coupure du paradis terrestre et du monde violenté par la méchanceté de l'homme.

Saisir l'univers de Borel par l'intermédiaire d'un regroupement des signifiants de son vocabulaire fait apparaître très vite la prégnance d'un schéma dans lequel sont présents les moteurs du bien qui impulsent le développement de la situation initiale, mais qui se heurtent à l'effet en retour de la dynamique du mal. De ce choc résultent les manifestations dramatiques de la souffrance physique et de la souffrance morale qui affectent les personnages. L'ensemble est soutenu par un usage développé des accessoires du pittoresque. Le terme pittoresque est à prendre ici dans son sens le plus large possible, englobant l'exotisme géographique, l'évocation des temps révolus, la présence des personnages bizarres et excentriques, l'exotisme dans l'utilisation des langues étrangères, etc.

Le V^e chapitre réunit plusieurs interactants (Dina, Aymar, le père et la mère de Dina, le notaire) dans une situation de polylogue qui tourne autour de la signature du contrat de mariage. La prédominance quantitative du discours juridique du notaire ne fait pas oublier l'évidence qu'il est là uniquement pour faire aboutir une procédure administrative et non pas pour formuler son avis personnel. Cette fois-ci le notaire reste un personnage plutôt secondaire tout au long de l'interaction verbale, ce qui ne l'empêche pas de transgresser plus d'une fois les règles sociales et communicationnelles qui lui sont imposées. Il n'arrive pas à avaler son commentaire quand, dans le texte du contrat, il faut changer le terme d'église par celui de synagogue. Ce commentaire, formulé par un juron appelle une réaction verbale de la part du jeune homme.

« – Non, non, monsieur Bonaventure, mettez s’il vous plaît, à la synagogue, s’écria Rochegude.

– A la synagogue, au diable si vous voulez! murmura le tabellion.

– Monsieur, le notaire royal, vous êtes impoli! et salissez votre ministère. »

L’assentiment de l’homme de la loi trouve une issue dans un lapsus en quelque sorte « freudien » avant l’heure et la lettre :

« – Et à cet effet, de se présenter à la synagogue, pour y recevoir la, la... malédict... la bénédiction nuptiale, sur la première invitation de l’un à l’autre. »

Ces deux dernières interventions peuvent être considérées comme une tentative ultime du notaire pour faire accepter son ego insupportable et rajouter un trait d’humour noir à un échange de paroles qui se déroule globalement dans une atmosphère de solennité. Le regard superstitieux et négatif que porte le personnage du notaire sur le monde étranger qui est celui des Juifs est en opposition nette avec celui du jeune homme et du narrateur pour lesquels tous les éléments de cette réalité sont porteurs de valeurs éminemment positives, surtout d’ordre esthétique et moral. Le narrateur décrit avec une abondance de termes d’architecture l’aspect extérieur et intérieur de la maison de Dina², les différentes pierres précieuses gardées dans un meuble vitré du père de Dina, lapidaire de métier :

« Sur une des murailles était adossé un meuble vitré dont les rayons étaient chargés de cébiles de bois emplies de turquoises, d’émeraudes, d’aventurines, de topazes, de sydoines, de diamants, de lapis, de marcassites, de camaïeux et de mille autre pierreries ; contre les verrières étaient suspendus quelques colliers de grenat, d’ambre, de baroques, de corail, etc., etc. ... »

Ces détails servent plutôt à compléter l’image de beauté et de finesse dans le goût artistique que de prouver la richesse matérielle de la famille.

La beauté de la jeune fille est exaltée dans des rapprochements avec des oeuvres d’art célèbres: « elle m’apparaissait comme une vierge peinte par Barthélémy Murillo ou Diego de Sylva Vélasquez ».

La première rencontre des jeunes a eu lieu à l’occasion d’un concert à Avignon. Un des témoins à la signature du contrat de mariage est un

² A ce propos on peut noter que l’intérêt particulier de Borel porté vers l’architecture comme domaine de l’art est perceptible dans plus d’un des récits de *Champavert*. Topique récurrente pour laquelle un lexique spécifique est convoqué. (Pétrus Borel : *Champavert. Contes immoraux*, Le Chemin vert, Paris, 1985.

parfumeur de Grasse, ami de la famille, et les parfums reviennent ultérieurement dans le texte, à un point de la narration, comme unique consolation de la jeune fille:

« Dépravée dans la douleur, elle recherchait ardemment tout a qui irritait ses nerfs, tout ce qui titillait et éveillait son apathie: elle se chargeait des fleurs les plus odorantes ; elle s'entourait de vases pleins de syringa, de jasmin, de verveines, de roses, de lys, de tubéreuses ; elle faisait fumer de l'encens, du benjoin, elle épandait autour d'elle de l'ambre, du cinnamome, du storax, du musc. »

Dans cette série de présentations très valorisantes et positives du milieu juif, soutenue par un vocabulaire riche, le sommet est constitué par l'évocation de la Bible,³ le texte de référence par excellence. Le nom de Dina y est contenu⁴.

Les prénoms dans la famille sont tous d'origine biblique. Judas, le père, Léa, la mère.

L'idiolecte du personnage du père est caractérisé par une grande retenue dans l'expression verbale, par l'emploi de mots et de tournures appartenant au langage soutenu, recherché, solennel.

C'est lui qui prononce cette phrase-clé métaphorique du récit, reprise à de nombreuses fois dans le texte et qui anticipe en quelque sorte la fin tragique de la rencontre et de l'amour des jeunes protagonistes :

« Nous sommes d'une ruche étrangère et cette abeille ne saurait sans avanie se mêler à ce guépier. »

Ses nombreuses références directes ou indirectes à la Bible renforcent cette impression de solennité.

Au cours du polylogue récemment évoqué du V^e chapitre, il accomplit un acte illocutoire en bénissant son futur gendre :

« – Mon fils, je te bénis au nom de Dieu d'Israël, je te bénis comme Isaac et Esaü, que ta postérité soit nombreuse, que ta postérité soit un peuple, et que le Très-Haut, Seigneur Dieu d'Israël, habite en toi et ta

³ Tous les chapitres commencent par une épigraphe extraite de la Bible. Le dernier chapitre (XIII^e) a pour titre: *Golgotha*.

⁴ « ... je me rappelai que le nom de Dina, qui ne me semblait point inconnu, était dans la sainte Bible ; je rallumai ma lampe, j'avais ma sainte Bible, toujours placée sur ma table, auprès de mon lit et feuilletant la Genèse, je trouvai au chapitre XXXIV, Dina enlevée par Sichem. 1. Or, Dina, la fille que Léa avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays. 2. Et Sichem, fils d'Hémor, Hétien prince du pays, la vit et l'enleva, et coucha avec elle et la força, etc., etc.... »

postérité! Lève-toi, mon fils, tu ne dévieras point, car Dieu t'obombrera et marchera avec toi. »

Un autre type de dialogue caractéristique du texte de Borel est celui dans lequel la relation interpersonnelle est dominée par un conflit dans l'interaction. C'est le cas des dialogues entre le jeune homme, Aymar de Rochegude, et son père, dans lesquels il est également question du projet de mariage auquel le père s'oppose énergiquement.

Dans un premier temps, le fils, en entrant en dialogue avec son père, use de tous les subterfuges possibles dans sa stratégie conversationnelle pour que l'échange puisse se dérouler d'une façon consensuelle et aboutisse au résultat désiré, c'est-à-dire au consentement du père. Il est d'une extrême politesse au moment de l'ouverture du dialogue, il argumente très finement et avec beaucoup de tact pour amadouer le père. Mais celui-ci débute sa première intervention par un « jamais » catégorique, appuyé par des termes péjoratifs et injurieux dénommant la jeune fille (*une Bohémienne, une basse hérétique, une bagasse*). Les menaces verbales du père deviennent de plus en plus fortes, soutenues par des gestes agressifs ; la guerre verbale est sur le point de dégénérer en un affrontement corporel. Ce n'est que la retenue, le respect et la conscience de sa force physique supérieure à celle du père qui empêchent le jeune homme de réagir également par geste.

« – Mon père, vous me frappez, parce que vous savez que je ne vous frapperai point: pourtant, je suis jeune et fort ; pourtant, j'ai du sang qui bout ; pourtant, j'ai un coeur qui fracasse une poitrine! Tenez, je vous briserais, vieillard, comme je brise cette porte!... »

Et la porte, effondrée, tomba sous le choc avec un bruit épouvantable. »

« – Assez, assez, mon père! tout cela me tue! Vous êtes de roche, je serai de fer! je partirai demain, adieu! »

Après la démonstration de sa force et cette déclaration déterminée, le jeune homme esquisse une dernière tentative envers son père, sous forme de question, non pas pour le convaincre, mais pour savoir au moins les causes profondes de ce refus catégorique.

« – Mon père, je partirai: mais, terre et ciel! qu'a donc cette union de si fatal? Dites-moi ce qui vous rend si farouche? »

Cette tentative échoue de même comme les précédentes et à ce point de l'interaction le jeune homme n'hésite plus à changer de stratégie en formulant des déclarations et des questions provocatrices envers son père:

« – O mon Dieu! vous faites sonner bien haut votre sang chrétien: que vous importe chrétien ou more? n'êtes-vous pas si religieux, n'avez-vous

pas tant de foi!... Je suis sûre que vous ne croyez pas en Dieu ; est-ce pas que vous n'y croyez pas, en Dieu?... »

Le conflit verbal arrive à son point culminant avec la réaction/réponse du père, accompagnée de gestes destructeurs et autodestructeurs.

« ...saisi d'une fureur démoniaque, il étreignit un couteau par la lame, et, la main teinte de sang, il frappait du manche sur la table.

– Va-t-en, va-t-en, brigand, je te maudis! Et de l'autre main, saisissant la chevelure de son fils, il le traîna, par terre, au long du corridor, et le précipita par l'escalier. »

Un deuxième et ultime dialogue réunit les deux personnages dans lequel le fils intervient une seule fois, en réitérant sa volonté inébranlable de partir. La série de menaces et de malédictions du père sonne en quelque sorte dans le vide, car le fils est en train de s'éloigner de la maison paternelle, il n'est plus dans le même espace que le père. L'interaction échoue totalement, entraîne la mort d'un des interactants, aboutit au suicide du père. Le mot signe la mort.

Nous sommes là dans une situation typique de polyphonie discursive, au sens qu'Oswald DUCROT, après BAKHTINE, donne à ce terme (*Les Mots du discours*, Minuit, Paris, 1980), à savoir la coexistence dans une seule et même énonciation –l'énonciation romanesque en l'occurrence – d'une pluralité de voix.

Le texte de Borel, à cet égard, est exemplaire. Si l'on peut distinguer dans son développement un locuteur, responsable de l'énonciation (le narrateur de *Dina*), ayant pour pendant l'objet de l'énonciation, l'allocutaire (ou narrataire), il faut non seulement y reconnaître aussi :

a) la présence d'un énonciateur, responsable de l'acte illocutoire (tour à tour, les différents personnages du dialogue) ayant à son tour pour homologue le destinataire, en tant que celui-ci est objet ou patient de l'acte illocutoire,

b) mais encore y percevoir un troisième couple, formé par l'être empirique, auteur ou émetteur du message (Pétrus Borel) et son récepteur, auditeur ou lecteur, en l'occurrence les lecteurs individuels de l'oeuvre.

Ce dispositif est évidemment complexe et lourd à manipuler. DUCROT lui-même a dû le reconnaître et avouer sa dette de reconnaissance à l'endroit d'un Charles BALLY (*Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd., Francke, Berne, 1965). Dans des travaux postérieurs, Jacqueline AUTHIER-REVUZ reviendra d'ailleurs sur cette complexité pour la critiquer (*Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 vol., Larousse, Paris, 1995.). Il n'en reste pas moins que ces trois niveaux de

structuration de la polyphonie mettent en valeur la richesse lexicale dont fait preuve le romancier et contribuent à accroître l'impact sur le lecteur des stratégies conversationnelles mises en oeuvre par Pétrus Borel. En quoi, et par quoi, *Dina* représente, dans l'utilisation de la langue et du discours, au XIX^e siècle, un cas remarquable et unique.

LA « NOUVELLE PHILOGIE » ET LES ETUDES TEXTUELLES DANS LE DOMAINE MEDIEVAL

Gábor SASHEGYI

École Supérieure de Pédagogie de Szombathely

1. Qu'est-ce que la « Nouvelle Philologie » ?

La philologie était pendant longtemps la science de l'édition des textes. Savoir en grande partie technique donc, indispensable mais qui conférait à ses amateurs la joie de la pénétration dans l'intimité d'un tissu textuel...

La philologie « à l'ancienne » (et très respectable) était animée par l'esprit de l'archéologie – il s'agissait pour elle du sauvetage et / ou de la reconstruction d'une série de signes organisés en texte. Liée à des conditions technologiques historiquement déterminées qui semblaient pourtant aussi éternelles que bien d'autres structures sociales dans l'histoire de l'humanité, elle était un moyen de transmission du savoir : or, ce savoir était la vérité même et ne pouvait être qu'unique et uniforme. La naissance du livre imprimé correspond à l'époque où commence se forger le concept moderne du texte, interprété comme un objet unique et par ce fait même image de la vérité qu'il faudra donc reconstruire en cas de perte ou de détérioration. Cette philologie était donc celle de la restauration – celle d'un bâtiment et celle de dynasties, familles de textes qui avaient dès lors une filiation. Seulement, dans les *stemmata* dynastiques il n'y avait qu'un fils légitime du monarque fondateur qui était l'auteur – souvent présumé ou anonyme – du texte : tous les autres manuscrits n'étaient plus que des bâtards souvent nombreux à côté du prince régnant.

Il existe, depuis une décennie à peu près, une nouvelle philologie.¹ Celle-là, prenant conscience de la transformation des données les plus élémentaires de la culture occidentale à la fin du deuxième millénaire (transformation du rôle et peut-être celle de l'importance du livre et du texte, changements d'accents dans les relations entre masse et élite, etc...), offre un nouveau paradigme d'action pour l'avenir philologique. Elle est fondée sur l'archéologie de la pensée philologique elle-même (effet inévitable de la réflexion foucauldienne). Elle propose de nouveaux aspects du travail philologique et une nouvelle approche du Texte – un nouveau concept du Texte en tant qu'objet de recherche historique.

Respect des textes dans leur variance individuelle : prise en compte des déterminations linguistiques, ou pour mieux dire « parolistiques/pragmatiques » et culturelles.

La nouvelle philologie a apparu à une époque où le climat intellectuel était à-peu-près hostile à la philologie en général, et dans cette situation se développaient des attitudes en quelque sorte indignes du passé de la discipline, surtout, semble-t-il, aux États-Unis. Ces dix ou quinze dernières années étaient celles de nouvelles données intellectuelles (postmodernisme) et technologiques (apparition et expansion du traitement électronique des textes, apparition de toute une génération « Internet », et ces phénomènes ont provoqué une volonté de réinterprétation du rôle et des possibilités de la philologie).

Mouvement de chercheurs en linguistique et de philologues, la Nouvelle Philologie est aussi un courant intellectuel qui s'inscrit au vrai centre des mouvements de la fin des années '80 et du début des années '90 du 20^e siècle. Il est né de la prise en conscience d'une crise mais aussi de celle des possibilités de la maîtriser et de la nécessité du renouveau... Cette période de transition, ou du moins de mutation culturelle, devait donner sujet à des inquiétudes : la Nouvelle Philologie s'est engendrée dans une inquiétude

¹ Après quelques ouvrages précurseurs, les idées concernant la pratique éditoriale étaient exposés par Bernard CERQUIGLINI (*Éloge de la variante*, Seuil, 1989) – dont le sous-titre, *Histoire critique de la philologie* semblait promettre un ouvrage d'histoire de la science. Soucieux eux-mêmes de la modernisation de leurs méthodes, les philologues l'ont jugé insolent, la plupart étant choqués par la „menace venant de l'intérieur” : B. CERQUIGLINI a pu dire avec Victor Hugo : „je fis une tempête au fond de l'encrier”. En effet, avec la proposition d'éditions écraniques et avec la critique – jugée provocatrice – de ce qui existait jusqu'alors, il s'est exposé à des objections violentes de la part de Keith BUSBY, du professeur Q. I. M. MOK, de Peter DEMBOWSKI, etc. La moindre des choses était de lui reprocher la faiblesse de documentation de son livre, jugé pamphlet plutôt qu'ouvrage scientifique ouvrant un nouveau paradigme, ce qui était pourtant l'ambition de l'auteur.

voisine de celles que reflètent les critiques qu'elle-même a suscitées : que deviendra la discipline ?... Elle *surmonte* ces mauvais sentiments avec un optimisme basé sur sa foi dans ses fondements méthodologiques et culturels. En outre, ne vivons-nous pas à une époque où l'étude de la civilisation médiévale est des plus révélatrices pour la compréhension de notre propre civilisation ?

Le premier pas, pour un linguiste ou un littéraire, sera de creuser une voie dans le paysage buissonneux des textes ; leur signification, également intéressante, se trouve précédée par une existence qu'il faudra réévaluer.

Essayant donc enfin de « tirer une force de la faiblesse » (cette faiblesse apparente et non pas vraie de la position de la philologie et des études médiévales en général, et aussi de la faiblesse des méthodes critiques qui concernaient jusqu'alors les textes du Moyen Âge), la Nouvelle Philologie propose une nouvelle approche sur deux terrains majeurs : ces préoccupations semblent se focaliser sur les sujets de l'édition de textes et de l'étude linguistique du discours littéraire médiéval.

Rien de plus compréhensible que le premier de ces sujets. Quant au second sujet, il mérite une exposition plus ample.

Les représentants de la Nouvelle Philologie ont sensiblement l'objectif de trouver une nouvelle raison d'être pour leur discipline qui serait ainsi susceptible de reconquérir une position centrale (celle de la synthèse) des études qui ont pour objets les textes anciens. Or, au centre des recherches sur la littérature et la langue médiévales, se trouvent depuis un certain temps les questions de l'image conceptuelle que nous nous faisons du mode d'existence de la textualité de l'époque. Héritière dans cette acception du rôle pilote de la linguistique parmi les sciences humaines, la linguistique textuelle était vouée à jouer un rôle intégrateur dans le domaine médiéval en déroute.

L'école de Paul ZUMTHOR, oraliste, offrit déjà une vision moderne de la textualité médiévale, mais cette vision restait quelque peu détachée du concret des textes. La « poétique médiévale » elle-même ne traite pas du fonctionnement concret des mécanismes discursifs. Toute cette poétique se fonde essentiellement sur une méthode analogique : c'est le parallélisme et la similarité des situations culturelles à travers les civilisations pré-modernes qui est l'idée sous-jacente à ses développements.

La nouvelle philologie, c'est en quelque sorte l'école de ZUMTHOR qui se tourne vers le manuscrit, en y ajoutant ce qu'on peut déduire d'une nouvelle situation culturelle.

En ce qui concerne donc les pratiques éditoriales, elles seront désormais basées sur l'acceptation entière de la *variance* du texte médiéval : au lieu de recourir aux deux traditions (lachmanienne et bédieriste) de l'édition, considérées désormais comme attitudes issues d'une situation culturelle révolue, renonçant donc au choix normatif entre les variantes, la Nouvelle Philologie propose la production d'éditions « simultanées » : cette dernière étant rendue possible par l'ordinateur (et par l'Internet). Au lieu d'un *URTEXT* ou d'un meilleur texte reconstruit, elle se propose la présentation de l'édition *HYPertext*. Ce dernier est censé être une image (numérisée, mais au moins visible sur l'écran) de la réalité textuelle médiévale qui est *variance* et *excès joyeux* des formes et des sens (avec les expressions de B. CERQUIGLINI).²

En ce qui concerne alors le deuxième des terrains d'activité de la Nouvelle Philologie – l'approche linguistique du discours médiéval – on y observe la même volonté d'ouvrir un nouveau paradigme que dans le cas précédent de l'édition. Encore s'agit-il là d'une *parenté* bien plus profonde que de la simple coïncidence des vagues scientifiques. La dimension textuelle est au cœur même de ce genre de réflexion sur les objets de langue. Il ne reste que la tâche de préciser sa relation avec la diachronie.³

² Le temps a montré depuis la possibilité de l'édition écranique, v. l'entreprise Charrette Projet dirigé par Karl D. UTTI de Princeton University, ou encore les éditions écraniques de l'Université de Nantes, celles – en cours – de Genève aussi bien que les corpus – certes non pas médiévaux – déjà existants et invitant à l'exploration de la base de données FRANTEXT et la mise au point du logiciel Hyperbase par Étienne BRUNET.

L'édition écranique – sur CD-ROM ou Internet – ne remplace pourtant pas totalement la présentation d'un seul texte, contrairement à ce qu'a semblé prêcher CERQUIGLINI dans l'ouvrage cité. Visant les divers publics possibles du texte médiéval (chercheurs en littérature, étudiants et le public peut-être plus large d'éditions bilingues), la variante moderne „académique” reste une exigence et une nécessité, bien qu'elle cesse d'être l'objectif central du travail philologique : en réalité, il devrait s'agir désormais de deux activités complémentaires. Pourquoi ne pas considérer la variante „philologique” comme une possible actualisation qui contribue à l'excès joyeux de la diversité des variantes ? Une édition sur CD-ROM par exemple a tout intérêt de comprendre une variante (peut-être arbitraire mais) rendue homogène par la critique moderne. (Il resterait évidemment à savoir si cette variante doit être lachmanienne ou bédieriste... Il vaut mieux s'en tenir à des choix en fonction des possibilités offertes par la tradition du texte concret et à l'étude de son contexte plutôt qu'à des principes.)

³ En effet, la linguistique historique „traditionnelle”, science fondatrice de toute la linguistique, était celle de l'évolution phonétique, de la morphologie et, dans une moindre mesure, de la syntaxe. Porteuse d'un savoir essentielle pour toujours, elle souffrait pourtant depuis un certain temps du même défaut que la linguistique en général, c'est-à-dire du manque de prise en compte de la dimension textuelle du langage.

Ce qui est texte est forcément parole au sens saussurien du terme. Médiéval, il est forcément *parole médiévale*, avec les spécificités civilisationnelles de la situation qui l'a produite : ce qu'on possède est une élaboration esthétique de la langue ancienne, une forme enregistrée d'un énoncé spécial à tous les égards. En réalité, la critique littéraire est consciente de cette problématique, pensons à ce que nous apprenons et enseignons aux cours de littérature médiévale sur le mode d'existence – non pas des textes, mais des oeuvres –, depuis l'apparition du point de vue *pragmatique* (et par conséquent extérieur, du moins *a priori*, à la linguistique et à la science littéraire traditionnelles), qu'a apporté l'école oraliste.

La linguistique textuelle du Moyen Âge est donc forcément une linguistique textuelle « littéraire ». C'est dans cette acception que je vais en parler ultérieurement.

2.

Quant à l'approche linguistique du texte médiéval dans des termes d'analyse du discours – comme dans beaucoup de domaines de l'étude moderne du Moyen Âge, l'oeuvre de Jean RYCHNER est fondamentale : son *Articulation des phrases narratives dans la Mort Artu* (1970) est un ouvrage pionnier.

Dans la proposition de programme de CERQUIGLINI dans les *Neuphilologische Mitteilungen*, 1986 : *Grammaire historique ou linguistique textuelle du français* avec sa verve, comme d'habitude, révolutionnaire, l'auteur propose d'abandonner la grammaire historique – qui, pour lui, a fait ce qu'il a pu faire – et d'opter pour la linguistique textuelle.

Cette idée a été reprise par Suzanne FLEISCHMAN dans le no. 65 de *Speculum* (1990) – *Philology, Linguistics and Discourse of Medieval Text* : elle y affirme sa conviction de la possibilité du renouveau philologique, notamment grâce à des recherches qui réinterprètent au niveau textuel des phénomènes traités jusqu'alors comme appartenant aux « bizarreries de la langue médiévale ». Sous l'influence apparente de ZUMTHOR, FLEISCHMAN considère le corpus comme appartenant à l'« oral » et y applique l'approche textuelle pour mieux pénétrer dans son fonctionnement. Elle propose par exemple l'étude des temps dont l'emploi semble contredire la logique grammaticale (alternance « grinçante » du présent et du passé, alternance entre les différents temps du passé) ; celle des séries de propositions plus ou moins paratactiques, avec peu ou pas de liens connexifs pour l'articulation des points de jonction ; celle des mécanismes notoirement récurrents, mis en

place pour désigner le début du discours direct ou indirect ; celle des trous importants dans l'enchaînement temporel ; celle de la « thématisation » proleptique (« à gauche ») ; celle des particules et connecteurs « mystérieux » (*si, mar, ja*) ; celle des constructions anaphoriques omniprésentes ; des redondances, répétitions superflues des événements (pour mieux dire, de certaines séquences de la narration).

Parmi les acquis de FLEISCHMAN, signalons comme le plus intéressant, tant pour sa méthode d'investigation que pour son résultat, la réinterprétation du rôle de la particule *si* qu'elle conçoit comme un « *topic continuity marker* » (marqueur de la continuité thématique).

Au milieu des années '90, le mouvement a perdu de son élan : serait-ce à cause de la résistance des milieux professionnels et de leur critique écrasante, ou bien pour autre chose ? Toujours est-il que CERQUIGLINI écrivait en ce temps-là l'histoire de l'accent circonflexe, tandis que FLEISCHMAN s'est vouée à une activité importante dans le mouvement de linguistique féministe, « politiquement correcte » – sujets passionnants mais qui constituent une sorte de détour quant au cours principal du mouvement.

Ces mêmes principes ont pourtant fécondé l'activité d'autres chercheurs ; voir les articles de Michel QUEREUIL sur la parataxe chez Marie de France, etc....

Une étude importante de Peter BLUMENTHAL (*Textorganisation im Französischen vom Mittelalter zur Klassik*) semble montrer la possibilité de l'intégration de la dimension diachronique dans les études textuelles pré-modernes, tout en mettant au centre de son investigation la notion de la densité textuelle.

À ce parcours historique, ajoutons quelques réflexions d'ordre théorique. Comme on vient de le dire, la linguistique textuelle du moyen âge est forcément une linguistique textuelle « littéraire ». Quelles sont les normes de cette littérarité, et sera-t-il jamais possible d'en établir le système ?

Déjà CERQUIGLINI, dans son article de 1986 mentionné *supra*, a supposé l'existence en France médiévale d'une « illustre langue » (au sens où Dante utilise cette expression dans *De vulgari eloquentia*), d'une langue qui est donc culturellement codée et homogène et qui devait être celle de la culture – littéraire – vernaculaire. Tout en soulignant l'importance de ce qu'il appelle la *mouvance* des textes, l'auteur parle de la possibilité de « *construire une linguistique autonome, spécifique, et qui est un bel exemple de (...) linguistique du discours, poststructurale et postchomskyenne...* ».

Comme le suggère FLEISCHMAN, il faut considérer ce langage, avec ses particularités, comme proche de la langue parlée.⁴ La question réside alors dans la mesure précise de cette proximité. L'énoncé littéraire, à ce stade de transition entre oralité et littéarité, n'était sans doute pas moins *institutionnalisé* que la langue littéraire moderne : seulement, les modèles de sa construction étaient pris davantage dans les formes discursives de l'usage quotidien que dans une pratique originale et personnelle de la langue. Langue littéraire par définition collective, car parlant – le plus souvent à haute voix – à une communauté, elle devait correspondre à l'horizon d'attente linguistique de son auditoire, et comporter des signes conventionnels différents de ceux qui définissent un texte moderne comme littéraire.

3.

Qu'il me soit permis de mentionner quelques exemples de phénomènes textuels en rapport avec la syntaxe du texte et avec son interprétation par le public contemporain :

a. *Quant* : parmi ses multiples utilisations, ce morphème de temps – et la proposition qu'il introduit – fonctionne également comme une marque de la présence contextuelle d'une situation narrative. Les différentes variantes d'un texte comme la *Chronique du Pseudo-Turpin* (un des plus anciens monuments de la prose française), montrent que son utilisation est quasi-automatique dans un grand nombre de cas ; en outre, son omniprésence est un facteur de ce que j'appellerais, d'après SZABO Zoltán⁵, la cohésion stylistique de tout le corpus narratif. Vu sous cette optique, *quant* semble également montrer – avec bien d'autres structures – l'existence d'une koiné stylistique en France et même au niveau de la *Romania* aux 12^e – 13^e siècles.

b. Les utilisateurs de cette « illustre langue » avaient constamment recours à toute une série de mécanismes comme la démarcation proleptique des discours directs, phénomène dont le fonctionnement complexe était déjà

⁴ Comme on vient de le voir, FLEISCHMAN observe un parallélisme entre les phénomènes de la langue parlée *en général* et un certain nombre de phénomènes d'organisation du texte médiéval. Le caractère parlé lui sert de référence dans son travail de conceptualisation des phénomènes textuels de l'ancienne langue (en réalité, de l'ancienne textualité littéraire).

⁵ SZABO Zoltán : *Szövegnyelvészet és stílusztika (Linguistique textuelle et stylistique.)* Tankönyvkiadó, Budapest, 1988.

mis en évidence dans *La parole médiévale* de CERQUIGLINI⁶. Or, qui dit segment dit aussi fin de segment : les attaques caractéristiques servent évidemment à mettre fin à la séquence textuelle précédente. Vu l'importance des discours directs dans l'organisation des textes narratifs, il est important d'examiner l'existence éventuelle d'un système qui marque la fin de ces unités textuelles. Prenons cet exemple du *Haut Livre du Graal*⁷.

(...) Uns hermites, qi molt sanbloit estre preudom, i estoit apoiez e esgardoit dedenz le vergier, e fesoit grant joie d'eures a autres. Il voit Monseigneur Gavain venir e va encontre lui, e Messire Gavains descent. « Sire, fet li hermites, bien puissiez vos venir ! – Dex vos otroit la joie de paradis, » fet Messire Gavains. Li hermites fet son cheval establer a un vallet, puis prent Monseigneur Gavain par la main e le fet apoier delez lui por esgarder le vergier. « Sire, fet li hermites, or verrez de coi ge fesoie joie. » Messire Gavains esgarde la dedenz e voit .ii. damoiseles e .i. vallet, e .i. enfant qui chevauchoit un lion. « Sire, fet li hermites, vez ci ma joie de cest enfant. Veïstes vos onques si bel de son aage ? – Naie, » fet Messire Gavains. Lors s'en vont o vergier seoir, car la vespree estoit bele e serie. Il se fet desarmer. Apres li aporte une damoisele .i. seurcot d'un riche drap forré d'ermine. E Messire Gavains esgarde l'enfant qui chevauche le lion molt volentiers. « Sire, fet li hermites, nus n'ose garder cest lion ne mestroier se cist enfes non, e si n'a pas li vallez plus de .vii. anz. Sire, il est de molt haut lignage, mes il est filz au plus cruel chevalier e au plus felon qui soit. Marins li Jalos est ses peres, qui sa fame ocist por Monseigneur Gavain ; ne onques puis li vallez ne volst estre avec son pere que sa mere fu morte ; car il set bien qu'il l'ocist a tort. E ge sui ses oncles, si le faz ci alee garder a cez damoiseles e a cez .ii. vallez. Mes il n'est chose o mont q'il desirt tant a veoir comme Monseigneur Gavain, car il doit estre ses hom après la mort son pere. Sire, se vos en savez noveles si le nos dites. – Par foi, fet Messire Gavains, noveles en sé ge veraies. Vez la son escu e son glaive, e lui meïsmes avroiz vos ennuit a ostel. – Biax sire, fet li hermites, estes vos ce ? – Ainsi m'apele on, fet Messire Gavains, e la dame vi ge ocirre dedenz la forest, de coi ge fui molt dolenz. – Oez, fet il, biax niés. Veez ci Monseigneur Gavain, le vostre desirrier. Venez a lui e si li fetes joie. » Li vallez descent du lion e le fiert d'une corgiee e le mainne en sa cave e fet l'uis fermer qu'il ne puist fors oissir. E vient a Monseigneur Gavain, e Messire Gavains le reçoit entre ses braz. « Sire, fet li enfes, bien soiez vos venuz ! – Dex vos croisse vostre honeur, » fet Messire Gavains. (...)

⁶ Bernard CERQUIGLINI : *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*. Les Éditions de Minuit, Paris, 1981.

⁷ *Le Haut Livre du Graal – Perlesvaus*. Edited by William A. NITZE and T. ATKINSON Jenkins, Phaeton Press, New York, 1972, p. 86-87, lignes 1565-1596.

La démarcation de droite du discours direct est sensiblement organisée, c'est-à-dire d'une manière constante. Elle se réalise dans la plupart des cas par la désignation du personnage émetteur du discours direct avec des ajouts analeptiques : c'est le cérémonieux « fet Messire Gauvains ». ⁸

Dans mon second exemple, tiré également du Haut Livre du Graal⁹, on aura l'occasion d'observer d'autres types de marquage de la fin du discours direct.

En cele cité ou Lanceloz fu enbatus out mainte iglise gastee, maint riche palais decheü e mainte grant sale vuide. Il n'ot gaires esté dedens la cité quant il oï .i. grant cri e .i. dolosement de dames e de damoiseles, mais il ne sot quel part ce fu ; e disoient totes ensemble : « Ha ! Dex, con nos a traï li chevalier qui le chevalier ocist cha dedenz, quant il ne revient ! Ja est hui li jors venus por aquiter sa fiance. Jamais ne devron croire chevalier, quant cist ne revient. Li autre devant cestui nos ont failli ; tot autresi fera cestui por peor de mort, car il trencha la teste au plus bel chevalier e au meilor qui fust en cest roiaume, si li devoit on la soe trenchier autresi ; mais il s'en est bien gardé se il pot. » *Ainsi disoient les damoiseles.* Lanceloz les entendit mout bien, e si s'esmerveilla la o eles estoient, que il n'en pot nule choisir ; e vient devant le palais, la o il avoit ocis le chevalier. Il descendi, puis arena son ceval a .i. anel qui estoit fichiez en .i. perron de marbre. Il n'i ot gaires esté quant .i. chevalier descendent dou palais, granz e beaus e forz e delivres. Il estoit escorchiez en .i. bliaut de soie mout haut, e tenoit la fauz en sa main, de coi Lancelot avoit trenchie la teste a l'autre chevalier. Il la venoit aguisant d'une couz, por miels trenchier. Lanceloz le voit venir, si li demande : « Beau sire, que ferez vos de cele fauz ? – Par mon cief, fait li chevaliers, ce savez vos autresi comme mis frere le sout. – Comment ? fait Lanceloz, ocirez me vos donc ? – Ce sarez vos, fait li chevalier, ainz que vos partez de ci. Enme creantastes vos que vos metriés vostre cief a abandon comme li chevalier mist le suen que vos oceïstes ? ne autrement ne vos en poez vos partir. Mais venez avant e si vos agenoiliez, e estendez le col, si vos trencherai la teste. Se vos ne le volez faire de vostre gré, vos trouverez bien qui le vos fera faire a force, se vos estiez .xx. chevaliers. Mais je sai bien que vos n'estes ci revenus por el que por aquiter vostre fiance, e que vos n'i metrez nul contredit. » Lanceloz quide morir, e veut atendre sanz faile ce que il ot en covent. Il se couche a la terre en croiz, e prie Deu merchi.

⁸ Remarquons d'ailleurs que ce sont là des cas un peu particuliers (des discours directs relativement brefs ; les propos du locuteur sont des réactions au discours d'un autre personnage : autrement dit, la structure „fet + NOM” semble fonctionner comme clôture à la fin d'un micro-dialogue).

⁹ *Le haut Livre du Graal*, éd. NITZE et JENKINS, p. 284–286, lignes 6657-6712.

Il li membre de la roïne. « Ha ! dame, fait il, jamais ne vos verrai. Se je vos eüse veüe .i. foiz ançois que je moruse, ce me fust granz confors, e si s'en partist m'ame plus a aise ; mais ce que je ne vos verrai jamais me desconforte plus que la mort. Morir covient il quant on a tant vescu, e je vos creant bien que m'amor ne vos faura ja, e que l'ame ne vos aiut autretant en l'autre siecle comme li cors fait en cestui, se ele en a pooir. » *Adonques* li chaïrent les larmes des iels ; ne onques puis que ili fust chevaliers, ce dist li contes, ne lermoia por dolor qui li avenist, que cele foiz e .i. autre. Il prist .iii. pels d'erbe, si s'acumenia. Après s'est saigniez e beneïz, puis se redreche e met a genoilons e estent le col. Li chevalier entoise la fauz. Lanceloz ot le cop venir, si baise le cief, e la faux pase outre. Il li dist, « Sire chevalier, aussi ne fist mie mon frere que vos oceïstes, ainz tint le cief e le col tot coi. Autresi vos covient il faire. » *Deus damoiseles s'aperent* as fenestres dou palais, de mout tres grant beauté, e conurent bien Lancelot. Si comme li chevalier ot entessé l'autre cop, l'une des damoiseles li escrie : « Se vos volez avoir m'amor a toz jors mais, jetez jus la faus, si clamez quite le chevalier ; o se ce non, vos avez a m'amor faili. » *Li chevalier jete* tantost la fauz jus, e chiét Lanceloz as piez, si li proie merchi com li plus loial chevalier dou mont. « Mais vos aiez merchi de moi, que vos ne m'ociëz, fait Lanceloz. Sire, fait il, non ferai jen ; ainz vos aideroie envers toz ceaus dou monde, encor aiez vos ocis mon frere. » *Les damoiseles descendant* dou palais e sont venues a Lancelot. « Sire, font eles, nos vos Devon plus amer que toz ceaus dou monde, car nos somes les .ii. damoiseles serors que vos veïstes si povres eu Povre Castel (...) »

« Ainsi disoient les damoiseles » semble tout à fait s'intégrer dans la logique de la communication orale : proposition indépendante, elle correspond à une pause dans la transmission de l'information et prépare la place pour une thématization qui ne manque pas d'arriver avec « Lanceloz les entendi mout bien... ».

L'exemple suivant présente un autre processus, la séquence commençant par une proposition temporelle (*adonques* = *alors*), voisine de celle commençant par *quant* (v. *supra*), et identique à celle commençant par *lors*, *maintenant*, *atant*, etc.... ; l'organisation anaphorique est claire dans ce cas-là.

Dans les autres cas, il y a simple changement de thème au point de la reprise du récit : ce qui est important, c'est justement la simplicité du procédé, car le nouveau thème apparaît sans exception organisé de gauche à droite, et partout avec un groupe nominal : par le nom propre de Lancelot ; par un groupe déterminant + substantif : *deus damoiseles* ; *li chevalier* ; *les damoiseles*.

Il n'aurait pas été impossible pour les auteurs de l'époque de produire des attaques plus variées. Ils ont opté pour une forme contrôlée dont la sobriété fait penser à une raison fonctionnelle, celle de la meilleure appropriation de l'enchaînement thématique par le public du texte. Il reste néanmoins obscur si ce système de marquage était lié à la représentation orale ou plutôt à la matérialité manuscrite.

4. Implications littéraires

Or, ce qu'on a pu remarquer jusqu'ici comme régularité dans la construction du texte narratif médiéval – et ce qui n'est point fortuit, mais dépend sans doute du mode d'existence de celui-ci –, était fort mal vu jusqu'aux derniers temps par la critique littéraire¹⁰. On peut *aimer* ou *ne pas aimer* que le texte ancien soit construit suivant des règles qui, selon les normes esthétiques et stylistiques ultérieures, selon les habitudes du public et des créateurs des époques différentes sont devenues « monotones, frustrées, prolixes », mais on ne peut pas nier qu'il s'agisse là d'un système de normes autonome. Les mécanismes de ce dernier sont encore en grande partie à démontrer et surtout à interpréter sous cette optique. La Nouvelle Philologie montre l'exemple à la critique littéraire quand elle enrichit ses méthodes avec le point de vue linguistique (de préférence textuel) et pragmatique. Si elle arrive à ces fins, elle aura contribué à un effort intellectuel dont la portée et les cadres dépassent de loin ceux des études médiévales proprement dites.

La théorie littéraire (post-structuraliste), qui essaye justement de répondre aux besoins esthétiques de notre époque (nouveaux médias, nouvelles formes culturelles, nouvelles esthétiques, cultures de masse et d'élite en mouvement, perte apparente d'importance de l'écrit, et encore, fin de la vision euro-centrique de la culture et fin du système conceptuel aristotélicien de la littérature, etc.), a connu un développement curieusement parallèle à celle de la philologie.

Or, cette élaboration esthétique de la langue révolue qu'est le texte médiéval reçoit difficilement une appréciation juste (pour ne pas dire complète) de la part de la critique littéraire. Aux deux niveaux, linguistique

¹⁰ Ferdinand LOT (*Étude sur le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 1984 (réimpr. de l'éd. de 1954), Albert PAUPHILET (*Étude sur la Queste del Saint Graal*, attribué à Gautier Map. Paris, Champion, 1980), Jean FRAPPIER (*Étude sur la Mort le roi Artu. Roman du XII^e siècle* (2^e éd. revue et augmentée) Genève – Paris, Droz/Minard, 1961), Alexandre MICHA (*Étude sur le Merlin de Robert de Boron*, Droz, Genève, 1980)

et esthétique, il devrait donc s'agir du même mouvement d'élargissement du point de vue, et les deux terrains sont voués à la collaboration la plus stricte possible : une nouvelle philologie « textuelle », linguistiquement fondée du corpus en sera peut-être le résultat. On peut l'appeler stylistique historique ou poétique historique, si l'on veut. Cette nouvelle poétique est donc à être mise en place dans ce domaine médiéval, et la linguistique textuelle et la pragmatique doivent jouer un rôle décisif dans son élaboration conceptuelle.

Il est urgent de travailler pour une textologie du discours médiéval. Celle-ci peut apporter de nouveaux points de vue à la linguistique, et elle contribuera à replacer le moyen âge dans son véritable contexte.

Noel CORBETT, en 1992, présentait – et critiquait – dans un article très intelligent (*What is New in Philology?*) la « Nouvelle Philologie », alors effectivement nouvelle. Il jugeait important de mettre en garde contre le post-modernisme qu'il identifiait avec l'universalisme de la civilisation américaine et avec celui de la société de consommation... Le climat de l'époque était caractérisé par la chute du communisme dans les pays de l'Est et en Union Soviétique, aux sons retentissants de la théorie célèbre de FUKUYAMA. CORBETT nous a invités alors à l'intégration du Moyen Âge dans la culture de l'Amérique du Nord. Cette intégration n'est aujourd'hui que plus imminente – surtout chez nous, en Hongrie, où elle remplira un vide de plusieurs centaines d'années, présentera une civilisation qui est le foyer de naissance de la nôtre, et cela à une époque où nous nous efforçons de nous trouver une place dans le processus d'unification européenne. Les civilisations des « pays de l'Est » connaissent actuellement une expérience douloureuse de transition. Outre ses fonctions scientifiques, une philologie renouvelée a un rôle primordial à jouer dans la présentation à notre public de toute une culture à la fois lointaine et pourtant bien présente.

« LE TEXTE N'EXISTE PAS » ? VERS UNE THEORIE GENETIQUE DU TEXTE

Réka TÓTH

École Supérieure de Pédagogie de Budapest

Encouragée par les organisateurs de ce colloque qui n'ont pas insisté sur la séparation, voire l'isolement des recherches littéraires et linguistiques et ont généreusement invité les représentants de la discipline soeur à dire leur mot sur le sujet, je me permets de vous proposer une brève présentation des questions et des hypothèses posées par la critique génétique, concernant le texte.

Les débuts de cette méthode critique française remontent à la fin des années 60, à la création de l'équipe Heine du C.N.R.S. (1968).¹ Linguistes, textologues et littéraires travaillent ensemble dans cette équipe, dirigée par Louis HAY, sans doute fondateur des recherches en question. Ils étudient les manuscrits de Heine, nouvelle acquisition de la Bibliothèque Nationale et sont à la recherche d'une méthode qui rendrait possible la présentation, l'analyse et l'interprétation du texte tel qu'il paraît dans les manuscrits, « le texte en mouvement ». A l'époque, les futurs généticiens se définissent encore comme des « manuscritologues ».²

Cette dénomination révèle en partie leur origine. Sans doute, il existe un rapport entre la philologie classique et la critique génétique. Certains critiques vont même jusqu'à considérer celle-ci comme une nouvelle

¹ GRESILLON, Almuth, « La critique génétique française : hasards et nécessités », *Mimesis et semiosis*. Paris, Nathan, 1992, p. 129 ; HAY, Louis, « „Le texte n'existe pas”, Réflexions sur la critique génétique », *Poétique*, n°62, Paris, Seuil, 1986, p. 150 ; LEBRAVE, Jean-Louis, « La critique génétique : une discipline nouvelle ou un avatar de la philologie? » *Genesis*, n°1, Jean-Michel Place-Archivos, 1992, p. 33.

² BIASI, Pierre-Marc de, « Vers une science de la littérature, L'analyse des manuscrits et la genèse de l'oeuvre », *Encyclopedia Universalis. Symposium*. Paris, 1988, p. 467.

philologie ou un avatar de la philologie.³ Certes, les généticiens travaillent aussi sur les manuscrits, procèdent du moins en partie aux mêmes démarches (spécification, classement, déchiffrement des manuscrits) et utilisent les mêmes techniques d'expertise scientifique (la codicologie, l'analyse laser, l'analyse informatique) et collaborent en général à diverses éditions de texte. Mais ils le font dans une optique fondamentalement différente : ils déplacent leur regard de l'écrit vers l'écriture. Le but n'est plus de chercher des fautes et d'établir le texte de l'édition critique mais de documenter, de reconstituer, de présenter c'est-à-dire d'éditer, d'analyser et d'interpréter le processus de l'écriture.

Les critiques, partisans, sympathisants ou adversaires de la critique génétique sont tous d'accord sur le point que sans le travail théorique et conceptuel préalable du structuralisme, cette nouvelle approche n'aurait eu aucune chance de pouvoir élaborer une méthode scientifique propre.⁴ Ils sont également unanimes pour enregistrer le caractère paradoxal de ce fait.⁵ Bien qu'à première vue la théorie structuraliste du texte paraisse être diamétralement opposée à la théorie génétique (unité close composée de systèmes d'ensembles signifiants qui ne sont abordables que par l'analyse de leur logique interne), certaines de leurs constatations inspirent les futurs généticiens. Nous ne citons ici que Roland BARTHES selon qui la structure est en fait activité, ensemble des procédés intellectuels.⁶ D'autres linguistes définissent le texte comme une productivité, construction linguistique qui constitue elle-même un langage.⁷ Le fait de postuler le texte comme activité et productivité implique déjà la possibilité d'une théorie génétique. Il ne reste alors qu'un pas à franchir : tout ce que la théorie structuraliste découvrirait dans le texte figé et tout ce que la critique structuraliste a mis en

³ v. par. ex. ESPAGNE, Michel, « Pour une épistémologie des études génétiques », *Études françaises*, n°28, 1, Montréal, P.U.M., 1992, p. 48.

⁴ HAY, Louis, « Nouvelles notes de critique génétique : la troisième dimension de la littérature », *Texte*, n°5/6, Toronto, Trintexte, 1986/87, p. 317 ; BIASI, Pierre-Marc de, « Vers une science de la littérature. L'analyse des manuscrits et la genèse de l'oeuvre », *Encyclopedia Universalis. Symposium*. Paris, 1988, pp. 467-468.

⁵ BIASI, Pierre-Marc de, « La critique génétique », *Introduction aux Méthodes Critiques pour l'analyse littéraire*. Paris, Bordas, 1990, p. 11 ; MARTY, Eric, « La génétique des textes. Une nouvelle rupture dans l'interprétation des textes littéraires », *Actuel 1991. Dictionnaire encyclopédique Quillet*. Paris, Editions Quillet, 1991, p. 140.

⁶ v. d'une manière détaillée l'analyse de Gergely ANGYALOSI dans son livre sur Roland BARTHES (*Roland Barthes, a semleges próféta [Roland Barthes, prophète neutre]*, Budapest, Osiris, 1996.)

⁷ v. par ex. ARRIVE, Michel, « Postulats pour la description linguistique des textes littéraires », *Langue française*, 1969/3, pp. 5-10.

oeuvre dans ses études s'est révélé applicable « à l'analyse des processus de formalisation ».⁸ La genèse est devenue pensable en termes de phénomènes structuraux. Les concepts et les méthodes des structuralistes ont été repris et retravaillés par les généticiens pour décrire les mécanismes du texte à l'état naissant. C'est justement l'apport de la théorie structuraliste qui permet à la critique génétique non seulement de se distinguer de l'approche philologique mais de commencer à élaborer une méthode, voire une théorie génétique.

Où en sont donc les études génétiques après un quart de siècle ? De nos jours, la critique génétique se révèle être plus qu'une méthode de critique littéraire. C'est un courant de recherches, enraciné et institutionnalisé en France. Il fait partie du paysage scientifique français actuel.⁹ Les travaux des généticiens sont coordonnés par un institut scientifique au sein du C.N.R.S. (I.T.E.M.-Institut des Textes et Manuscrits Modernes), qui publie également *Genesis*, organe de la critique génétique,¹⁰ et organise des colloques internationaux sur le sujet.¹¹ Parmi les universités, ce sont surtout les universités de Paris VII et de Paris VIII qui sont considérées comme les bastions de la critique génétique.

Il faut également signaler que dans les années 90 cette tendance critique est passée Outre-Mer, elle s'est enracinée sur le continent américain (à Yale, à Columbia University et à l'Université de Montréal) et au Brésil.¹² Ces dernières années, le nombre des publications génétiques augmente non seulement en Europe et en Amérique mais au Japon aussi.¹³ Ces recherches sont en général liées à des centres universitaires francophones.

⁸ MARTY, Eric, op. cit. p. 140.

⁹ Sur les études génétiques dans d'autres domaines scientifiques et artistiques v. BIASI, Pierre-Marc de, « L'horizon génétique », *Les Manuscrits des écrivains*. C.N.R.S.-Hachette, 1993, pp. 238-259.

¹⁰ L'autre organe de la critique génétique est édité par l'université de Sao Paulo au Brésil (Manuscrita).

¹¹ 1987. Paris, I.T.E.M.-C.N.R.S.: *La Naissance du texte*. Corti, 1989 ; 1994 ; Columbia University : *Romanic Review* vol. 86., 3 may 1995 ; 1998. Paris, I.T.E.M.-C.N.R.S.

¹² v. les n°28-1. et 30-1. des *Etudes françaises* de l'Université de Montréal (1992, 1994), *Yale French Studies* 89 (1996).

¹³v. par ex. PICKERING, Robert, *Genèse du concept valéryen « pouvoir » et « conquête méthodique » de l'écriture*. Paris, Minard, 1990 ; WETHERILL, Michael, *Proust*. Glasgow, University of Glasgow, 1992 ; BUDARAGIN, Vladimir, « Les manuscrits vieux-croyants de leur origine à nos jours », *Les Manuscrits littéraires à travers les siècles*. (GRESILLON, Almuth, éd.), Tussou, Du Lérot, 1995, pp. 87-94 ; GIBELLINI, Pietro, « L'edizione critica dell'*Alcyone* de D'Annunzio : problemi teorici e riflessioni metodologiche », *Les Sentiers de la création. Traces, trajectoires, modèles*. (GRESILLON, Almuth – GIAVERI, Maria Teresia éd.), Reggio Emilia, Edizioni Diabasis, 1994, pp. 139-156 ; HEANEY, Seamus, « La frontière de

En ce qui concerne la Hongrie, la critique génétique est présente presque à partir de ses débuts.¹⁴ Quant aux publications, il est à noter que c'est un universitaire de Debrecen, Attila DEBRECZENI qui a été le premier à publier une étude génétique sur un corpus hongrois.¹⁵

La pratique éditoriale reflète toujours la conception du texte à l'époque donnée. Malgré le foisonnement des écoles littéraires et linguistiques au XX^e siècle, jusqu'aux années 70-80, personne n'a pensé à toucher au modèle textuel hérité essentiellement du XIX^e siècle. Le structuralisme qui n'a aucun intérêt pour les variantes textuelles et pour la genèse de l'oeuvre n'a fait que ralentir ce processus.¹⁶ Mais la réaction se prépare déjà dans certains ateliers en Allemagne et en France. Premièrement, nous pensons aux travaux de l'École de Constance qui ont réintroduit dans la recherche littéraire la notion de l'historicité et ont mis au centre de leurs investigations l'étude de la réception des oeuvres.¹⁷ Et comme JAUSS rappelle au colloque de critique génétique en 1987, esthétique de réception et critique génétique ne sont nullement des « frères ennemis ». ¹⁸ Les deux élargissent le champ des études littéraires, l'un vers le lecteur, l'autre vers l'auteur.¹⁹

L'intérêt grandissant pour la genèse se concrétise dans les éditions génétiques des généticiens français et dans l'édition synoptique de l'*Ulysse*

l'écriture », *Le Processus de la création chez les écrivains irlandais*. Caen, P.U.C., 1994, pp. 21-35. ; MITOSEK, Zofia, « Moralité et Histoire. Les transformations de sens dans la genèse des *Portes du paradis* de Jerzy Andrzejewski », *Genesis*, n°7, 1995, pp. 105-114. ; les numéros de *Manuscritica. Revista de crítica genética*, Universidade de Sao Paulo ; MATSUZAWA, Kazuhiro, *Introduction à l'étude critique et génétique des manuscrits de l'Éducation sentimentale de Gustave Flaubert*. Tokyo, Librairie Tosho, 1992 ; TSUKAMOTO, Masanori, « L'écriture et simulation dans *Agathe* », *Rémanences*, n°4/5, juin 1995, pp. 131-140.

¹⁴ HAY, Louis – NAGY, Péter, eds. *Avant-texte, texte, après-texte*. Paris-Budapest, C.N.R.S.-Akadémiai, 1982 et *Helikon* 1989/3-4.

¹⁵ DEBRECZENI, Attila, « Kísérlet egy Csokonai-szöveg genetikus kiadására [Essai pour l'édition génétique d'un texte de Csokonai] », *Irodalomtörténeti közlemények*, 1994/1, pp. 77-87.

¹⁶ Sur cette question v. DAVIDHAZI, Péter, « A hatalom szétesztása : (poszt)modernizáció a szövegkritikában [La division du pouvoir : (post)modernisation dans la critique textuelle] », *Helikon*, 1989/3-4., pp. 328-343.

¹⁷ v. les oeuvres de Hans Robert JAUSS et de Wolfgang ISER. En hongrois p .ex. *Helikon*, 1980/1-2. ISER, « Az irodalom funkciótörténeti modellje [Le modèle fonctionnel historique de la littérature] », pp. 40-65. ; JAUSS, *Irodalomtörténet mint az irodalomtudomány provokációja [L'histoire littéraire comme une provocation de la science de la littérature]* », pp. 8-39.

¹⁸ JAUSS, Hans Robert, « Réception et production : le mythe des frères ennemis », *La Naissance du texte*. (HAY, Louis, éd.) Corti, 1989, pp. 163-173.

¹⁹ JAUSS, Hans Robert, op. cit. (p. 453 dans la version hongroise)

de Joyce, éditée par Hans Walter GABLER et son équipe en 1984. Cette édition a fait date. Certains critiques n'hésitent pas à annoncer un tournant postmoderne dans la pratique de l'édition.²⁰ Il en va de même pour les éditions génétiques.

Comment peut-on donc rendre lisible la genèse, c'est-à-dire le texte de l'écriture? Les deux écoles ont recours à des signes diacritiques qui permettent de « lire le texte dans tous les sens », comme l'affirme Almuth GRESILLON, généticien et linguiste dans son manuel de critique génétique.²¹ On peut y lire le texte à l'état final (terme technique des généticiens pour désigner le texte de l'*ultima manus*), et l'on peut y étudier les ratures, les ajouts et les substitutions, bref, les changements du texte.

Quelle est la différence entre les deux pratiques d'édition, celle de la critique génétique et celle de GABLER ? Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les deux types d'édition pour constater une différence qui est loin d'être formelle. GABLER publie le texte génétique-synoptique, comme il le dit, à côté du texte reconstitué, tandis que les généticiens ne publient qu'un seul texte. Dans l'édition de GABLER, le texte génétique fait partie de l'appareil critique élargi, chez les généticiens, il a un statut autonome. GABLER étend simplement le champ de recherche de la philologie à l'écriture mais la critique génétique choisit l'écriture pour objet de son investigation scientifique unique. Donc, GABLER, bien que novateur, reste dans le domaine de la philologie et peut être considéré comme le premier des représentants de la philologie génétique, tandis que les généticiens français s'engagent dans une nouvelle voie et se séparent de la philologie traditionnelle. Ce pas signifie – je risque cette affirmation – un tournant dans la réflexion littéraire, complémentaire à celui de l'esthétique de la réception. Depuis, c'est l'ensemble de l'oeuvre en mouvement, c'est-à-dire la trinité de l'écriture – texte – lecture qu'on peut considérer comme sujet de l'étude littéraire.

Ce changement dans la réflexion littéraire a conduit quelques linguistes à revoir certaines de leurs idées concernant le texte et à analyser l'ensemble des corpus transcrits par les généticiens du point de vue linguistique, à faire entrer l'étude des documents génétiques dans leurs recherches, en fin de compte, à faire entrer le texte en mouvement dans leur conception de texte.

Les linguistes, présents dès les débuts dans la critique génétique, ont réagi les premiers aux hypothèses et présupposés génétiques et ont très tôt

²⁰ v. DAVIDHAZI, Péter, op. cit.

²¹ GRESILLON, Almuth, *Éléments de critique génétique*. Paris, P.U.F., 1994, p. 141.

pris conscience de la possibilité d'une linguistique des opérations de production textuelle, nommée ailleurs linguistique génétique ou linguistique de la production écrite.²² Dans le premier recueil résumant les résultats de cette science en formation, c'est CULIOLI, l'auteur de la préface, qui exprime son espoir que la linguistique génétique rendra possible le dépassement de la dichotomie saussurienne de la langue et de la parole, et sera capable de nuancer le modèle tripartite de la communication, établi par JAKOBSON.²³ Le nom du préfacier désigne déjà la voie sur laquelle les linguistes-génétiens souhaitent s'engager. Ils choisissent pour cadre de leur activité les théories de communication, notamment la théorie de l'énonciation de BENVENISTE, retravaillée par CULIOLI et s'inspirent également de la théorie des actes de parole d'AUSTIN et SEARLE.²⁴ Ils visent à décrire et à théoriser l'acte de l'écriture et cherchent donc à déterminer les traits distinctifs de l'écriture conçue comme acte communicatif. Ils pourraient avoir comme devise qu'*écrire, c'est faire*.

Quels sont leurs résultats ? Les chercheurs linguistes de l'I.T.E.M., Almuth GRESILLON, Jean-Louis LEBRAVE, Catherine VIOLLET, Catherine FUCHS et leurs collaborateurs ont réussi à définir les spécificités de la production écrite : premièrement, c'est un acte qui consiste à inscrire des signifiants graphiques dans un espace donné ; deuxièmement, cet acte se réalise dans un espace bidimensionnel, celui du support ; troisièmement, c'est un acte effectué en l'absence du co-énonciateur, donc acte de communication doublement différé, où production et réception, qui coïncident pratiquement à l'oral, sont séparées ; quatrièmement, comme les manuscrits le prouvent, le scripteur intègre le rôle du co-énonciateur, il est toujours le premier des lecteurs ; cinquièmement, la plupart des opérations d'écriture sont identifiables grâce à différents indices.²⁵

Déchiffrant les manuscrits et interprétant les biffures, becquets d'insertion, marques de renvoi, écritures dans les marges et en interligne, les linguistes-génétiens ont distingué les « universalux » de l'écriture et surtout de la réécriture en ayant recours à la notion de la substitution. Ce concept, emprunté clairement à la linguistique structurale mais appliqué à l'analyse des manuscrits, s'est muni de la dimension du temps en admettant

²² GRESILLON, Almuth – LEBRAVE, Jean-Louis, « Les manuscrits comme lieu de conflits discursifs », *La genèse du texte : les modèles linguistiques*. Paris, C.N.R.S., 1982.

²³ v. CULIOLI, Antoine, « Préface », *La genèse du texte : les modèles linguistiques*. Paris, C.N.R.S., 1982, pp. 9-12.

²⁴ GRESILLON, Almuth, op. cit. (1994), pp. 147-149.

²⁵ GRESILLON, Almuth, op. cit. (1994), pp. 149-150.

le morphème zéro comme une variable. Ainsi il est devenu possible d'exprimer l'essentiel des opérations de l'écriture en termes de substitution : A devient B pour un changement ; A devient 0 pour une suppression ; 0 devient A pour un ajout ; et AXY devient XAY pour le déplacement.²⁶

Après avoir forgé leurs outils et s'être muni d'un cadre théorique, les généticiens les ont mis à l'épreuve dans nombre d'études de cas.²⁷ La fréquentation des manuscrits, comme le travail pratique en général, s'est révélé fructueuse du point de vue théorique aussi. Les différentes pratiques d'écriture ont incité les chercheurs à établir une typologie des variantes (variante d'écriture et de lecture : qui intervient au fil de la plume ou après une relecture ; variante liée ou libre : correction grammaticale, syntaxique ou orthographique et tout autre modification).²⁸ A l'aide de cette terminologie devenant sans cesse de plus en plus raffinée, ils ont sans doute réussi à analyser les caractéristiques de l'écriture de certains écrivains, et ils continuent à travailler sur un modèle d'écriture essentiellement différent de celui de la communication orale. Mais leur prudence, leur méfiance scientifique même, les a empêchés jusqu'ici de se prononcer sur le texte ou sur la relation texte-écriture. Il est significatif que dans le glossaire du plus récent résumé des travaux génétiques, dans le livre d'Almuth GRESILLON, ne figurent ni la notion de texte ni celle d'écriture.

Pourtant, ces notions ont déjà été remises en question par d'autres généticiens. Les adversaires de la critique génétique reprochent souvent aux partisans de cette approche de miner la notion de texte en se déplaçant vers l'écriture.²⁹ Nous avons tout de même la ferme conviction que ce n'est pas le cas. Le fait que les généticiens, linguistes et littéraires, n'ont pas encore donné une définition passe-partout, convaincante et facilement maniable, des deux notions clés, prouve leur clairvoyance. Nous croyons que le but de l'élaboration théorique de la critique génétique n'est pas seulement la conceptualisation d'une notion clé en vue de construire après toute une

²⁶ GRESILLON, Almuth, op. cit. (1994), pp. 150-151.

²⁷ v. par. ex. GRESILLON, Almuth – LEBRAVE, Jean-Louis – VIOLLET, Catherine, *Proust à la lettre. Les intermittences de l'écriture*. Tusson, Du Lérot, 1990 ; GRESILLON, Almuth – LEBRAVE, Jean-Louis – FUCHS, Catherine, « Flaubert : „Ruminer Hérodias”, Du cognitif-visuel au verbal-textuel » *L'Écriture et ses doubles. Genèse et variation textuelle*. (FERRER, Daniel – LEBRAVE, Jean-Louis, éd.) Paris, C.N.R.S. 1991, pp. 27-109.

²⁸ GRESILLON, Almuth, « Fonction du langage et genèse du texte », *La Naissance du texte*. (HAY, Louis, éd.) Corti, 1989, p. 182 et op. cit. (1994), p. 246.

²⁹ RICOEUR, Paul, « Regards sur l'acte d'écriture », *La Naissance du texte*. (HAY, Louis, éd.) Corti, 1989, pp. 216-217 ; HAY, Louis, « Critiques de la critique génétique », *Genesis*, n°6, Paris, Jean-Michel Place-Archivos, 1994, pp. 11-24.

théorie cohérente. L'enjeu est plus grand : c'est la réinterprétation des notions de base, celles de l'écriture et du texte dans leurs relations d'interdépendance.

La critique génétique n'ébranle qu'une certaine conception du texte, héritée essentiellement de la philologie classique allemande du XIXe siècle.³⁰ Ne nous laissons pas tromper par le titre provocateur d'une des publications de Louis HAY, que j'ai repris dans le titre de ma communication. Le texte existe évidemment, ne cesse d'exister. Texte et écriture ne sont pas des notions qui s'excluent, ils ne peuvent pas l'être. La critique génétique a pour objectif de saisir l'écriture, pour la placer à côté du texte, non pas pour la lui substituer. Travaillant jour après jour sur les manuscrits et tentant de les déchiffrer, le généticien est confronté à chaque moment au fait que l'écriture, omniprésente de nos jours dans le discours littéraire, scientifique et philosophique, doit s'arrêter à un moment, se modérer, se censurer même pour s'organiser en texte. En texte dans le sens quasi classique du terme. Parce que l'apparition en forme de texte paraît être une condition incontournable de la communication écrite. On peut habituer les lecteurs à un nouveau type de lecture (dans le sens double du terme) mais seulement au prix de textualiser la matière brute des brouillons. C'est ce que font les généticiens dans leurs éditions. Ils sont donc loin de nier l'existence du texte.

Cela ne veut aucunement dire que cette notion ne serait pas à redéfinir. Elle est avant tout à élargir. Cela ne peut plus être le Texte avec majuscule, reconstitué dans son état le plus fiable par les philologues, ni le texte clos, mais fait des structures dynamiques des structuralistes. Une définition renouvelée et élargie du texte devrait embrasser même les textes créés par la critique génétique à partir des données des manuscrits, le texte de l'écriture, le texte des éditions génétiques.

Qui dit genèse, dit aussi réinstauration du hors-texte, c'est-à-dire du sujet parlant ou écrivant, et de l'histoire, l'histoire du texte et de l'Histoire avec majuscule, tout ce qui entoure ce même sujet ; et dit aussi pluralité du texte, partout à l'oeuvre dans les manuscrits. Comment élargir à un tel point la notion du texte pour qu'elle puisse intégrer le processus de sa naissance, c'est-à-dire l'écriture qui le constitue ?

Nous pensons que c'est la proposition de Louis HAY, faite dans son étude déjà citée, qui mérite le plus notre attention. Selon lui, il faudrait tenter de

³⁰v. DAVIDHAZI, Péter, op. cit. et CERQUIGLINI, Bernard, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*. Paris, Seuil, 1989.

penser « le texte comme *un possible nécessaire*, comme une des réalisations d'un processus qui demeure toujours virtuellement présent à l'arrière-plan ». ³¹ Le jeu des significations, des possibles de l'écriture est limité par l'obligation de s'organiser et de se figer en texte pour pouvoir se constituer en oeuvre. Se figer ne veut évidemment pas dire évacuer tous les possibles à l'exception d'un seul. Les possibles présents au moment de l'écriture du texte restent toujours dans le texte « final », bien que certains d'entre eux soient privilégiés, accentués, d'autres repoussés, cachés, voilés. Peut-être c'est justement ce jeu des possibles au fond du texte qui se révèle comme caractéristique essentielle de la communication littéraire. Avec les mots de Flaubert, c'est ce qui permet aux écrivains d'éviter « la bêtise de conclure », et c'est ce qui invite, généreusement, le lecteur au travail.

Le texte existe donc, les généticiens en sont tous d'accord. C'est une notion qui est à renouveler parce qu'elle est renouvelable et capable de « récupérer » même l'écriture.

³¹ HAY, Louis, « „Le texte n'existe pas". Réflexions sur la critique génétique », *Poétique*, n°62, 1986, p. 158.

TABLE DES MATIERES

István CSÚRY : Présentation	3
LES PROBLEMES GENERAUX DE LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE :	
REGARDS CROISES	
Philippe LANE : La linguistique textuelle : perspectives actuelles de recherches	9
Zsuzsa SIMONFFY : Cohérence : entre compétence et émergence.....	27
LES INSTRUMENTS DE LA CREATION TEXTUELLE	
Ilona KASSAI, Zsuzsa FAGYAL : Les caractéristiques phoniques d'un type de texte parlé : l'interview médiatisée.....	43
Franciska SKUTTA : <i>Incipit textus</i> : étude comparée des entrées en texte....	67
Sándor KISS : Constitution textuelle et paraphrase	81
Andrea CSÚRY : <i>Certains et d'autres : maris et femmes ?</i> – Le statut sémantico-lexicologique des marqueurs textuels	89
István CSÚRY : Du statut linguistique des expressions d'opposition (ou de l'étendue de l'autonomie des études syntaxiques et textologiques) ...	101
Carl VETTERS : Peut-on réhabiliter Benveniste et Weinrich ?	119
Marianna KÖRMENDY : Quelques aspects de l'organisation temporelle des textes narratifs	133
Edit BORS : Temporalité et autobiographie.....	143
APPLICATIONS LITTERAIRES	
Mária MAROSVÁRI : Stratégies conversationnelles et richesse lexicale dans <i>Dina</i> de Pétrus Borel	155
Gábor SASHEGYI : Le « New Philology » et les études textuelles dans le domaine médiéval.....	165
Réka TÓTH : « Le texte n'existe pas ? » Vers une théorie génétique du texte	177

STUDIA ROMANICA de DEBRECEN

Publication annuelle du Département de Français
de l'Université de Debrecen

Titres parus

Series Litteraria (sous la direction de T. Gorilovics)

- ◆ T. Gorilovics, *Recherches sur les origines et les sources de la pensée de Roger Martin du Gard*, 1962.
- ◆ P. Lakits, *La Châtelaine de Vergi et l'évolution de la nouvelle courtoise*, 1966.
- ◆ T. Kardos, *Studi e ricerche umanistiche italo-ungheresi*, 1967.
- ◆ P. Egri, *Survie et réinterprétation de la forme proustienne: Proust – Déry – Semprun*, 1969.
- ◆ A. Szabó, *L'accueil critique de Paul Valéry en Hongrie*, 1978.
- ◆ T. Gorilovics, *La Légende de Victor Hugo de Paul Lafargue*, 1979.
- ◆ K. Halász, *Structures narratives chez Chrétien de Troyes*, 1980.
- ◆ F. Skutta, *Aspects de la narration dans les romans de Marguerite Duras*, 1981.
- ◆ *Roger Martin du Gard*, 1983.
- ◆ *Jean-Richard Bloch*, 1984.
- ◆ *Analyses de romans*, 1985.
- ◆ *Figures et images de la condition humaine dans la littérature française du dix-neuvième siècle*, 1986.
- ◆ G. Tegyei, *Analyse structurale du récit chez Colette*, 1988.
- ◆ T. Gorilovics, *Correspondance (1921–1939) de Jean-Richard Bloch et André Monglond*, 1989.
- ◆ L. Szakács, *Le sens de l'espace dans La Fortune des Rougon d'Émile Zola*, 1990.
- ◆ A. Szabó, *Le personnage sandien. Constantes et variations*, 1991.
- ◆ K. Halász, *Images d'auteur dans le roman médiéval (XII^e–XIII^e siècles)*, 1992.
- ◆ *Retrouver Jean-Richard Bloch*, 1994.
- ◆ G. Tegyei, *L'inscription du personnage dans les romans de Rachilde et de Marguerite Audoux*, 1995.

- ◆ Jean-Richard Bloch , *Lettres du régiment (1902–1903)*. Éd. établie et annotée par T. Gorilovics, 1997.
- ◆ *Lectures de Zola*, 1999. ISBN 963 472 454 X – 127 p.
- ◆ *Études de littérature médiévale. Recherches actuelles en Hongrie.* Textes réunis par K. Halász, 2000. ISBN 963 472 506 6 – 178 p.

Bibliothèque Française

- ◆ *Le chantier de George Sand – George Sand et l'étranger.* Actes du X^e Colloque International George Sand, 1993.
- ◆ *Préfaces de George Sand.* Éd. établie et annotée par A. Szabó, 1997.
- ◆ Lieve Spaas, *Le cinéma nous parle. Stratégies narratives du film*, 2000. ISBN 963 472 507 4 – 110 p.

Series Linguistica (sous la direction de S. Kiss)

- ◆ L. Gáldi, *Esquisse d'une histoire de la versification roumaine*, 1964.
- ◆ S. Kiss, *Les transformations de la structure syllabique en latin tardif*, 1972.
- ◆ *Études contrastives sur le français et le hongrois*, 1974.
- ◆ S. Kiss, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, 1987.
- ◆ S. Kiss – F. Skutta, *Analyse grammaticale – analyse narrative*, 1987.
- ◆ *La linguistique textuelle dans les études françaises.* Actes du colloque LITEF (Debrecen, 12–13 novembre 1999) publiés par I. Csúry, 2001. ISBN 963 472 583 X
- ◆ I. Csúry, *Le champ lexical de mais*, 2001. ISBN 963 472 584 8

Bibliothèque de l'Étudiant

- ◆ Mária Marosvári, *Conditions et limites de la traduction littéraire : le cas de L'Assommoir d'Émile Zola.* 1990. ISBN 963 471 710 1 – 56 p.

Adresse :

Debreceni Egyetem Bölcsészettudományi Kar

Francia Nyelv és Irodalom Tanszék

H – 4010 DEBRECEN, Egyetem tér 1. Pf. 33

Tél. et fax : +36 52 512 926

Internet : www.unideb.hu/~francia